



**Université de Montréal**

**L'agressivité des personnes incarcérées :  
Une réalité préoccupante**

**par Maude Paré Cardinal**

**École de Criminologie  
Faculté des Arts et des Sciences**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en Criminologie option stage intervention

Janvier 2018

© Maude Paré-Cardinal, 2018

## Résumé

Les individus qui présentent, au long cours, des problématiques au niveau de la gestion de leur agressivité sont généralement confrontés à des difficultés d'adaptation sociale. En effet, leurs lacunes sur le plan de la gestion des émotions, de la résolution de problème et de l'autocontrôle nuisent à l'établissement de saines relations interpersonnelles ainsi qu'à leur intégration sociale. Qui plus est, plusieurs études attestent du lien étroit entre la criminalité et les conduites agressives. Par ailleurs, le phénomène de l'agressivité, au sein des prisons, constitue une préoccupation pour les gestionnaires des établissements, de même que pour les employés et les détenus. De fait, de telles conduites ne sont pas sans conséquence pour le climat, la sécurité et le bien-être physique et psychologique des individus qui y gravitent. Récemment, l'Établissement de détention de Québec (EDQ) a d'ailleurs manifesté un besoin en matière de programme s'adressant spécialement aux personnes incarcérées aux prises avec des difficultés de gestion des émotions et de l'agressivité. Or, dans le cadre du stage, des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de quatre individus qui ont, durant leur séjour carcéral, présenté des difficultés dans ces domaines. L'analyse des thèmes abordés en entrevue a permis de mieux comprendre la dynamique dans laquelle ces conduites s'inscrivent et de cerner certains besoins, puis faire des suggestions en matière d'intervention à envisager dans le cadre d'un tel programme.

**Mots-clés** : agressivité, violence, trajectoire de vie, trajectoire criminelle, adaptation carcérale, incarcération

## **Abstract**

Individuals who show long-term problems in managing their aggressiveness generally experience social adaptation difficulties. Their weaknesses in managing emotions, problem solving and self-control are in fact harmful in establishing healthy interpersonal relationships and social integration in the establishment. Moreover, several studies show the close link between crime and aggressive behaviour. In addition, the phenomenon of aggressiveness within prisons is a concern for facility managers, as well as for employees and inmates. In fact, such behaviour is not without consequence for the safety and the physical and psychological well-being of the individuals who live within this environment. Recently, the Etablissement de detention de Quebec (EDQ) has expressed a need for a program that specifically targets inmates who are experiencing emotional and aggressive management difficulties. During the internship, semi-directed interviews were conducted with four individuals who, while in prison, showed difficulties in these areas. The analysis of the topics addressed in the interviews provided a better understanding of the dynamic in which these behaviours were carried out, and pinpointed specific needs and suggestions for intervention to be considered in the context of such a program.

**Keywords** : aggressiveness, violence, life course, criminal career, prison adaptation, incarceration

# Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières .....	iii
Liste des sigles .....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction .....	1
<b>CHAPITRE I : Présentation du milieu de stage .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Mandat et philosophie d'intervention de l'organisme .....</b>	<b>3</b>
1.1.1 Les employés.....	4
<b>1.2 Clientèle et services offerts .....</b>	<b>4</b>
1.2.1 L'hébergement .....	5
1.2.2 Les surveillances en milieu ouvert.....	5
1.2.3 Les programmes.....	6
<b>1.3 Description du projet stage .....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE II : Recension des écrits et contexte théorique .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1 L'agressivité .....</b>	<b>8</b>
2.1.1 Les composantes associées aux conduites agressives .....	11
2.1.2 Le lien étroit entre la délinquance et l'agressivité.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>2.2 L'agressivité selon une perspective développementale .....</b>	<b>12</b>
2.2.1 L'influence de la famille.....	14
2.2.2 L'influence des pairs .....	18
2.2.3 L'influence du milieu scolaire.....	20
<b>2.3 Caractéristiques personnelles et agressivité .....</b>	<b>21</b>
2.3.1 L'âge .....	21
2.3.2 La personnalité et le tempérament .....	22
2.3.3 Les valeurs et les croyances .....	23
2.3.4 La toxicomanie .....	23
<b>2.4 L'adaptation à l'incarcération.....</b>	<b>24</b>

2.4.1	Le modèle de la privation .....	25
2.4.2	Le modèle de l'importation.....	27
2.4.3	Le modèle intégratif.....	28
2.4.4	La masculinité et les relations interpersonnelles .....	29
<b>2.5</b>	<b>Programme de gestion des émotions et de l'agressivité ? .....</b>	<b>31</b>
2.5.1	L'activité physique, un moyen efficace ? .....	33
<b>2.6</b>	<b>La problématique.....</b>	<b>36</b>
<b>CHAPITRE III : Méthodologie et participants .....</b>		<b>39</b>
<b>3.1</b>	<b>Méthodologie qualitative .....</b>	<b>39</b>
3.1.1	Les entrevues semi-dirigées.....	40
<b>3.2</b>	<b>Sélection des participants.....</b>	<b>40</b>
<b>3.3</b>	<b>Collecte de données.....</b>	<b>41</b>
<b>3.4</b>	<b>Description des participants.....</b>	<b>42</b>
<b>3.5</b>	<b>Analyse des données .....</b>	<b>45</b>
<b>CHAPITRE IV : Présentation des résultats.....</b>		<b>46</b>
<b>4.1</b>	<b>Trajectoire de vie - approche développementale .....</b>	<b>46</b>
4.1.1	La famille.....	46
4.1.2	Les pairs .....	53
4.1.3	Le milieu scolaire .....	55
<b>4.2</b>	<b>Caractéristiques individuelles et comportements antisociaux.....</b>	<b>58</b>
<b>4.3</b>	<b>Trajectoire criminelle .....</b>	<b>62</b>
4.3.1	Les crimes au juvénile.....	63
4.3.2	La diversification criminelle.....	64
4.3.3	Les crimes violents .....	66
<b>4.4</b>	<b>Expérience de détention.....</b>	<b>70</b>
4.4.1	La prison et les relations interpersonnelles.....	76
<b>4.5</b>	<b>Activité physique.....</b>	<b>81</b>
4.5.1	Pourquoi faire de l'activité physique ?.....	82
4.5.2	La place de l'activité physique en détention .....	85
<b>CHAPITRE V : Discussion et recommandations .....</b>		<b>87</b>
<b>5.1</b>	<b>L'agressivité : de la conduite normale à la conduite antisociale .....</b>	<b>88</b>
<b>5.2</b>	<b>Les conduites délinquantes et les conduites agressives, quel est le lien ? .....</b>	<b>94</b>

5.3	La prison, milieu propice à l'agressivité ? .....	95
5.4	Et le sport dans tout ça ? .....	97
5.5	Piste de réflexion : modalité d'intervention à prioriser en détention.....	99
5.6	Limites du projet de stage .....	101
<b>Conclusion .....</b>		<b>103</b>
<b>Bibliographie.....</b>		<b>i</b>
<b>Annexe 1 .....</b>		<b>i</b>
	Grille d'entretien semi-dirigé .....	i

## Liste des sigles

CA	Centre d'accueil
CRC	Centre résidentiel communautaire
CRDQ	Centre de réadaptation en dépendance de Québec
DSPC	Direction générale des services correctionnels
EDQ	Établissement de détention de Québec
IUSMQ	Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec
IVAC	Indemnisation des victimes d'actes criminels
LS/CMI	Level of Service/Case Management Inventory
LSCQ	Loi sur le système correctionnel du Québec
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour adolescents
MSP	Ministère de la Sécurité publique
PIC	Plan d'intervention correctionnel
SCC	Service correctionnel Canada
SMO	Surveillance en milieu ouvert
SPQ	Sécurité publique Québec
TC	Travaux communautaires



## Remerciements

Je tiens à remercier les diverses personnes qui m'ont accompagnée dans ce long processus. D'abord, un merci spécial à Frédéric Ouellet, mon directeur, qui s'est montré patient et encourageant. En effet, la conciliation travail-étude a rendu plus laborieux mon investissement dans la rédaction de ce rapport qui a, disons-le, trainé en longueur. Bref, ses rappels spontanés, ses commentaires constructifs et sa disponibilité ont grandement été appréciés. Je remercie également Valérie Préseault, pour son dévouement et sa présence rassurante.

Ensuite, j'aimerais remercier les différents acteurs que j'ai côtoyés durant mon stage et qui ont rendu possible, par leur accueil et leur professionnalisme, la réalisation du projet présenté : le personnel de la Maison Painchaud, les agents de probation de la direction générale des services correctionnels (DSPC) de Québec, les employés de l'établissement de détention de Québec. Les nombreux échanges que j'ai eus avec ces personnes se sont avérés stimulants et ont rendu mon expérience des plus enrichissantes. Je dédie également un merci spécial aux personnes qui ont accepté de participer à ce projet de stage.

Enfin, l'aboutissement de ma maîtrise a été rendu possible grâce au soutien de mon entourage. Ils ont été présents tout au long du processus. Plusieurs ont écouté patiemment mes questionnements, m'ont aidé à cheminer dans mes réflexions, m'ont encouragée dans mes périodes de découragement et se sont montrés compréhensifs lors de mes périodes de réclusion, pour me consacrer à la rédaction !

À vous tous, je vous dis MERCI.

## Introduction

L'agressivité fait partie de la vie des êtres humains et bien, qu'il soit attendu que la manifestation de conduites agressives s'estompe en bas âge, chez certains individus elles vont persister. Principalement le cas pour les personnes qui présentent des capacités d'autocontrôle, de résolution de problèmes et de langage (communication) ainsi que de gestion des émotions déficitaires (Brendgen et al., 2008; Broidy et al., 2003; Côté et al., 2006; Dionne, Tremblay, Boivin, Laplante et Pérusse, 2003; Schneider et Normand, 2009). Ces lacunes sont, entre autres, observées chez les personnes agressives et délinquantes (Gauthier et al., 2010; Keenan, 2003). De fait, des études ont démontré que l'agressivité est intimement liée à la délinquance (McGee et al., 2011; Gauthier et al., 2010).

Plus spécifiquement, le phénomène des conduites agressives est bien présent dans les prisons et constitue une source de préoccupation pour le personnel qui y travaille, de même que pour les personnes incarcérées. En effet, la manifestation de telles conduites a une incidence sur le climat qui règne entre les murs des prisons, en plus de constituer une menace pour la sécurité et le bien-être psychologique et physique des personnes qui y gravitent. De surcroît, l'agressivité rend les relations interpersonnelles plus ardues et nuit à l'adaptation des personnes en contexte social (Bryne et Hummer, 2007). Les chercheurs qui se sont penchés sur ce phénomène l'ont abordé selon deux modèles théoriques considérés distinctement. Le premier modèle s'est intéressé aux effets du contexte particulier de l'enfermement sur les conduites des personnes (modèle de la privation : Sykes, 1948). En effet, l'emprisonnement occasionne plusieurs changements, ruptures et privations qui risquent de susciter l'émergence d'affects négatifs et qui rendent plus laborieuse la gestion des conduites qui y sont rattachées. Le second modèle prend en considération l'influence des caractéristiques propres aux détenus, c'est-à-dire le bagage avec lequel l'individu arrive dans le milieu (modèle de l'importation : Irwin et Cressey 1962). Les conduites des individus seraient teintées par le système de valeurs auxquelles ils adhèrent, leurs antécédents judiciaires et carcéraux ainsi que par leur âge. Enfin, un modèle intégratif suggère la prise en compte de l'ensemble de ces caractéristiques et leur interaction mutuelle afin d'obtenir un portrait plus exhaustif du phénomène des conduites agressives en prison (Gendreau, Goggin et Law, 1997).

Le projet vise à explorer les caractéristiques individuelles et contextuelles (familiale, sociale) antérieures à l’incarcération ainsi que celles propres aux établissements de détention qui, selon l’expérience subjective des participants, sont favorables à l’émergence de conduites agressives. Cette démarche cherche à mettre en lumière les éléments contributifs aux conduites agressives, plus spécifiquement ceux qu’il serait pertinent de travailler dans le cadre d’un programme de gestion des émotions et de l’agressivité.

Le premier chapitre du rapport présente le milieu où nous avons effectué notre stage. Les divers mandats de la Maison Painchaud, la philosophie sous-jacente aux services offerts ainsi que la clientèle desservie par la ressource sont abordés. Puis, une description des objectifs cliniques et académiques du projet est proposée.

Le second chapitre concerne la recension des écrits. D’abord, nous proposons une description de ce qu’est l’agressivité ainsi que des concepts qui y sont rattachés. Les différentes sources d’influence associées aux conduites agressives sont présentées, selon une perspective développementale, pour ensuite faire le pont avec l’adaptation des personnes criminalisées à la détention. Les caractéristiques personnelles ainsi que celles relatives au milieu, quant aux comportements agressifs, sont prises en compte. Enfin, nous présentons un survol des services offerts en prison, relativement à l’agressivité, ainsi que de la place qu’occupent les activités physiques, en tant qu’outils de gestion des conduites agressives.

Le troisième chapitre est consacré au choix méthodologique ainsi qu’aux activités qui ont permis la réalisation du projet de stage. Nous y dressons également le portrait des quatre personnes qui ont participé au projet. Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus par le biais de l’analyse des entrevues réalisées. L’attention est d’abord portée sur la trajectoire de vie de ces individus ainsi que leur parcours criminel. Ensuite, l’expérience de détention est abordée pour conclure avec la place qu’occupent les pratiques sportives et l’entraînement dans leur cheminement respectif.

Le dernier chapitre expose la discussion des résultats obtenus et résume l’essentiel des éléments qui ont émergé. Cette section termine avec quelques pistes de réflexion ainsi que des suggestions sur le plan des interventions envisageables auprès des détenus présentant un potentiel d’agressivité. Nous concluons en abordant les limites du projet.

# **CHAPITRE I : Présentation du milieu de stage**

## **1.1 Mandat et philosophie d'intervention de l'organisme**

La Maison Painchaud existe depuis 1967, grâce aux efforts de la Société Saint-Vincent-de-Paul et de ses bénévoles. La ressource est un centre résidentiel communautaire (CRC), accrédité par le Ministère de la Sécurité publique (MSP) et Service correctionnel Canada (SCC). Cet organisme à but non lucratif collabore avec plusieurs partenaires, notamment : les établissements de détention et les pénitenciers, le Centre de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ), la Jonction (service d'aide à l'emploi), la DSPC, l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec (IUSMQ), le SCC et le Ministère de la Sécurité publique (MSP). La philosophie qui oriente les services est inspirée de la thérapie de la réalité et d'une approche éclectique, afin de favoriser une qualité d'intervention optimale et une réponse favorable aux besoins spécifiques des personnes qui bénéficient des services offerts. D'abord, la thérapie de la réalité consiste en un processus d'intervention dont l'objectif est d'aider les personnes à exercer un meilleur contrôle sur leur vie ainsi qu'à définir et clarifier leurs besoins. Cette thérapie, axée sur le positif, n'est pas contraignante et vise à favoriser la capacité de résilience de l'individu. De ce fait, elle encourage une meilleure confiance en soi, de meilleures relations interpersonnelles, de meilleures habiletés de communication, une meilleure capacité de résolution de problèmes et le respect des engagements (Association Québécoise de la Thérapie de la Réalité [AQTR], 2010). L'approche éclectique favorise la mise en commun de diverses approches et techniques thérapeutiques en vue d'adapter les services à la réalité et aux besoins spécifiques des individus qui en bénéficient.

La Maison Painchaud a pour mission de favoriser la réinsertion sociale des personnes qui contreviennent à la loi, en plus d'assurer la protection de la société en général. L'intervention offerte est personnalisée et vise une prise en charge responsable par l'individu, afin de favoriser son intégration dans la communauté ainsi que l'acquisition des habiletés sociales et relationnelles. L'objectif est de permettre aux individus qui ont des démêlés avec le système judiciaire de développer leur autonomie et leur degré de responsabilité, tout en leur permettant d'entamer ou de poursuivre une réflexion sur leurs diverses problématiques. Pour

ce faire, la participation à des activités telles que le retour aux études, le bénévolat, les loisirs et l'implication dans des programmes d'intervention ciblés, selon leurs problématiques connexes (toxicomanie, déviance sexuelle, valeurs et attitude délinquante ou violence et impulsivité), sont mises de l'avant.

### **1.1.1 Les employés**

Dans le cadre de leurs fonctions, les intervenants à la surveillance en milieu ouvert (SMO) et à l'hébergement assument un double mandat, soit la surveillance et la relation d'aide. Être à l'écoute de la clientèle s'avère une qualité nécessaire afin d'offrir des services adéquats et adaptés aux besoins des individus.

L'intégrité, le professionnalisme, le respect des autres et de la confidentialité sont primordiaux, et ce, dans tous les aspects du travail. Le sens de l'innovation et de l'initiative est encouragé, afin de promouvoir l'amélioration constante et l'efficacité des services offerts. Le travail d'équipe constitue une préoccupation importante au sein de l'organisme, notamment puisque les employés sont appelés à collaborer avec leurs collègues ainsi qu'avec plusieurs partenaires. Enfin, les employés sont imputables et doivent donc accepter les responsabilités qui leur incombent.

## **1.2 Clientèle et services offerts**

Le CRC Painchaud accueille une clientèle adulte, dont la moyenne d'âge est de 42,5 ans, en provenance des établissements de détention et des pénitenciers fédéraux du Québec. Afin de favoriser la réinsertion optimale des contrevenants, la ressource offre des services variés (programmes, café-rencontre), en plus d'assurer l'accompagnement, le soutien et l'encadrement des clients. La durée des séjours à l'hébergement varie, entre autres, selon la durée de la sentence. En 2014-2015, elle a été de 165 jours pour les résidents fédéraux et de 114 jours pour les résidents provinciaux. Les motifs de fin de séjour pour la clientèle fédérale sont les suivants : séjour transitoire complété (58%), suspension (7%) ou tranferment vers une autre ressource (2%). Au provincial, les motifs sont plutôt un séjour complété (63%), une suspension (18%), un départ volontaire (2%) ou une liberté illégale (2%).

### **1.2.1 L'hébergement**

Les résidents du CRC ont accès à des services d'encadrement, suivant une approche individualisée. Avant d'être admis à la ressource, le profil de l'individu est évalué sur la base de son potentiel de réinsertion sociale, de son cheminement personnel face à sa délinquance, de son projet de sortie et de son niveau de motivation. La directrice clinique procède soit à l'analyse du dossier pour les individus fédéraux et provinciaux, soit à une rencontre en personne avec les détenus qui purgent une peine à l'EDQ. Ce processus de sélection permet de cibler les individus qui sont plus susceptibles de profiter des services offerts par la ressource et d'évoluer positivement dans le cadre d'une transition.

Plus spécifiquement, pour être admises à la Maison Painchaud, les personnes doivent satisfaire à certains critères d'admissibilité tels que faire preuve d'introspection, démontrer de l'ouverture à l'intervention, avoir un projet de sortie réaliste et adéquat, présenter un niveau de risque de récidive et de dangerosité sociale assumable en collectivité, être motivées et avoir des réactions acceptables face à l'autorité. Enfin, le contrevenant doit être en mesure de s'impliquer dans son processus de réinsertion sociale psychologiquement, c'est-à-dire qu'il doit être disposé mentalement (être abstinent de toute consommation et avoir une bonne observance à la prise de médication, en cas de trouble de santé mentale).

### **1.2.2 Les surveillances en milieu ouvert**

L'organisme offre un encadrement légal aux contrevenants en communauté, autant aux hommes qu'aux femmes, sous juridiction provinciale, assujettis à une ordonnance de probation, d'emprisonnement avec sursis, de permission de sortir ou de libération conditionnelle. Les intervenants assurent la surveillance et l'encadrement légal des personnes criminalisées afin de favoriser le développement et le renforcement des habiletés sociales et du réseau social de celles-ci. Cette offre de service vise à accompagner ces individus dans leur processus de réinsertion sociale, à favoriser l'atteinte de leurs objectifs de sortie identifiés au plan d'intervention correctionnel (PIC) ainsi qu'à assurer la protection du public. À la Maison Painchaud, ce type de service a été offert à environ 230 contrevenants, pour l'année 2014-2015.

### 1.2.3 Les programmes

Soucieux d'accompagner les personnes dans leur intégration sociale, le CRC offre différents programmes concernant les problématiques associées à l'agir délictuel (déviance sexuelle, toxicomanie, violence/ agressivité/ impulsivité, valeurs et attitude). Ceux-ci sont offerts aux résidents de la ressource, aux contrevenants bénéficiant d'une SMO à la Maison Painchaud ou référés par les différents partenaires ainsi qu'aux personnes incarcérées et en communauté, qu'elles soient judiciairisées ou non. Les programmes Départ-VI, Cyprès et Dilemme sont offerts à la Maison Painchaud, alors que Prémices est offert à l'EDQ et Prisme à l'IUSMQ. Le programme Départ-VI vise la prévention des comportements violents et agressifs en aidant les participants à mieux comprendre pourquoi ils agissent de la sorte et à développer des moyens de gestion des émotions plus acceptables. Le programme Cyprès s'adresse aux délinquants aux prises avec une problématique de consommation de substances psychoactives. Il vise l'acquisition d'outils de gestion des habitudes de consommation, pour permettre aux individus d'être plus en contrôle de leurs comportements, de développer leurs habiletés personnelles et sociales ainsi que des stratégies de résolution de conflits adéquates. Le programme Dilemme met l'accent sur le pouvoir d'agir de chacun ainsi que sur le développement personnel des contrevenants, afin de susciter une réflexion sur leurs comportements nuisibles et de favoriser l'adoption de valeurs prosociales et d'attitudes positives. Au terme de ce programme, l'individu devrait être en mesure d'avoir une meilleure compréhension de ses comportements antisociaux et des conséquences qui y sont rattachées. Le programme Prisme s'adresse aux délinquants qui ont des comportements sexuels déviants et a pour objectif de leur permettre de prendre conscience de leur chaîne délictuelle, et ce, afin de développer de meilleurs mécanismes de contrôles internes. Enfin, le programme Prémices vise à permettre aux personnes incarcérées, ayant commis un délit de nature sexuelle, d'amorcer une réflexion à propos de leurs comportements sexuels déviants. L'objectif est de permettre à ces personnes de développer leur degré de reconnaissance quant à l'inadéquation des gestes posés et de responsabilisation.

### **1.3 Description du projet stage**

L'EDQ fait partie des partenaires avec qui la Maison Painchaud travaille en étroite collaboration. En effet, divers intervenants sont appelés à s'y rendre sur une base régulière. Dans le cadre de mon stage, j'y ai accompagné ma superviseuse, à raison d'une fois par semaine, pour évaluer la demande d'admission des personnes incarcérées qui désirent profiter d'un séjour en maison de transition. Aussi, comme mentionné précédemment, la ressource offre un programme aux personnes incarcérées ayant commis un délit à caractère sexuel.

Récemment, le personnel et les gestionnaires de l'EDQ ont manifesté un besoin en matière d'offre de programme à leur établissement. Ils ont fait le constat que certains détenus étaient particulièrement réactifs aux comportements des autres détenus ainsi qu'aux interventions des gardiens de prison, phénomène qui a une incidence sur le climat. De fait, l'adoption de comportements agressifs, violents et opposants occasionne la mise en place de mesures disciplinaires et influence la nature des relations entre détenus ainsi qu'entre détenu et surveillant.

Considérant la réputation favorable du programme Départ-VI, offert depuis près de 35 ans à la Maison Painchaud, ils ont approché cette ressource pour évaluer la possibilité d'adapter ce programme, en vue de l'offrir aux personnes incarcérées. Ainsi, dans le cadre de mon projet de stage, je me suis intéressée au phénomène d'impulsivité et d'agressivité chez les personnes judiciairisées, principalement lors de l'emprisonnement. J'ai abordé la problématique sous deux angles distincts, d'abord selon une perspective développementale, soit par le biais des facteurs de risque et de maintien qui y sont rattachés (individuel, familial et social), et ce, afin de mieux comprendre la place qu'occupent ces comportements dans la vie de ces individus. Ensuite, j'ai cherché à comprendre l'influence du contexte particulier de l'enfermement, en interaction avec les caractéristiques personnelles des détenus, sur l'adoption des comportements impulsifs et agressifs. La démarche vise à faire émerger des pistes d'intervention à prioriser, en vue d'adapter le programme Départ-VI aux besoins particuliers de la clientèle carcérale.



## **CHAPITRE II : Recension des écrits et contexte théorique**

Le présent chapitre vise à faire un survol des différents concepts théoriques qui composent le projet de stage. Rappelons que ce projet a pris naissance à la suite d'une demande de l'EDQ, important partenaire de la Maison Painchaud, ressource où nous avons effectué notre stage. Cet établissement a constaté que les conduites agressives en détention sont un phénomène bien présent, lequel n'est pas sans conséquence. Les gestionnaires souhaitent donc offrir, entre les murs de la prison, un programme de gestion des émotions et des conduites et ont démontré de l'intérêt à y annexer une modalité sportive.

Dans un premier temps, nous avons cherché à définir l'agressivité ainsi qu'à mieux comprendre les schèmes comportementaux dans lesquels elle s'inscrit. Comme la population d'intérêt est criminalisée, nous avons également considéré le lien entre la délinquance et les conduites agressives. Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à l'agressivité, selon une perspective développementale. Nous avons donc exploré les diverses sources d'influences qui y sont rattachées durant l'enfance, soit la famille, les pairs et le milieu scolaire. Dans un troisième temps, nous avons exploré les caractéristiques personnelles qui favorisent l'adoption de conduites agressives. Dans un quatrième temps, nous avons porté notre attention sur les caractéristiques propres au milieu d'intérêt, soit la prison, ainsi qu'à celles des individus qui y sont enfermées. Il est alors possible de mieux situer la place qu'occupent les conduites agressives dans ce contexte particulier. Enfin, nous avons survolé la littérature qui s'est intéressée à l'activité physique comme moyen de gestion des émotions et des conduites agressives, auprès d'une clientèle judiciairisée et incarcérée.

### **2.1 L'agressivité**

L'agressivité fait partie intégrante de la vie des êtres humains, elle peut ainsi être qualifiée de «normale» (Broidy et al., 2003). Alors qu'elle est principalement observée durant la petite enfance, à partir de deux ans, elle tend à diminuer. De fait, le développement des aptitudes sociales relatives à la résolution de problèmes (communication et gestion des émotions) ainsi que la présence de modèles prosociaux dans l'entourage de l'enfant peuvent y contribuer (Brendgen et al., 2008; Broidy et al., 2003; Côté, Vaillancourt, LeBlanc, Nagin et

Tremblay, 2006). L'enfant peut alors faire l'apprentissage des stratégies adaptatives telles qu'acquérir une plus grande maîtrise de soi et développer ses capacités langagières ainsi que sa tolérance aux frustrations, habiletés qui permettent une meilleure gestion de l'agressivité et une meilleure adaptation sociale (Keenan, 2003; Keenan et Shaw, 2003; Dionne et al., Tremblay, Boivin, Lapointe et Pérusse, 2003). Il n'en demeure pas moins que les conduites agressives sont observées à différentes étapes du développement, de l'enfance à l'âge adulte (Frick et coll, 1993).

L'agressivité est un symptôme primaire du trouble du comportement. Cette perturbation comportementale survient durant la jeunesse et consiste en des actes qui briment les droits d'autrui et enfreignent les normes sociales (American Psychiatric Association, 2000). Un haut niveau d'agressivité durant l'enfance est un prédicteur de maintien des comportements agressifs. Par conséquent, l'agressivité est considérée comme une variable relativement stable (Loeber, 1996). Néanmoins, la persistance des comportements agressifs est considérée comme problématique. Au fil du temps, elle risque de nuire à l'adaptation de la personne, sur les plans comportemental, social, scolaire et professionnel, relationnel (Martrenchard, 2013; Moffitt, Caspi, Harrington et Milne, 2002; Broidy et al., 2003; Connor, 2012). En effet, les individus qui affichent des comportements agressifs sont généralement plus imprévisibles et peu tolérants à toute forme de frustration. Ainsi, ils ont tendance à répondre à la provocation avec une violence immédiate (Kockler, Stanford, Nelson, Meloy et Sanford, 2006). Il n'est donc pas surprenant de constater que plusieurs études se sont intéressées à ce phénomène.

L'agression consiste en un comportement, physique ou verbal, dirigé contre une personne et implique la notion d'intention de causer préjudice au plan physique ou psychologique. Little et ses collaborateurs (2003) distinguent deux formes d'agressivité, manifeste et relationnelle. Pour ce qui est de la première, elle implique une confrontation physique ou verbale directe et regroupe des comportements tels que l'intimidation, les bagarres, les injures, la défiance des règles et des figures d'autorité ainsi que l'utilisation d'armes. L'agressivité relationnelle implique plutôt des conduites telles que bavarder dans le dos d'une tierce personne et l'objectif est de nuire à la relation ainsi qu'à l'inclusion sociale de la personne.

Les chercheurs se sont également penchés sur les différentes fonctions de l'agressivité, soit instrumentale et réactive (Gauthier, Gignac, Lafortune et Cousineau, 2010; Little, Brauner, Jones, Nock et Hawley, 2003). Pour ce qui est de la première catégorie, elle provient du modèle théorique de l'apprentissage social (Bandura, 1973), suggérant que les comportements agressifs sont appris par imitation ainsi que par renforcement vicariant et opérant. Ce type d'agressivité est prémédité, délibéré, oppressif et proactif. Le but recherché par la personne est de dominer ou d'influencer l'autre afin d'atteindre ses buts. Cette forme d'agressivité constitue d'ailleurs un bon prédicteur de délinquance (Gauthier et al., 2010). Pour ce qui est du second type d'agressivité, il renvoie au modèle frustration-agression de Berkowitz (1981). Cette forme d'agressivité consiste en une réponse impulsive, non préméditée, défensive et peu contrôlée relativement à une source de frustration, de provocation ou de menace perçue. Elle s'exprime lorsque des barrières nuisent à l'atteinte des buts fixés. Dans ces conditions, une attention particulière est portée aux signaux d'hostilité des autres. Dans ce contexte, l'agressivité est donc un comportement hostile et colérique, dirigé vers la source de frustration, qui se manifeste lorsque la satisfaction ou la gratification attendue par la mise en action ne s'actualise pas (Gauthier et al., 2010; Vitaro, Brendgen et Tremblay, 2002). L'individu présente généralement une difficulté à interpréter les situations interpersonnelles, une tendance à attribuer ses propres comportements à des causes externes (hors de son contrôle), une minimisation de son potentiel agressif, un surinvestissement des émotions associées à la colère ainsi que des aptitudes de résolution de conflits et des ressources restreintes en terme de solutions socialement acceptables (Brendgen et al., 2008; Gauthier et al., 2010; Martrenchard, 2013).

Les comportements agressifs et violents sont davantage observés chez les jeunes qui possèdent des compétences sociales précaires et qui éprouvent de la difficulté à exprimer ainsi qu'à gérer adéquatement leurs affects négatifs (colère, irritabilité), lesquels sont suscités par une intolérance aux frustrations et des incompréhensions face à leurs besoins et attentes personnels. Dans ces conditions, l'agressivité est susceptible d'être abordée comme un moyen privilégié pour se soulager les tensions (Gannon, Ward, Beech et Fisher, 2007) et peut se manifester par des actes violents. Qui plus est, la conduite agressive et violente peut s'avérer une option intéressante, notamment puisqu'elle donne l'illusion d'un sentiment de pouvoir,

plus particulièrement lorsque l'individu estime que ses besoins sont insatisfaits, il se sent dévalorisé et il est confronté à des échecs sociaux. L'agressivité, en tant que mécanisme d'adaptation, est associée à la présence de déficits cognitifs et sociaux.

L'agressivité est donc un trait de personnalité présent dès l'enfance et qui, lorsque l'individu n'est pas en mesure de le tempérer, notamment en raison d'un développement déficitaire sur le plan des habiletés sociales, nuit à son adaptation sociale. De fait, elle influence la relation entre la personne et son environnement et est intimement liée à l'adoption de conduites et de réactions antisociales telles que l'irritabilité, l'hostilité et l'agressivité, la délinquance ainsi que les actes violents.

La prochaine sous-section concerne, plus spécifiquement, les éléments qui sont rattachés à l'émergence de conduites agressives.

### **2.1.1 Les composantes associées aux conduites agressives**

Les émotions, les cognitions, les habiletés sociales ainsi que la maîtrise de soi sont intimement liées à l'agressivité. D'abord, les émotions jouent un rôle majeur quant à l'adaptation des individus aux situations rencontrées. Elles sont universelles et directement liées aux comportements des êtres humains. Or, des études ont démontré qu'une mauvaise gestion des émotions négatives (colère, frustration, anxiété et peur) est associée à l'actualisation d'actions agressives et violentes (Higgins 2010). Plus spécifiquement, la colère a un effet perturbateur sur les processus cognitifs. Par exemple, la montée de tension vécue par un individu, aux prises avec une émotion négative envahissante (p. ex. la colère), est susceptible d'entraver la gestion efficace de cet affect et, conséquemment, d'influencer négativement le choix des mécanismes d'adaptation. L'individu se trouve ainsi dans des dispositions qui favorisent le recours à des comportements inadéquats, agressifs et criminalisés (Higgins, 2010).

En ce qui a trait aux habiletés sociales, elles permettent à l'individu de s'ajuster aux différentes situations sociales, et ce, grâce à des processus affectifs et cognitifs qui favorisent la communication et la résolution de problème. Lorsqu'une personne possède les capacités cognitives nécessaires pour bien comprendre les messages qui lui sont adressés, elle est mieux disposée pour fournir une réponse appropriée et socialement acceptable (McFall, 1982).

Néanmoins, force est d'admettre que tous ne possèdent pas les ressources internes et externes pour s'adapter à une situation de façon socialement acceptable.

L'impulsivité est directement liée au concept de désinhibition comportementale. Par définition, les conduites impulsives sont des actions spontanées et non planifiées (exempt de réflexion), qui surviennent avant même que la personne ait pris une décision consciente. Les personnes impulsives ont tendance à prendre des risques non calculés et à agir sans tenir compte des conséquences possibles. Elle renvoie également à une incapacité à inhiber et à remettre à plus tard une action ainsi qu'à en évaluer la pertinence (Baylé et Olié, 1998; Martrenchard, 2013). En somme, l'impulsivité et le manque d'inhibition qui y est rattaché nuisent à la recherche de solutions alternatives lors de situations qui posent problème ou qui sont source d'inconfort.

L'agressivité est intimement liée à l'impulsivité. Certaines études traitent d'ailleurs du phénomène de l'agressivité impulsive, laquelle renvoie à des excès agressifs spontanés et disproportionnés en regard de l'élément déclencheur. Durant l'enfance, l'agressivité impulsive est associée à un au niveau d'hostilité ainsi qu'à un biais d'attribution hostile (Leblanc et Desbiens, 2008). Or, les enfants et les adultes aux prises avec une problématique d'agressivité impulsive présentent plus d'impulsivité générale, d'hostilité et de difficultés cognitives, sociales et de l'humeur (Barratt, Stanford, Felthous et Kent, 1997; Mathias et al., 2007), ce qui entrave leur ajustement social.

## **2.2 L'agressivité selon une perspective développementale**

L'agressivité constitue un facteur dynamique qui a largement été documenté dans la littérature s'intéressant à la délinquance. Ce sont deux conduites intimement liées (Gauthier et al., 2010; Laub et Lauritsen, 1993; McGee, Wickes, Corcoran, Bor et Najman, 2011). Les études de Tremblay et LeMarquand (2001) et de Tremblay (2010) stipulent que l'agressivité est associée à l'émergence de comportements antisociaux et de comportements délinquants, en bas âge, puis à l'âge adulte. Qui plus est, la présence des comportements agressifs et délinquants en bas âge prédispose l'individu à agir de la sorte une fois qu'il aura atteint la majorité (Keenan, 2003). En outre, l'agressivité augmente la prévalence des problèmes psychosociaux (Huesmann, Eron et Dubow, 2002).

Plusieurs études suggèrent qu'il y a un lien entre la trajectoire développementale des individus et leur implication dans un mode de vie marginal. Comme mentionné précédemment, bien que les conduites agressives soient dites normales durant la petite enfance, règle générale, elles tendent à s'estomper chez la majorité des gens. Néanmoins, la présence de comportements problématiques précoces, dont la violence et l'agressivité, laisse présager une augmentation de l'agir délictuel avec le temps (Hawkins et al., 2003; Tremblay, 2001). Il s'avère effectivement opportun de porter un regard global sur les comportements agressifs, c'est-à-dire de tenir compte tant des facteurs prédisposants que des facteurs de maintien.

Dès l'enfance, l'agressivité se manifeste à travers divers comportements jugés problématiques, violents ou non violents (p. ex. : les bagarres, l'intimidation, le vandalisme, les mensonges) (Frick et al., 1993). Qui plus est, ces comportements s'apparentent à l'agir délictuel, par le fait qu'ils impliquent une transgression de lois et règlements en vigueur. Qui plus est, en raison de leurs comportements difficiles, ces jeunes sont plus enclins à présenter des difficultés sur le plan de l'apprentissage, de l'intégration sociale (Hill et Maughan, 2001). De fait, les jeunes qui se comportent de la sorte ont davantage des difficultés quant au contrôle des émotions négatives, un faible raisonnement moral, des capacités de résolution de problème et d'autocontrôles lacunaires ainsi qu'une prédisposition à attribuer aux autres des intentions hostiles aux autres et à réagir en conséquence (Desbiens, 2003; Gauthier et al., 2010; Keenan, 2003).

Les études qui se sont intéressées aux comportements agressifs et délinquants suggèrent la contribution des caractéristiques personnelles (la personnalité, les croyances, l'attitude, les schèmes perceptuels, les scripts comportementaux) et des divers contrôles sociaux informels (la famille, les amis, l'école, les milieux professionnels), lesquels interagissent au fil du développement (Bègue, 2015; Laub et Lauritsen, 1995). La présence d'une continuité entre l'enfance et l'âge adulte témoigne de l'effet du développement sur ces conduites (Sampson et Laub, 2003).

### **2.2.1 L'influence de la famille**

Les recherches menées en criminologie et en psychologie développementale suggèrent que le contexte familial est important à considérer en matière d'apprentissages comportementaux (Farrington, 2010). Plus spécifiquement, les dynamiques familiales sont considérées comme d'importants déterminants des conduites problématiques, notamment puisqu'elles ont une incidence importante sur les comportements et le bien-être émotionnel de chacun des membres qui la composent (Piquero, Farrington, Welsh, Tremblay et Jennings, 2009).

Le milieu familial constitue un environnement développemental majeur, sur les plans émotionnel et comportemental, en plus d'être le principal lieu de socialisation (Bègue, 2015; Farrington, 2010; Huesmann et al., 2002). La famille joue un rôle important quant à la transmission d'aptitudes favorisant la capacité d'ajustement émotionnelle de l'enfant (Church, Wharton et Taylor, 2009). Or, la sphère émotive est liée aux conduites agressives (Gauthier et al., 2010) ainsi qu'à la manifestation de problèmes intériorisés (anxiété, dépression, retrait social et faible estime de soi) et extériorisés (impulsivité, hyperactivité, troubles d'attention, délinquance et agressivité) (Chan et Yeung, 2009). C'est généralement dans cette cellule que l'enfant apprend à créer des liens avec son entourage et à vivre en société.

La théorie de l'apprentissage social avance que les individus apprennent à réagir aux autres par le biais de modelage, soit en observant les comportements d'autrui, ainsi que par conditionnement opérant (renforcement et punition) et vicariant (observation et imitation). Par conséquent, les réactions auxquelles ils sont exposés, de même que la réponse des parents à leurs propres comportements, ont une incidence sur leurs conduites subséquentes. Cette perspective théorique appuie l'existence d'un lien entre les expériences familiales inadéquates et l'adoption de comportements marginaux des enfants, agressifs et délinquants (Bandura, 1973; Widom, 1989, 2000).

L'important corpus d'études qui s'est intéressé aux liens entre les facteurs familiaux et le développement de conduites agressives a permis de mettre en perspective divers comportements et pratiques parentaux ainsi que le fonctionnement familial inopérants : le rejet et l'hostilité envers l'enfant, la maltraitance, l'absence de supervision, les mesures coercitives,

les modes de communication défailants, les conflits conjugaux, la séparation, la violence conjugale, la toxicomanie des parents et la psychopathologie de parents (criminalité, violence parentale et tolérance à la violence) (Farrington, 2010; Hawkins et al., 2003; Heidgerken, Hughes, Cavell et Willson, 2004). La présente section vise donc à faire un survol de certains éléments associés à la famille qui peuvent avoir une incidence sur les conduites agressives.

### **La maltraitance**

La maltraitance, c'est-à-dire l'administration de mauvais traitements et la négligence, constitue un important facteur de risque à l'émergence d'agressivité et de conduites antisociales durant l'enfance ainsi qu'au cours de la vie de la personne : la délinquance, la consommation d'intoxicants, la violence, les problèmes internalisés et externalisés, la dépression et l'arrestation. Les effets de ces mauvais traitements sont observables, que l'enfant en soit témoin ou la cible directe (Derzon, 2010; Hollist, Hughes et Schaible, 2009; Thornberry, Ireland et Smith, 2001). Néanmoins, l'effet serait plus important lorsque les mauvais traitements sont administrés durant une longue période et durant l'adolescence.

Ces pratiques parentales risquent d'affecter le processus de traitement de l'information social de l'enfant, notamment en contribuant au développement d'un biais d'attribution d'intentions hostiles à autrui, mode de pensées qui encourage à répondre aux situations avec agressivité. La maltraitance peut également, par le processus de modelage, renforcer l'idée selon laquelle les conduites agressives sont efficaces pour régler les problèmes sociaux (Bandura, 1973; Leblanc et Desbiens, 2008). Qui plus est, une proportion importante des personnes criminalisées qui adoptent des comportements violents et agressifs présente des antécédents de maltraitance durant l'enfance, lesquels sont associés à des problèmes de gestion de la colère ultérieurs (Gardner et Moore, 2014; Gardner, Moore et Dettore, 2014; Hollist et al., 2009). Ainsi, afin de mettre un terme à l'inconfort ressenti ainsi qu'à la situation qui en est la cause, ces individus seront tentés d'agir de sorte à y mettre un terme en agissant sur l'environnement.

### **L'hostilité et les mesures disciplinaires**

L'hostilité et le rejet du parent à l'endroit de l'enfant peuvent également être liés au développement de conduites agressives. Les comportements hostiles des parents incitent à des



rapports conflictuels empreints d'agressivité. Or, l'exposition à de tels comportements peut renforcer la croyance selon laquelle l'agressivité est un moyen efficace pour atteindre ses buts ou obtenir gain de cause dans le cadre des relations interpersonnelles (Capaldi et Patterson, 1994), ce qui fait référence à l'apprentissage vicariant de Bandura (1973).

Qui plus est, Vitaro et ses collègues (2006) ont obtenu, par le biais d'une étude longitudinale, des résultats appuyant que l'hostilité des parents et l'utilisation de pratiques coercitives sont associées à la manifestation de conduites agressives chez des enfants d'âge préscolaire. Comme c'est le cas pour la maltraitance, les pratiques parentales hostiles favorisent le développement d'un biais d'attribution hostile, en contexte social ambigu ainsi que la croyance que l'agressivité est une solution efficace (Bandura, 1973; Heidgerken et al., 2004). Les mesures disciplinaires abusives, dures, irrégulières et incohérentes sont considérées comme des facteurs de risque associés à l'adoption de comportements délinquants et antisociaux (Farrington, 2010; Heidgerken et al., 2004).

L'étude de Joussemet et ses collaborateurs (2008) suggère que l'incohérence de la discipline parentale, l'emploi de punitions physiques et le faible engagement affectif du parent ont une influence sur le développement des cognitions sociales de l'enfant. Par ailleurs, une trop grande permissivité de la mère ainsi que le fait d'ignorer les conduites agressives de son enfant peuvent également favoriser le maintien de ces comportements (Del Vecchio et O'Leary, 2006). En outre, la supervision parentale inadéquate, soit l'absence ou de l'inconstance de cette pratique, est un prédicteur de l'adoption de conduites agressives des enfants ainsi qu'un modérateur du lien entre l'agressivité et la délinquance (Brendgen, Vitaro, Tremblay et Lavoie, 2001; Vaillancourt, Miller, Fagbemi, Côté et Tremblay, 2007). L'étude de Brendgen et ses collaborateurs (2001) suggère que la relation entre les conduites agressives des garçons à l'adolescence et la violence ultérieure observée délinquance varierait selon le degré de supervision parental. Ainsi, une plus grande supervision parentale viendrait contrecarrer cette séquence.

### **La séparation et la violence conjugale**

La séparation des parents, elle est associée à une plus forte manifestation de conduites antisociales et agressives de l'enfant (Derzon, 2010; Hertherington et Stanley-Hagan, 1999),

contrairement à ceux qui évoluent dans un milieu familial intact. En contrepartie, les conflits interpersonnels et l'agressivité auxquels l'enfant est exposé ont un effet modérateur important quant aux conduites agressives des enfants. La violence et les conflits physiques entre les parents sont d'ailleurs étroitement liés à l'émergence de problème d'adaptation de l'enfant (développement de comportements agressifs, antisociaux et délinquants) (O'Hearn, Margolin et John, 1997). De fait, l'exposition à de telles conduites peut favoriser l'usage de l'agressivité, puisqu'elle constitue un modèle d'apprentissage qui légitime la violence pour parvenir à ses fins. Elle a également un impact sur le parcours de vie de l'enfant, notamment en ce qui a trait à la capacité de régulation des émotions ainsi que d'autocontrôle (Schneider et Normand, 2009; Smith, Ireland et Thornberry, 2005; Widom, 1989, 2000). Plus spécifiquement, l'emploi d'un langage conflictuel et négatif du parent envers son enfant a une incidence sur le développement de comportements problématiques (agressivité), notamment puisqu'il suscite des affects négatifs chez ce dernier (Schneider et Normand, 2009).

### **Les autres caractéristiques**

Les enfants qui évoluent dans une famille dont les parents sont aux prises avec une problématique de consommation d'alcool ou de drogues sont plus susceptibles de présenter des attitudes antisociales et des troubles de comportement extériorisé (p. ex. : intimidation, agressivité envers les autres, comportements destructeurs, refus d'encadrement, etc.) (Fortin, Marcotte, Royer et Potvin, 2000; Marmorstein, Iacono et McGue, 2009). Toutefois, lorsque certaines variables sont contrôlées, notamment la faible supervision, la discipline irrégulière et dure ainsi que le rejet parental, la toxicomanie des parents n'a plus d'influence (Sampson et Laub, 1995).

Le faible statut socioéconomique et la monoparentalité ont une incidence sur l'émergence de conduites problématiques des enfants (comportements antisociaux et agressivité). En effet, ils affectent négativement la supervision et l'encadrement offerts aux enfants et, par le fait même, l'apprentissage de compétences telles que la maîtrise de soi (Schneider et Normand, 2009). Qui plus est, lorsque la surveillance parentale est insuffisante, les jeunes sont plus susceptibles de s'associer à des personnes délinquantes et d'adopter un mode de vie marginal (Weatherbum, 2001).

En somme, l'étude de Huesmann et ses collaborateurs (2002) a démontré que les facteurs contextuels, tels que les bases familiales (valeurs et croyances), la communication et les interactions au sein de la famille, peuvent influencer l'adoption de comportements agressifs par les enfants et, de façon subséquente, ceux perpétrés une fois adultes. Il faut néanmoins garder à l'esprit que des problèmes de comportements tels que l'agressivité peuvent être observés chez des jeunes qui ont évolué dans des familles qui ne présentent pas les caractéristiques énumérées ci-haut.

De fait, les éléments susceptibles d'influencer l'occurrence des conduites agressives sont complexes et multiples (individuels, familiaux, sociaux), en plus d'interagir et d'évoluer au fil du développement de la personne. Par ailleurs, la faiblesse des liens intrafamiliaux est un modérateur de la relation entre l'affiliation à des pairs marginaux et les conduites antisociales. Notamment, le vide créé par l'absence de lien significatif entre le parent et l'enfant est susceptible d'être comblé par l'adhésion à des valeurs et des attitudes antisociales, l'affiliation à des pairs marginaux ou toute relation avec des personnes en rupture avec les formes de contrôle social informel (Agnew, 2006). La prochaine section s'intéresse à l'influence des pairs sur les conduites agressives.

### **2.2.2 L'influence des pairs**

À l'enfance et à l'adolescence, les pairs constituent une seconde forme de contrôle social d'influence. Les conduites agressives sont observables chez un grand nombre de jeunes et, ceux-ci passent généralement à l'acte avec leurs pairs : extorsion, vol, destruction de biens, manipulation, exclusion, bagarre (Deater-Deckard, 2001). Il paraît donc pertinent de s'intéresser aux personnes qui composent le réseau social du jeune (Haynie et Osgood, 2005). D'autant plus que l'adoption de comportements marginaux avec le groupe de pairs est associée à une perturbation du développement socioémotionnel et de la performance scolaire ainsi qu'à des états affectifs négatifs, en plus de favoriser l'abus de substances et les attitudes antisociales (Vitaro, Gendreau, Tremblay, Oligny, 1998).

Les adolescents qui passent plus de temps avec des pairs délinquants sont plus à risque de s'engager dans des activités criminelles (Deater-Deckard, 2001). C'est surtout le cas des jeunes qui adhèrent à un mode de vie antisocial ainsi qu'à un système des valeurs et d'attitudes

procriminelles. L'effet de sélection (Cohen, 1983) fournit une explication à l'influence des pairs au plan comportemental suivant le principe de ceux qui se ressemblent s'assemblent. Plus spécifiquement, l'être humain a naturellement tendance à s'associer à des individus qui présentent des ressemblances sur le plan de la personnalité et des conduites. Or, les jeunes agressifs ont tendance à se rapprocher de ceux qui le sont également (adhésion à des valeurs et comportements semblables). Qui plus est, les jeunes qui fréquentent des amis qui sont agressifs sont plus enclins à adopter de telles conduites à leur tour, entre autres, par voie de renforcement ainsi que par imitation (Bandura, 1973; Boivin, Vitaro et Poulin, 2005; Vitaro, Boivin et Tremblay, 2007). En outre, les normes et les valeurs partagées par le groupe d'appartenance ont une influence sur les conduites agressives (Greenman, 2009; Vaillancourt et al., 2007). Bien qu'ils ne constituent qu'une part d'explication de l'occurrence des conduites agressives chez les jeunes, les études reconnaissent l'influence des divers processus sociaux tels que la socialisation et la sélection mutuelle.

L'agressivité chez les jeunes est une cause courante de rejet par les pairs jugés positifs. Des études ont permis d'observer l'influence négative de l'agressivité sur les compétences sociales et, par conséquent, sur l'établissement de relations interpersonnelles saines (Deater-Deckard, 2001; Hymel, Vaillancourt, McDougall et Renshaw, 2002). En contrepartie, des études récentes ont démontré que le rejet par les pairs favorise l'adoption de conduites agressives des jeunes qui en sont victime ainsi que l'affiliation à des pairs qui encouragent l'agressivité (Greenman, Schneider et Tomada, 2009; Laird, Jordan, Dodge, Pettit et Bates, 2001).

En somme, il appert que l'enfant qui évolue dans un milieu familial dysfonctionnel est plus susceptible d'entrer en relation avec des pairs marginalisés, notamment en raison des valeurs communes qu'ils partagent. Qui plus est, les jeunes qui présentent des lacunes sur le plan des habiletés sociales et qui sont de nature plus agressive éprouvent de la difficulté à développer ainsi qu'à maintenir des saines relations amicales et sont plus à risque de subir du rejet social. Alors que le rejet social contribue à l'adhésion à un mode de conduites marginalisées, les relations avec les pairs antisociaux renforcent l'adhésion à un système de valeur marginal et encouragent l'adoption de conduites agressives.

### **2.2.3 L'influence du milieu scolaire**

L'école est un troisième environnement qui joue un rôle important quant au développement d'aptitudes relatives à la socialisation et à l'autonomie des jeunes. Tout comme la famille et les pairs, le milieu scolaire exerce une forme de contrôle social informel qui peut aussi bien favoriser l'apprentissage de compétences sociales que contribuer au développement de troubles de comportements (Fortin et al., 2000). La présente section s'intéresse donc aux mécanismes par lesquels cette institution peut agir sur les conduites antisociales et agressives des jeunes qui la fréquentent.

D'abord, les enfants qui adoptent des comportements turbulents et problématiques éprouvent généralement plus de difficultés scolaires. Un tel constat s'explique, entre autres, par le fait que les jeunes agressifs sont aux prises avec des lacunes sur le plan des habiletés sociales ainsi que de la gestion et de l'expression des émotions. De surcroît, ces enfants présentent des difficultés aux plans de l'adaptation et de l'intégration scolaire, en plus d'être plus susceptibles d'être rejetés par leurs pairs (Farmer et Bierman, 2002). Les faibles habiletés sociales peuvent influencer négativement la capacité à répondre adéquatement aux demandes de l'environnement, notamment en milieu scolaire. En outre, les difficultés d'adaptation, les lacunes au plan des habiletés prosociales ainsi que l'hyperactivité et l'inattention, associées à la problématique d'agressivité, risquent d'entraver les relations interpersonnelles et la performance scolaire (Coie, Lochman, Terry et Hyman, 1992; Farmer et Bierman, 2002; Werthamer-Larsson, Kellam et Wheeler, 1991).

Selon l'étude de Cohen-Salmon (2005), il appert que l'actualisation de conduites problématiques est favorisée par l'exclusion du milieu scolaire, conjuguée à la présence de troubles externalisés ainsi qu'à la fréquentation d'un milieu empreint de violence. Une désaffiliation scolaire peut, par conséquent, favoriser l'adoption de comportements marginaux (Bryant, Schulenberg, O'malley, Bachman et Johnston, 2003; Fréchette et Leblanc, 1987). Reid, Patterson et Snyder (2002) ont, pour leur part, mis en évidence l'association entre le rejet social, les difficultés sur le plan académique et le maintien des conduites agressives. Qui plus est, diverses recherches ont démontré que les jeunes décrocheurs manifestent davantage de troubles du comportement et des conduites antisociaux (délinquance, violence

interpersonnelle et abus), ce qui risque de compromettre leur adaptation sociale (Fortin, Royer, Potvin, Marcotte et Yergeau, 2004; French et Conrad, 2001).

Sommairement, la famille, les pairs et le milieu scolaire, c'est-à-dire le fonctionnement de ces milieux et les interactions entre les membres qui les composent, exercent tous une forme de contrôle social qui, à divers degrés, influence le développement et l'apprentissage d'habiletés sociales ainsi que l'adaptation sociale des jeunes. Plus spécifiquement, les apprentissages qui y sont faits notamment en ce qui a trait aux liens entre les conduites et les conséquences attendues sont susceptibles d'influencer les comportements ultérieurs en situation d'éveil émotionnel (Bandura, 1973). Or, bien que ce ne soit pas la norme, il apparaît que par divers processus (modélage, conditionnement opérant et vicariant, effet de sélection), l'entourage du jeune ne favorise pas l'apprentissage optimal de compétences prosociales. Aussi, au fil des années, les caractéristiques propres à chacune de ces entités interagissent entre elles et s'influencent mutuellement. Les études recensées ne permettent toutefois pas d'établir de lien causal entre les caractéristiques de ces environnements et les conduites agressives. En outre, l'agressivité est un phénomène complexe et, bien que l'influence de l'aspect développemental ne soit pas négligeable, les facteurs individuels ont également suscité l'intérêt des chercheurs qui s'intéressent à cette problématique.

## **2.3 Caractéristiques personnelles et agressivité**

### **2.3.1 L'âge**

Pour ce qui est de l'âge, la prévalence de l'agressivité est plus élevée durant la petite enfance, puis tend à diminuer, en fonction du stade de développement de l'enfant et de l'apprentissage d'habiletés plus appropriées (Brendgen et al., 2001; Broidy et al., 2003; Côté et al., 2006). Les habiletés langagières, la capacité d'autocontrôle et d'inhibition du comportement, la résolution de problèmes et l'autorégulation des émotions sont des stratégies adaptatives qui favorisent la diminution de l'utilisation de l'agressivité (Dionne et al., 2003; Keenan et Shaw, 2003). Certains jeunes persisteront toutefois à manifester des conduites agressives, lesquelles sont associées à diverses problématiques, notamment sur le plan de l'adaptation sociale (Broidy et al., 2003; Connor, 2012; Moffitt et al., 2002).

### 2.3.2 La personnalité et le tempérament

Outre l'âge, la personnalité constitue une caractéristique personnelle importante à considérer. En effet, elle influence la façon dont l'individu réfléchit, pense et se comporte, et ce, selon les diverses situations. Elle est donc dynamique (Allport, 1937). Selon Eysenck (1953), la personnalité consiste en l'organisation plus ou moins durable du tempérament, de l'intelligence et du caractère. Elle est un déterminant clé quant à l'adaptation de la personne à son environnement. Avec l'âge, la maturation fonctionnelle devrait permettre l'adaptation de la personnalité aux transitions rencontrées à différentes périodes de vie (Morizot et Miranda, 2007). Ce procédé évolutif est essentiel puisqu'il favorise une meilleure stabilité émotionnelle.

Le tempérament est considéré comme le précurseur biologique de la personnalité et renvoie à la dimension affective et émotionnelle de la personnalité (Buss et Plomin, 2014). Il se définit en bas âge et son influence perdure tout au long de la vie de l'individu. Il fait donc référence aux caractéristiques stables et inhérentes à l'individu, lesquelles influencent la façon dont il répond et réagit à son environnement (Else-Quest, Hyde, Goldsmith, Van Hulle, 2006).

Deux types de tempérament sont plus souvent observés auprès des individus adoptant des conduites antisociales. Le premier concerne la recherche de sensations fortes ainsi que la faible capacité d'autocontrôle (*impulsive/sensation-seeking*) (Berkowitz, 2008; Glenn, Raine, Venables et Mednick, 2007), alors que le second fait référence à la dimension socioémotionnelle de l'individu (Moffitt, 2003). Cette dernière renvoie à l'émotivité négative, c'est-à-dire à l'agressivité, à l'aliénation (sentiment d'être maltraité) ainsi qu'au stress (réaction qui suscite la colère et l'irritabilité). Par exemple, la frustration est un état émotionnel négatif qui influence l'interprétation et la perception que la personne a d'une situation et, par le fait même, les réponses subséquentes. L'individu est alors susceptible de présenter de problèmes d'adaptation et d'adopter des comportements agressifs (Berkowitz, 2008).

Les traits de personnalité et le tempérament permettraient de prédire l'apparition, l'aggravation et la persistance d'une multitude de problèmes d'adaptation futurs des individus (Morizot et Miranda, 2007; Morizot et Vitaro, 2003). Des études ont révélé que la présence de certains traits, tels que l'agressivité, l'affectivité négative ainsi que la faible maîtrise de soi, est

associée à une faible adaptation sociale ainsi qu'à la délinquance. Qui plus est, il appert que les traits de personnalité d'un individu ont une incidence sur les situations dans lesquelles il se trouve impliqué ainsi que les gens qu'il fréquente et, par le fait même, les comportements qu'il adopte (Eysenck, 1953; Listwan, Van Voorhis, Spruance et Sperber, 2004).

### **2.3.3 Les valeurs et les croyances**

Plusieurs études ont établi que les cognitions, les croyances, les valeurs et les normes sociales auxquelles adhère l'individu sont des prédicteurs de la délinquance (Andrews et Bonta, 2010; Arthur, Hawkins, Pollard, Catalano et Baglioni, 2002). De plus, considérant leur influence sur les modes de pensée des individus lors de situations sociales difficiles (rendre légitimer, excuser ou exiger des réponses violentes), elles sont également associées aux conduites agressives (Ousey et Wilcox, 2005). En effet, les croyances et les valeurs auxquelles adhère un individu sont directement liées à ses comportements et elles servent de barèmes quant à l'évaluation des événements et des actions posées par autrui (Schwartz et al., 2012). Ainsi, la rigidité du système de valeurs antisociales freine la capacité de la personne à considérer des alternatives à la transgression et à l'agression comme stratégies de résolution de problème.

### **2.3.4 La toxicomanie**

La consommation de drogues et d'alcool est considérée comme un facteur de risque intimement lié à la délinquance et aux conduites violentes (Armstrong et al., 2005; Hammersley, Marsland et Reid, 2003), et ce, de façon plus significative lorsque l'individu en fait usage à un âge précoce, soit avant 12 ans (Hawkins et al., 2000). Dans certaines circonstances, l'alcool augmente le risque de violence criminelle. Plus spécifiquement, les personnes qui boivent beaucoup, contrairement à celles qui boivent peu ou pas, sont plus susceptibles de commettre des infractions violentes et d'adopter des conduites agressives. Or, la toxicomanie est considérée comme ayant une incidence positive le potentiel de violence et d'agressivité des individus. Enfin, il appert que certains individus consomment pour se donner du courage et faciliter le passage à l'acte (Gavray, 2015).



Maintenant qu'il est établi que diverses composantes personnelles et sociales peuvent favoriser l'émergence et le maintien de conduites agressives, voyons voir le lien entre l'actualisation de telles conduites et l'adaptation des prisonniers au milieu carcéral.

## **2.4 L'adaptation à l'incarcération**

Les comportements violents, lors de l'incarcération, sont un phénomène bien présent. Les personnes détenues ont tendance à être plus réfractaires aux normes, ce qui a une incidence positive sur l'émergence de l'agressivité, attitude qui peut être renforcée par le contexte d'enfermement, lequel est qualifié d'oppressant et de contraignant. De surcroît, la forte concentration de ces individus, conjuguée à une importante pression sociale ainsi qu'à un contrôle omniprésent, est susceptible de favoriser l'actualisation de telles conduites (Cabelguen, 2006). Ces conduites ne sont pas sans conséquence. De fait, elles nuisent à l'adaptation des personnes ainsi qu'à l'établissement d'un climat et de relations interpersonnelles saines (Bryne et Hummer, 2007; Sorensen, Cunningham, Vigen et Woods, 2011; Wolff, Blitz, Shi, Siegel et Bachman, 2007). Elles affectent l'ordre du milieu et menacent la sécurité des divers acteurs qui y gravitent (détenus, gardiens et autres membres du personnel), de même que la santé et le bien-être de ces individus. L'agressivité engendre un climat d'instabilité susceptible d'éveiller des sentiments de peur et d'insécurité chez les individus. De fait, ce phénomène a suscité l'intérêt des chercheurs et ils s'y sont intéressés par le biais d'analyse des facteurs propres à l'individu (caractéristiques personnelles, antécédents carcéraux et judiciaires, type de délit, expérience et connaissance du milieu) et de ceux liés au contexte (caractéristiques du milieu et du mode de gestion institutionnel) (Clemmer, 1940; Gendreau, Goggin, Law, 1997; Irwin et Cressey, 1962; Palermo, 2011; Sykes, 1958).

L'incarcération occasionne plusieurs changements dans la vie d'un individu et implique une rupture avec ses repères, ses habitudes et son réseau. Dans ce contexte, une amplification de stimuli négatifs et une diminution des ressources d'adaptation disponibles sont observées. Ainsi, étant limité dans l'accès à des ressources affectives et matérielles ainsi que dans son pouvoir d'atteindre ses objectifs, l'individu risque davantage d'utiliser des moyens rapides, accessibles et généralement inadéquats pour obtenir les bénéfices souhaités (Descormiers, Bouchard et Corrado, 2011). Les sentiments négatifs générés par l'isolement et

l'exclusion rendent l'adaptation de l'individu plus laborieuse (Jordan, 2011). Qui plus est, l'intensité et la fréquence de la perception de coercition sont associées à l'émergence de comportements hostiles et négatifs en contexte d'enfermement. En effet, la présence d'un important contrôle social informel direct (restriction) et indirect (enfermement) est omniprésente (Colvin 2000).

Outre les caractéristiques du milieu, il appert que la capacité d'adaptation des individus est également tributaire de leurs caractéristiques personnelles (cognitives, émotionnelles et comportementales) et sociales (entourage, pairs) (Chamayou, 2012). En effet, elles ont une incidence sur le choix des mécanismes d'adaptation et les comportements des individus. L'adaptation non délinquante nécessite la mise à contribution des sphères émotionnelle (via la communication du vécu émotif), comportementale (via l'activité physique) et cognitive (via les capacités intellectuelles : traitement de l'information) des individus. Cependant, comme mentionné au préalable, ce sont généralement des éléments par rapport auxquels les personnes judiciarisées présentent des lacunes importantes.

Trois modèles théoriques retiennent l'attention en ce qui a trait aux phénomènes des inconduites carcérales et de l'agressivité, soit le modèle de la privation, le modèle de l'importation et le modèle intégratif.

#### **2.4.1 Le modèle de la privation**

Le modèle de la privation tient compte des caractéristiques propres à l'institution ainsi qu'aux conditions de confinement dans lesquelles se trouvent les personnes incarcérées (Sykes, 1958). Par son mandat bien précis, la détention a une incidence sur les détenus. Entre les murs des prisons, ces individus se trouvent confinés dans un espace largement circonscrit et soumis à plusieurs contraintes (déplacement, nourriture, effets personnels, dépenses, activités). Ils sont ainsi confrontés à diverses pertes sur le plan de la liberté, des biens et services offerts, des relations hétérosexuelles, de l'autonomie, de la vie privée et de la sécurité. Or, dans ce contexte, les formes d'assujettissement sont multiples et omniprésentes (Bonta et Gendreau, 1990; Cabelguen, 2006; Goulding, 2007). Qui plus est, la présence quasi constante d'autrui (gardiens ou codétenus) rend la fuite impossible et contrevient au besoin d'intimité. Dans ce contexte, l'émergence des sentiments tels que la résignation, l'insoumission, la colère,

la tension et l'agressivité risquent d'être amplifiées (Cabelguen, 2006). En outre, les frustrations vécues par les prisonniers constituent une entrave à la collaboration et à l'adaptation des personnes et peuvent, en partie, expliquer l'émergence de la violence (Cabelguen, 2006; Chamayou, 2012; Vacheret et Lemire, 2007; Sykes, 1958).

La surpopulation a également une incidence négative sur l'adaptation à l'enfermement, notamment puisqu'elle engendre l'hostilité et le stress, lesquelles augmentent les risques de violence (Cabelguen, 2006). Règle générale, elle rend difficile le respect des droits fondamentaux et de la dignité de la personne. Qui plus est, les ressources disponibles pour l'ensemble de la population étant restreintes, l'agressivité et la concurrence se font plus présentes (Ellis, Grasnich et Gilman, 1974).

En réaction à ce contexte particulier, deux phénomènes ont été observés. D'abord, Clemmer (1940) est le premier chercheur qui a parlé du phénomène de *prisonnérification*, lequel a été largement étudié dans le système carcéral. Il fait référence au changement d'attitudes et de valeurs des personnes incarcérées. Ce phénomène est tributaire de la durée d'emprisonnement et donne lieu à une opposition aux règles établies par l'institution ainsi qu'à une consolidation de la solidarité entre prisonniers (Lemire, 1990). Les frustrations associées aux nombreuses privations, conjuguées à l'adhésion des détenus à une sous-culture, valorisant la loi du silence et la solidarité entre prisonniers, encouragent la commission de comportements violents et agressifs, l'adoption d'une attitude réfractaire à l'autorité, les altercations entre détenus ainsi que le non-respect des règles institutionnelles (Vacheret et Lemire, 2007; Sykes et Messinger, 1960). De telles conduites ont un effet négatif sur l'ambiance qui règne entre les murs d'une prison, de même que sur les relations interpersonnelles.

Au fil des années, les principes du modèle de privation ont fait l'objet de diverses critiques. L'effet des caractéristiques énumérées précédemment, sur l'adaptation des détenus demeure, pour certains chercheurs, mitigé et limité (Farrington, 1992; Woolredge, 1991). Des auteurs se sont donc intéressés à la contribution des caractéristiques personnelles des prisonniers, présentes avant leur incarcération, ce qui a donné lieu au modèle de l'importation (Irwin et Cressey, 1962).

## 2.4.2 Le modèle de l'importation

Ce modèle considère l'impact des expériences et de la socialisation ainsi que des caractéristiques personnelles et des valeurs du détenu, antérieures à son incarcération, sur ses conduites en détention et sur sa capacité d'adaptation (Irwin et Cressey, 1962). Les études ont démontré que l'âge, les antécédents judiciaires, les attitudes procriminelles ainsi que le système de valeurs et la sous-culture auxquelles adhère l'individu ont une incidence sur ses conduites (Gendreau, Goggin et Law, 1997; Irwin et Cressey, 1962). Les détenus moins âgés ainsi que ceux qui adhèrent à une sous-culture et à des valeurs délinquantes, avant leur incarcération, sont plus susceptibles de présenter des conduites antisociales (Irwin et Cressey, 1962). De plus, l'affiliation à groupe, la consommation de drogues ainsi que la faible scolarisation sont toutes positivement associées aux comportements agressifs et au non-respect des règles institutionnelles (Cunningham et Sorensen, 2007; DeLisi, Berg et Hochstetler, 2004; Gendreau et al., 1997).

Ensuite, les caractéristiques personnelles telles que l'impulsivité, la difficulté à composer avec l'adversité, l'injustice et la perte de contrôle, la colère, la faible maîtrise de soi ainsi que les traits antisociaux nuisent à l'adaptation des individus et sont positivement associés aux inconduites des détenus (Colvin 2007; DeLisi et al., 2004; Schenk et Fremouw, 2012). Force est de constater que tous ne possèdent pas les ressources internes et externes requises pour s'adapter à une situation de façon socialement acceptable et il appert que c'est particulièrement le cas pour les individus incarcérés.

Le parcours criminel, c'est-à-dire les antécédents au niveau des arrestations et des incarcérations, figure parmi les facteurs prédictifs importants quant aux infractions commises en détention (Cunningham et Sorensen, 2007; Gendreau et al., 1997). Plus spécifiquement, ceux qui manifestent une attitude antisociale, qui ont cumulé plusieurs condamnations et qui ont des antécédents de violence, sont plus à risque d'être impliqués dans des incidents disciplinaires. Enfin, la nature des délits (p. ex. commettre un crime contre la propriété ou associé à la drogue ou un meurtre) est positivement associée aux inconduites carcérales et aux incidents violents (DeLisi et al., 2004).

En somme, il est possible de constater que les caractéristiques prises en compte par le modèle de l'importation sont associées à des difficultés d'adaptation et à des conduites répréhensibles, et ce, tant en milieu carcéral qu'en collectivité. Néanmoins, comme c'est le cas pour le modèle de la privation, celui de l'importation ne permet pas de dresser un portrait global qui tient compte de l'ensemble des facteurs impliqués dans le phénomène des inconduites carcérales. Par conséquent, le modèle intégratif suggère d'explorer, à la fois les caractéristiques spécifiques à l'individu ainsi que celle du milieu et leur interaction.

### **2.4.3 Le modèle intégratif**

Par souci de dresser un portrait plus exhaustif du phénomène de la violence et des inconduites en détention, certains chercheurs ont proposé de regrouper les modèles de l'importation et de la privation en un seul modèle, communément appelé le modèle intégratif (Gendreau et al., 1997; Hochstetler et DeLisi, 2005). Cette démarche s'est avérée pertinente, d'autant plus que des effets d'interaction entre les deux modèles ont été observés. L'étude de Chamayou (2012) indique d'ailleurs que l'interaction entre les ressources limitées d'une personne et la présence d'un milieu contraignant peut expliquer l'adoption de comportements inadéquats. En outre, les facteurs institutionnels ainsi que les attitudes antisociales et les comportements des individus, passés et actuels, sont tous considérés comme d'importants prédicteurs des conduites problématiques en détention (Gendreau et al, 1997).

Le modèle intégratif suggère que certaines personnes incarcérées puissent à la fois s'identifier à l'identité de délinquant (modèle de l'importation), ce qui implique la possibilité que l'individu introduise son système de valeurs marginales entre les murs, ainsi qu'à l'identité de détenus et adhérer à la sous-culture du milieu (modèle de privation). L'adhésion à ces systèmes de valeurs représente, en quelque sorte, une façon de manifester leur désaccord avec le système et de s'approprier une forme de contrôle sur leur vie, et ce, afin d'amoinrir les sentiments de perte de contrôle et de soumission (Chantraine, 2000; Vacheret, 2002). Il n'en demeure pas moins que ces valeurs vont généralement à l'encontre de celles valorisées par l'institution, ce qui risque de créer des frictions et des tensions.

#### **2.4.4 La masculinité et les relations interpersonnelles**

Dans le milieu de la détention, le statut occupé, l'accès aux ressources ainsi que le respect des autres détenus passent notamment par la réputation de l'individu, laquelle prend naissance par l'entremise de conduites agressives et de la force physique (Jewkes, 2005). De surcroît, il appert que plus l'environnement dans lequel l'individu se trouve est dur et plus les ressources adaptatives disponibles sont limitées, plus la masculinité sera valorisée (Gilmore, 1990). En outre, le concept de masculinité est, en détention comme en collectivité, intimement lié aux notions d'agressivité et de violence. De fait, dans les milieux fréquentés par ces individus, le pouvoir passe entre autres par la perpétration de tels gestes.

En prison, tout particulièrement, la réputation est importante et, par conséquent, une certaine dose d'agressivité, sur les plans psychologique et physique, s'avère nécessaire à la survie. Qui plus est, la nécessité de maintenir le statut et la réputation auprès des pairs constitue une forme de pression supplémentaire qui incite à la masculinité (Jewkes, 2005). Or, l'adhésion à ce code de conduite est favorable à l'adoption de conduites agressives et violentes comme moyen adaptatif. Certains détenus s'y accrochent et perçoivent ce mode de conduites comme étant nécessaire (survie et adaptation à un milieu hostile). Il n'en demeure pas moins que les relations entre détenus, de même que le climat carcéral, en sont directement affectées.

#### **2.4.5 Les relations entre détenus et gardiens**

Les études tendent à démontrer qu'une certaine distance s'installe naturellement entre les gardiens et les détenus. De part et d'autre, ces deux groupes sentent le besoin de se dissocier. La position de surveillance dans laquelle se retrouvent les gardiens accentue cette distance. Alors que, du côté des détenus, il est mal vu de s'entretenir avec un gardien. En outre, bien qu'ils se côtoient quotidiennement, ils évoluent dans deux univers distincts et un climat de méfiance mutuelle règne (Sykes, 1958; Vacheret, 2002).

Les détenus et les gardiens semblent vivre dans des espaces parallèles et ils s'observent mutuellement. Des règles implicites et informelles régissent leurs comportements respectifs. Un principe de base veut que chacun se mêle de ses affaires (Sykes 1958; Vacheret, 2001). Il n'en demeure pas moins que la nature du travail des surveillants les incite à être présents dans

un espace partagé avec les détenus ainsi qu'à intervenir auprès d'eux (Vacheret, 2002). Deux types de relations sont donc susceptibles d'émerger, soit la relation conflictuelle et la relation d'échange.

La position respective des surveillants envers les détenus implique une forme d'opposition qui suscite le conflit, chacun voulant satisfaire à ses propres intérêts. Pour ce qui est du personnel envers les prisonniers, plusieurs situations peuvent favoriser l'émergence de tensions entre ces groupes ainsi que des frustrations chez les personnes incarcérées : la moquerie, le non-respect des règles informelles (p. ex. laisser une cellule en désordre après une fouille), le refus de répondre à une demande et d'accorder une requête, le pouvoir discrétionnaire quant à la mise en application de certaines règles et l'émission de rapports disciplinaires (Vacheret, 2002). De leur côté, les détenus peuvent également exercer des pressions sur les surveillants, que ce soit par la moquerie, la protestation, l'adoption d'une attitude non collaborante et l'ignorance intentionnelle (Vacheret, 2001, 2002). En outre, dans la relation qui unit le personnel de l'établissement aux personnes détenues, la notion de réciprocité est également évoquée. De fait, l'action des uns engendre indéniablement la réaction des autres et chacun peut être l'instigateur d'une situation conflictuelle.

En revanche, les deux groupes sont appelés à avoir des échanges. De fait, les détenus doivent s'adresser aux surveillants pour leurs diverses demandes, notamment en ce qui a trait aux démarches administratives. Pour ce qui est des agents de surveillance, s'ils souhaitent remplir leur mandat, ils ont besoin de la collaboration des personnes incarcérées. Il en découle donc des rapports qualifiés d'utilitaires qui, dans certaines circonstances, laissent place à la négociation et l'échange (Sykes, 1958; Vacheret, 2002).

La relation conflictuelle peut, à certains égards, s'avérer avantageuse pour les prisonniers, notamment pour manifester son désaccord et sa force de caractère (image qui s'en dégage) et tailler sa place parmi les codétenus. En contrepartie, l'échange mutuel et la réciprocité entre ces deux acteurs peuvent également l'être, considérant qu'elle permet à chacun de tirer des bénéfices. En ce qui concerne les détenus, ces modes relationnels peuvent lui donner accès à des privilèges (atténuation de l'effet coercitif du milieu), des permissions de sortie et des libérations anticipées (Vacheret, 2002).

En somme, l'adaptation au milieu carcéral, plus particulièrement l'adoption de conduites agressives et problématiques, constitue un phénomène complexe qui relève de l'implication et de l'interaction entre des caractéristiques multiples relatives au milieu, au contexte, aux employés ainsi qu'aux détenus. Malgré les études qui ont permis de cerner diverses caractéristiques, tant environnementale qu'individuelle, une bonne partie du phénomène reste inexplicée. Néanmoins, vu les répercussions que de telles conduites peuvent avoir pour les prisonniers ainsi que les professionnels qui travaillent en détention, diverses études se sont penchées sur les services pouvant en réduire l'occurrence, notamment par le biais de programmes offerts à la clientèle concernée.

## **2.5 Programme de gestion des émotions et de l'agressivité ?**

Il convient de préciser que le projet de stage émerge d'une demande de l'établissement de détention de Québec, soit d'offrir un programme s'adressant aux détenus ayant de la difficulté à gérer leurs émotions et à maîtriser leurs conduites agressives. Par conséquent, nous nous sommes intéressés à la littérature sur le sujet ainsi qu'aux programmes déjà existants en la matière.

Les établissements de détention ont un double mandat soit d'assurer la garde des personnes en détention, tout en favorisant leur réinsertion sociale. Selon la Loi sur le système correctionnel du Québec (LSCQ) (2007), la réinsertion sociale consiste en «*un ensemble d'interventions dont l'objectif est que la personne contrevenante vive de façon socialement acceptable dans le respect des lois*». Ainsi, les interventions devraient cibler le soutien du détenu dans son cheminement personnel, favoriser une meilleure connaissance de celui-ci ainsi que le développement et la consolidation de la relation de confiance, offrir des services adaptés, en plus d'impliquer de la famille dans le processus (SPQ, 2015).

En ce qui concerne la garde des personnes admises en détention, différentes mesures sont prises par les établissements afin d'assurer le maintien de la sécurité sans qu'il ne soit réduit qu'à des moyens de contrôle. La mise en application de ce mandat doit tenir compte de certaines politiques qui visent notamment à favoriser le maintien de relations interpersonnelles adéquates entre les personnes incarcérées, les membres du personnel et les intervenants communautaires. De fait, les recherches ont démontré que la qualité des relations entre la



clientèle correctionnelle et les intervenants favorise la création d'un environnement sécuritaire, notamment puisqu'elle permet de diminuer les tensions et, par conséquent, l'émergence des comportements violents (SPQ, 2015).

Divers programmes sont offerts, en établissement fédéral et provincial, et ce, afin d'aider les détenus à amorcer un cheminement personnel (développement de leur niveau de conscientisation et de responsabilisation en regard de leurs agissements criminels) et à acquérir une meilleure compréhension de leur trajectoire délictuelle (facteurs prédisposants, précipitants et de maintien) (French et Gendreau, 2006). Dans les établissements fédéraux québécois, divers programmes correctionnels sont offerts aux hommes : Programmes de prévention de la criminalité générale, Programmes de prévention de la violence, Programmes de prévention de la violence familiale, Programmes nationaux pour délinquants sexuels, Programmes nationaux de traitement de la toxicomanie, Programme communautaire de maintien des acquis, Modèle de programme correctionnel intégré (<http://www.csc-scc.gc.ca/processus-correctionnel/002001-2001-fra.shtml>, mise à jour : 2014-10-31). Pour ce qui est du traitement offert aux délinquants violents, il cible principalement la gestion de la colère. Les aptitudes sociales, l'affirmation de soi, la résolution de problèmes et l'empathie sont également des notions abordées, de même que les cognitions, par le biais des pensées irrationnelles. En effet, les modes de pensées influencent l'exacerbation des émotions telles que la colère et, conséquemment, les conduites agressives.

Au provincial, le programme Parcours a été développé par le Centre international de criminologie comparée, à la demande des Services correctionnels, afin de favoriser la prise de conscience et la responsabilisation des individus présentant un haut risque de récidive (<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/reinsertion-sociale/programmes-services-activites/parcours.html>). Outre ce programme, les services offerts dans les différents établissements divergent d'une région à l'autre. Ils sont définis en fonction des besoins et des particularités de la population dans la région ainsi que des possibilités d'offre de services par les ressources de la communauté. Alors qu'il est connu que les comportements agressifs et violents sont observés en contexte de détention, il semble que peu de programmes visent spécifiquement à adresser cette problématique. Il appert que seule la Maison Radisson offre, à l'établissement de détention de Trois-Rivières, un programme de

sensibilisation aux comportements violents (P.S.C.V.). Ce programme aborde, entre autres, les thèmes suivants : les bénéfices à la violence, la violence en tant que choix, les émotions, la tolérance à la frustration, la communication et les perceptions. À l'heure actuelle, aucune donnée ne nous permet de savoir si l'efficacité de ce programme a été évaluée. En outre, force est de constater que les programmes s'adressant aux personnes aux prises avec des difficultés sur le plan de la gestion des affects négatifs et de l'agressivité sont peu nombreux.

Néanmoins, la littérature permet de relever certaines études qui se sont intéressées aux effets des pratiques sportives ainsi que des programmes utilisant le sport comme moyen d'intervention, et ce, tels que perçus par les personnes détenues ainsi que le personnel des établissements.

### **2.5.1 L'activité physique, un moyen efficace ?**

Des études se sont intéressées à l'effet de l'activité physique sur les plans de la santé physique, mentale et sociale des individus (Meek et Lewis, 2014). Cette pratique présente des bénéfices pour ce qui est de la dépression, de l'anxiété, du stress et de l'humeur. La littérature confirme également le rôle de l'activité physique quant au développement d'aptitudes telles que la résilience et la capacité d'adaptation à l'adversité (Ekeland, Heian et Hagen, 2005; Sabo, 2001). Qui plus est, le sport, en tant que pratique compétitive, favorise certains apprentissages : le sens moral, la discipline personnelle et les valeurs prosociales telles que l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté. Néanmoins, la nature du lien entre les pratiques sportives et les conduites agressives demeure encore abstraite.

Diverses publications témoignent des bienfaits des programmes sportifs relativement à la diminution de la criminalité et des conduites antisociales (Coalter, 2007; Morris, Sallybanks, Willis et Makkai, 2003; Wagner, McBride et Crouse, 1999). En ce qui a trait à l'agressivité, une étude, menée auprès de détenus incarcérés pour des délits graves, a indiqué que la pratique de musculation supervisée, à raison de trente minutes par séance et de trois fois par semaine, avait pour effet de réduire l'agressivité (agression verbale, colère et hostilité) (Wagner et al., 1999).

Pour ce qui est de la gestion des personnes incarcérées, la pratique sportive est à la fois perçue comme un divertissement, un outil d'ajustement ainsi qu'un privilège. D'abord, des

études confirment que l'accès au sport fournit, au prisonnier, un endroit pour se libérer les tensions accumulées et sortir de la routine monotone de la détention (Gallant, Sherry et Nicholson, 2014; Martos-Garcia, Devis-Devis, Sparkes, 2009; Sabo, 2001). En effet, en milieu carcéral les personnes incarcérées doivent apprendre à composer avec beaucoup de temps libres et elles disposent de peu d'activités pour les occuper. Ainsi, l'implication dans des pratiques sportives permet de réduire l'ennui.

De surcroît, la pratique sportive en détention est abordée de manière positive par les détenus. Ils sont d'avis qu'elle aide à l'adaptation à l'emprisonnement, notamment puisqu'elle leur permet d'accéder à un espace libre des contraintes carcérales et de sortir de leur cellule. Ils sont néanmoins conscients que l'accès au sport demeure un privilège qui est accordé, par les agents correctionnels, lequel est conditionnel à une bonne conduite (Bodin, Robène, Héas et Sempé, 2007; Gallant et al. 2014).

Martos-Garcia et ses collaborateurs (2009) indiquent que, selon les administrateurs d'établissements carcéraux, les personnes détenues qui participent à des activités, notamment le sport, sont moins impliquées dans des incidents violents. Toujours selon cette étude, l'accès au sport et aux activités récréatives est considéré comme des leviers efficaces pour promouvoir les bonnes conduites. Le livre de Meek (2013) rapporte que, du point de vue des employés carcéraux, les bénéfices de la pratique sportive sont observables à divers égards : meilleure santé physique et mentale, meilleure estime personnelle, meilleure gestion des émotions, développement de valeurs positives, meilleur engagement dans les programmes et meilleure utilisation des temps libres. De ce point de vue, il appert qu'une telle pratique est favorable au développement d'une meilleure socialisation et insertion de l'individu à l'emprisonnement.

Les effets de la pratique sportive sur la population carcérale demeurent néanmoins mitigés. De fait, bien qu'elle puisse favoriser une meilleure forme physique (culte du corps), elle peut également consolider la construction de l'identité masculine (force, résistance, disposition à la violence, dépassement de soi) et de la virilité (Martos-Garcia et al., 2009). Ainsi, dans la mesure où l'activité sportive est utilisée de façon à projeter une image d'homme fort et à susciter le respect, elle s'inscrit dans des rapports sociaux de domination et d'intimidation (Sabo, 2001). L'enjeu de pouvoir est bien présent et certains individus peuvent

utiliser cette pratique afin de définir leur place dans le milieu carcéral. Un tel usage de la pratique sportive renvoie directement au concept de masculinité, soit façonner son corps afin de se construire une réputation (musclé, agressif, compétitif et en contrôle de ses émotions) et de gagner un statut (Sabo, 2001). Dans cette optique, le sport peut agir de sorte à promouvoir les comportements antisociaux (Coalter, 2007; Meek, 2013) et il convient donc de garder un esprit critique quant aux bienfaits des pratiques sportives en milieu carcéral.

En somme, les pratiques sportives peuvent remplir diverses fonctions et permettre, selon le cas, de passer le temps, de survivre à un environnement hostile, de se libérer des tensions associées à la colère et aux frustrations, ou encore, de muscler son corps pour intimider et dominer. Ces activités semblent donc remplir un double rôle en détention. De fait, il peut être libérateur dans un contexte où l'oppression et les tensions sont quasi omniprésentes, en plus de servir de moyen pour exercer un plus grand contrôle et un pouvoir sur son environnement.

## 2.6 La problématique

Tout d'abord, l'état des connaissances actuelles permet de constater que l'agressivité fait partie intégrante de la vie de l'être humain. L'adoption de comportements agressifs peut ainsi être qualifiée de «normale» (Broidy et al., 2003) et est observée à différentes étapes du développement, de l'enfance à l'âge adulte (Frick et al., 1993). Toutefois, il est attendu qu'avec le temps, l'enfant acquiert des stratégies adaptatives qui l'aident à gérer adéquatement ses émotions lorsqu'il est confronté à des situations conflictuelles et développe des outils de résolution de problèmes efficaces (communication et non-violente). De telles habiletés facilitent l'adaptation sociale des individus, notamment en favorisant des rapports interpersonnels plus cordiaux.

L'agressivité et la violence sont des mécanismes d'adaptation qui se manifestent lorsque, confronté à des affects négatifs (la colère), l'individu se sent dépourvu quant aux moyens dont il dispose pour les gérer. Ces affects peuvent, entre autres, être suscités par une intolérance aux frustrations ressenties et des incompréhensions face aux besoins et attentes personnels (Glasser, 1997; Martrenchard, 2013). L'agressivité devient donc un moyen privilégié de soulager les tensions émotionnelles (Gannon et al., 2007). En outre, la persistance des conduites agressives nuit à l'adaptation de l'individu ainsi qu'à son bon fonctionnement social. Par exemple, les jeunes qui tardent à développer des moyens appropriés relativement à la régulation des émotions et de l'agressivité sont plus susceptibles de présenter des comportements agressifs et antisociaux au fil du temps (Keenan, 2003). La violence et l'agressivité sont intimement liées à l'adoption de comportements problématiques tels que les conduites délinquantes (Gauthier et al., 2010; Nagin et Tremblay, 1999). Aussi, les personnes délinquantes ont davantage tendance à être impulsives et agressives. Plusieurs études se sont intéressées au phénomène des conduites antisociales (délinquance et agressivité) ainsi qu'aux facteurs de risque qui y sont associés, c'est-à-dire ceux inhérents à l'individu, à son environnement social ainsi qu'au milieu et au contexte dans lequel il évolue (Chamayou, 2012; Schenk et Fremouw, 2012).

D'autre part, la manifestation de conduites agressives en prison a suscité l'intérêt de certains auteurs, et ce, considérant les impacts de telles conduites ont sur les détenus, les

employés et l'institution au sens large ainsi que sur les relations interpersonnelles et le climat qui règne entre les murs (Byrne et Hummer, 2007; Sorensen et al., 2011; Wolff et al., 2007). Les personnes agressives incarcérées ont plus de difficultés d'adaptation et ont davantage tendance à transgresser les règles de l'établissement, soit à se bagarrer, à intimider, à consommer, à se livrer au vandalisme, etc. (Frick et al., 1993).

Les études qui se sont intéressées aux conduites agressives en prison proposent que le contexte et les caractéristiques de ce milieu ont une incidence sur l'adoption de tels comportements. Selon le modèle de la privation de Sykes (1958), l'expérience de détention est accompagnée de souffrances et d'inconforts, notamment puisqu'elle entraîne plusieurs pertes telles que l'identité, le libre arbitre, la sécurité, la vie privée et les effets personnels (Bonta et Gendreau, 1990; Goulding, 2007). Les sentiments de perte de contrôle, d'injustice et de coercition risquent d'être plus fréquents et intensifiés, ce qui favorise l'adoption de comportements hostiles et violents comme moyen d'adaptation au milieu (Colvin, 2007). Aussi, la surpopulation et la victimisation ou la menace de victimisation influencent également l'adaptation de l'individu et risquent de susciter l'émergence de comportements agressifs (Cabelguen, 2006; Wolff et al., 2007).

Outre le contexte, certaines caractéristiques individuelles sont également associées aux comportements violents ou agressifs des personnes incarcérées (DeLisi et al., 2004; Schenk et Fremouw, 2012). Le modèle de l'importation d'Irwin et Cressey (1962) suggère que les individus intègrent le milieu avec certaines prédispositions (système de valeurs et attitudes antisociales) qui ont un effet sur leurs conduites. Il appert que le jeune âge des détenus, l'affiliation à un gang ou à des pairs antisociaux ainsi que la multiplication des peines et la quantité importante d'antécédents criminels influencent positivement l'adoption de comportements violents (Chamayou, 2012).

Afin d'assurer la sécurité de la population et des personnes incarcérées, mais également de favoriser l'amorce d'une remise en question quant au mode de vie et la réduction du risque de récidive, certaines mesures sont prises. En effet, divers services et programmes d'intervention sont offerts, dans les établissements de détentions provinciaux et fédéraux (French et Gendreau, 2006). Toutefois, force est de constater que la majorité des programmes proposés visent à adresser les besoins criminogènes dynamiques, lesquels sont associés à

l'agir délictuel (Publications du Québec, 2016 et 2017). Ainsi, outre les mesures de contrôle punitives ou coercitives (sanctions, mesures disciplinaires), peu de modalités d'interventions ou de programmes ont pour principal objectif de diminuer l'occurrence des comportements inadéquats des détenus récalcitrants et de ceux qui présentent un potentiel d'agressivité.

Néanmoins, au fil des années, certaines avenues ont été explorées, notamment l'effet de l'activité physique et sportive sur la capacité d'ajustement et les conduites des détenus (sport d'équipe, entraînement en salle, arts martiaux, bootcamp, etc.) (Bodin et al., 2007; Meek, 2013; Verdot, 2008). Les bienfaits de telles pratiques sur les conduites inadéquates en détention demeurent mitigés (Martos-Garcia et al., 2009; Sabo, 2001).

Le projet présenté vise à répondre à une demande de l'EDQ, qui a manifesté un besoin en matière d'intervention, en vue d'offrir un programme s'adressant aux personnes aux prises avec une problématique de gestion de l'agressivité et des émotions, durant leur séjour carcéral. La population d'intérêt concerne donc des personnes ayant connu l'incarcération. Considérant l'influence non négligeable de l'aspect développemental dans l'actualisation des conduites agressives, l'objectif général de cette démarche est de mieux comprendre la place qu'occupent les conduites agressives dans la trajectoire de ces individus. Ainsi, l'influence des contrôles sociaux informels et des caractéristiques personnelles a été prise en compte. Pour ce qui est de l'objectif spécifique, il vise à obtenir une meilleure compréhension du phénomène des conduites agressives dans un contexte précis, soit durant l'incarcération. Bref, par le biais de récits de vie, nous nous sommes intéressés aux expériences des participants qui, selon leur perspective, sont associées à leurs conduites agressives. Nous avons cherché à dégager les points tournants (concept clé de la perspective des parcours de vie) et les facteurs qui ont joué un rôle dans l'adoption de ces conduites. Les caractéristiques individuelles, sociales et environnementales qui y ont contribué, au fil du temps, ont également été prises compte. Enfin, en cohérence avec l'objet d'étude, nous avons observé l'effet de l'emprisonnement sur l'adoption de tels comportements, de même que celui du bagage personnel avec lequel les personnes intègrent ce milieu.

## **CHAPITRE III : Méthodologie et participants**

### **3.1 Méthodologie qualitative**

Le projet d'étude proposé vise à recueillir des informations quant à l'expérience subjective de détention auprès d'individus ciblés par les intervenants comme ayant des traits impulsifs et présentent un potentiel d'agressivité. Plus précisément, nous souhaitons observer si le contexte d'incarcération contribue ou non à l'adoption de tels comportements, tout en prenant en compte le bagage avec lequel les personnes arrivent dans ce milieu. L'objectif sous-jacent est donc de nature descriptive plutôt qu'explicative, c'est-à-dire qu'il cherche à saisir le sens et à interpréter une réalité vécue par les participants sélectionnés. L'intérêt étant porté sur l'exploration d'un phénomène de manière globale, proximale et interprétative, une méthodologie de type qualitative s'avère appropriée (Muchielli, 2009). En effet, une telle démarche favorise une compréhension plus approfondie d'un phénomène complexe, dans un contexte de vie réelle. (Dufour, Fortin et Hamel, 1991; Poupart, 1997; Savoie-Zajc, 2009). Elle permet alors d'attirer l'attention sur un enjeu ou sur une difficulté particulière soit la manifestation de conduites agressives chez les détenus.

Les méthodes qualitatives permettent d'accéder à une vision holistique des événements et favorisent une connaissance plus approfondie des comportements des individus impliqués et des interactions entre eux. Plus spécifiquement, l'étude de cas permet la mise en évidence des éléments distinctifs et communs à chaque cas (dans un souci de généralisation), notamment puisqu'elle permet d'analyser le phénomène d'intérêt comme un tout (Bullock, 1986). D'ailleurs, le processus de recherche qualitative est principalement adapté aux travaux conduits dans les domaines de la santé et des services sociaux (Denzin et Lincoln, 2005; Marshall et Rossman, 2014).

Les entrevues semi-structurées s'avèrent un moyen privilégié pour rassembler la majeure partie des informations requises lors d'une étude de cas, les caractéristiques des comportements à l'étude, et pour vérifier les hypothèses (Savoie-Zajc, 2009). En effet, cette méthode de recherche permet d'observer les implications théoriques et pratiques des résultats obtenus à la suite de l'analyse (Dufour et al., 1991).



### **3.1.1 Les entretiens semi-dirigés**

Ce type d'entretien encourage l'établissement d'un climat propice aux échanges entre le répondant et l'interviewer, tout en assurant un certain encadrement. Ainsi, la capacité d'écoute attentive et soutenue est une qualité requise chez le chercheur. D'autant plus qu'elle favorise les témoignages et qu'elle permet de voir au bon déroulement de la rencontre. La grille d'entretien semi-directif est essentiellement composée de questions ouvertes qui orientent le discours autour des thématiques préalablement ciblées par la recension de la littérature scientifique. Néanmoins, bien que l'ordre de questions abordées puisse varier d'une entrevue à l'autre, l'interviewer doit s'assurer que les points principaux ont été discutés. Ainsi, au besoin, il est possible de relancer le répondant afin d'obtenir des précisions sur certains thèmes (Savoie-Zajc, 2009).

Le projet actuel porte sur quatre thèmes principaux. Nous avons d'abord déterminé qu'il est pertinent d'explorer la trajectoire de vie par le biais des événements marquants à chacune des étapes de la vie, entre autres, afin d'obtenir une vue d'ensemble du parcours criminel des cas à l'étude. Ensuite, nous nous sommes intéressés, plus spécialement aux conduites agressives, puis nous avons tenté de situer les fondements de ces comportements en observant leurs fonctions, leur fréquence ainsi que les moyens pour réguler ces conduites, le cas échéant. L'analyse de l'expérience de détention (expérience subjective, en soulevant notamment les différences entre l'emprisonnement et la liberté) s'est avérée nécessaire considérant qu'elle est directement liée à l'objet d'étude. Enfin, à la lumière de la demande de l'EDQ, nous avons exploré si l'activité physique est un moyen intéressant à envisager dans un programme visant la régulation des émotions et des agirs agressifs. Nous avons également exploré la place qu'occupent ces activités dans la vie des participants, tant en collectivité qu'en prison.

## **3.2 Sélection des participants**

L'objectif initial était de réaliser les entretiens auprès de personnes détenues à l'EDQ. Les participants devaient être des hommes ayant adopté des comportements agressifs, et ce, lors de leur séjour en détention. Ainsi, nous souhaitons qu'ils soient, préalablement, sélectionnés par les agents titulaires. Cependant, en raison des délais administratifs, nous

avons dû revoir le processus de sélection. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers des individus qui bénéficiaient d'un suivi probatoire en communauté ou d'un hébergement à la Maison de transition Painchaud, milieu où nous avons effectué mon stage. Lors du processus de sélection, nous avons tout de même eu l'opportunité de rencontrer un individu en détention, lequel a été suggéré par la directrice clinique de notre milieu de stage, après qu'elle ait procédé à son évaluation d'admission au CRC Painchaud.

En outre, l'ensemble des participants a été sélectionné sur la base de leur pertinence théorique quant à la problématique d'intérêt. D'abord, les entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès d'hommes ayant reçu une sentence provinciale et/ou fédérale, et ce, afin qu'ils puissent partager leur expérience de détention. Ensuite, ils ont été choisis sur la base de leurs comportements en détention et des besoins criminogènes identifiés à leur plan d'intervention correctionnel. Plus précisément, ils avaient tous été orientés vers un programme s'adressant aux personnes ayant de la difficulté à gérer leurs émotions et à maîtriser leur comportement agressif, en l'occurrence le programme *Départ-VI*, offert à la Maison Painchaud. Puis, afin de circonscrire notre échantillonnage, nous avons sollicité l'aide des intervenants de l'organisme, afin qu'ils puissent cibler les candidats potentiels, soit des personnes qui, en cours de sentence, ont rencontré diverses difficultés et ont reçu des manquements disciplinaires relativement à leurs comportements agressifs.

### **3.3 Collecte de données**

Le recrutement des participants s'est fait par l'entremise des employés de la Maison Painchaud, dont les intervenants de suivis, à l'hébergement et en milieu ouvert. Ces derniers ont parlé de projet d'étude aux individus qui, selon eux, correspondaient au profil recherché. Ensuite, nous nous sommes entretenus avec ceux qui ont démontré de l'intérêt à y participer. Ce premier contact visait, entre autres, à leur exposer les objectifs du projet, la durée estimée de l'entretien (1h30) ainsi qu'à préciser la confidentialité du contenu abordé. Une telle précision s'avère pertinente afin d'obtenir, autant que possible, des témoignages authentiques. Les quatre personnes référées ont accepté de participer au projet.

Pour trois des quatre participants, l'interview s'est déroulée dans un bureau du CRC Painchaud, prévu à cet effet. D'entrée de jeu, nous leur avons rappelé l'objet d'étude et leur

avons demandé la permission pour enregistrer notre échange, et ce, afin de faciliter la retranscription intégrale des verbatim et l'analyse des données recueillies. Nous avons également rappelé que les interviews allaient demeurer confidentielles. Comme attendu, la durée approximative des rencontres a été d'environ une heure trente chacune.

Pour le premier participant, le processus s'est avéré différent. Il a fait l'objet d'une référence spontanée, alors que nous accompagnions notre superviseur de stage en détention pour rencontrer des personnes incarcérées ayant fait une demande d'admission à la Maison Painchaud. La candidature de l'individu en question a semblé pertinente et, après que nous lui ayons parlé du projet en cours, il a souhaité y participer. Nous l'avons rencontré dans un bureau de l'EDQ. Cependant, pour des raisons techniques et administratives, l'entretien n'a pu être enregistré. En effet, nous n'avons pas demandé l'autorisation, au préalable, pour apporter un magnétophone. Par conséquent, nous nous sommes efforcés de prendre davantage de notes, afin d'avoir en notre possession un maximum d'informations.

### **3.4 Description des participants**

La présente section vise à faire une brève description de chacun des participants ainsi qu'à dresser le portrait de leur situation judiciaire actuelle et antérieure, selon les informations fournies lors de l'entrevue ainsi que celles répertoriées à leur dossier. La présentation des participants permet, notamment, de faire ressortir les caractéristiques particulières des individus (âge actuel et au moment de leur incursion dans la criminalité), de mieux comprendre leur trajectoire délictuelle et, par le fait même, de mieux contextualiser les résultats.

Quatre personnes, âgées entre 25 ans et 60 ans, ont manifesté leur intérêt à participer au projet de stage. Trois d'entre eux ont été sentenciés à une peine provinciale pour les derniers délits qu'ils ont commis, alors qu'un seul était sous le coup d'une sentence fédérale. Celui-ci bénéficiait d'un élargissement en communauté, c'est-à-dire d'une semi-liberté de type projet. Parmi les autres participants, deux étaient en probation et leur suivi était assuré par un intervenant communautaire, alors que le dernier était encore en détention.

#### **Daniel**

Âgé de 60 ans, Daniel a, durant son parcours criminel, été majoritairement impliqué dans des délits de nature acquisitive et violente. Sa fiche criminelle s'est, selon ses souvenirs, ouverte un peu avant qu'il atteigne la majorité. Il dit se rappeler avoir fait un premier séjour en centre d'accueil alors qu'il avait 16 ou 17 ans. Puis, à 17 ans et demi, il s'est battu avec son père, évènement qui serait à l'origine de sa première peine provinciale. Entre 18 et 23 ans, il aurait fait quelques séjours en détention relativement à diverses infractions : vols, vol par effraction, possession de biens criminellement obtenus, fraude et méfait. En 1980, alors qu'il avait 24 ans, il a été condamné à une peine fédérale de plus ou moins 6 ans pour vol qualifié. Daniel estime avoir reçu une sentence exemplaire. Contrairement à l'information consignée à son dossier, qui relève une accalmie à la suite de sa sortie du pénitencier, le contrevenant estime avoir connu au moins deux périodes d'incarcération, soit une en 1989 et une en 2001, pour des délits de nature acquisitive. Enfin, en ce qui a trait aux infractions liées à sa sentence actuelle (extorsion, menaces, agression armée, entrave à la justice et bris d'engagement), Daniel a été soumis à une période de détention de 8 mois, assortie d'une probation de 3 ans, dont 18 mois avec suivi.

Le sujet a mentionné avoir, en parallèle, une délinquance cachée, notamment en ce qui a trait à la violence conjugale. À cet effet, il a dit :

«Il y a jamais une fille qui m'a fait arrêter. Je suis chanceux, parce que j'en ai brassé une couple de filles aussi, là-dedans. [...] Quand ça faisait pas mon affaire, ben je me défoulais sur eux autres on va dire. Jusqu'à ce qu'il y en ait un qui m'arrive avec le *gun* sur le bord de la tête. C'était sa nièce. Il m'a dit si tu lui retouches, je te tue. Ils étaient trois gars. J'ai fermé ma gueule en *estie*. Puis là, c'est là que j'ai arrêté de *bourrasser* les filles.»

### **Stéphane**

Stéphane a 34 ans et il a reçu sa première peine d'emprisonnement de 30 mois il y a 9 ans. Cette sentence faisait suite à des délits d'extorsion, de vol qualifié et de voies de fait. Il a été libéré au tiers de sa sentence, sous condition qu'il complète une thérapie offerte par Le Rucher, relativement à sa problématique de dépendance aux drogues. Selon ses dires, il n'était pas prêt à entreprendre une telle démarche, c'est pourquoi il lui a été difficile de se soumettre

aux règles de la ressource. Il a donc été incarcéré de nouveau, deux semaines après le début de son admission. En 2012, il a été sentenced à dix mois de prison relativement à des délits de possession de cannabis, de culture de cannabis et de bris de probation. Il estime avoir purgé trois mois en détention. Puis, en 2014, il a été arrêté pour voies de fait simple et menace de mort. Durant son incarcération, il a eu une altercation avec un détenu, ce qui lui a valu un nouveau chef d'accusation, voies de fait avec lésions, et un recalcul de sa sentence. Il a finalement reçu une sentence 18 mois au total. Rappelons que, contrairement aux autres participants, ce contrevenant était encore détenu lorsque nous l'avons rencontré.

### **Victor**

Âgé de 27 ans, Victor purge une peine fédérale de cinq ans relativement à des accusations d'introduction par effraction (2), de voies de fait (2), de vols qualifiés (2), de menaces de mort (2) et de vol de véhicule. Il avait 22 ans au moment des faits et il avait été libéré de sa précédente sentence un peu moins d'un an auparavant. À 19 ans, il a fait un premier séjour de 2 ans en pénitencier pour des infractions similaires : vol qualifié (2), séquestration (2), déguisement dans un dessein criminel et vol de plus de 5000\$. Le contrevenant possède également des antécédents de délits violents et acquisitifs au juvénile. Il a dit avoir commis des voies de fait et une introduction par effraction, alors qu'il avait 14 ans, un vol à l'étalage dans un dépanneur, à 16 ans ainsi que deux vols qualifiés sur deux jours, à 17 ans. Grosso modo, il aurait reçu les peines suivantes : lettre d'excuse, travaux communautaires, séjour en centre d'accueil et probation. En entrevue, Victor a laissé sous-entendre une importante criminalité cachée. Selon ses dires, il a commis son premier vol, une petite voiture dans une pharmacie, alors qu'il avait 7 ans.

### **Guillaume**

Guillaume, 25 ans, est d'origine haïtienne. Il n'a jamais connu son père biologique et, selon ses dires, les adultes significatifs dans sa vie sont ses grands-parents, chez qui il a habité la majeure partie de sa jeunesse. De fait, lorsqu'il a eu neuf ans, sa mère, monoparentale, ne pouvait plus s'en occuper, notamment puisqu'elle travaillait de nuit. Il vivait donc chez ses grands-parents en semaine et passait les fins de semaine chez sa mère, jusqu'à environ 16 ans.

À cet âge, il a choisi de rompre les liens avec sa mère, en raison de son désaccord avec les choix de vie de cette dernière.

Aujourd'hui, il est soumis à une ordonnance de probation relativement à des voies de fait, en contexte conjugal, survenu en 2014. Il a reçu une sentence de trois mois. En 2012, il a purgé une peine de 24 mois en pénitencier pour vol et introduction par effraction. En 2011, il a fait un vol dans une maison, ce qui lui a valu une peine d'un an. Le jour de ses 18 ans, il a commis un vol qualifié, pour lequel il a été sentiencé à 18 mois de prison. Selon ses souvenirs, il aurait eu deux charges au juvénile. La première pour avoir fraudé ses grands-parents. À ce moment, ils ont pris la décision de l'envoyer en pensionnat. La seconde infraction, possession de cannabis, est survenue alors qu'il était en centre d'accueil.

### **3.5 Analyse des données**

La transcription intégrale des enregistrements audio constitue la première étape du processus d'analyse qualitative des données. La seconde étape, la codification des éléments clés des témoignages, vise à classifier l'information recueillie afin d'en faire émerger le sens. L'analyse interne (analyse verticale) permet de repérer les idées centrales ainsi que la présence ou l'absence de caractéristiques, de thèmes et de sous-thèmes dans le discours de chaque participant. L'analyse transversale permet, quant à elle, de relever les similitudes et les divergences dans les propos des différentes personnes rencontrées. En outre, le modèle d'analyse choisi est mixte, considérant que le questionnaire d'entrevue proposait d'emblée certaines catégories, tout en laissant la place pour l'émergence de nouvelles catégories, en cours d'entrevue. La formule d'analyse préconisée est également mixte. De fait, elle utilise deux méthodes complémentaires soit la méthode inductive, visant à faire ressortir les similitudes quant à la signification du matériel analysé, et la méthode déductive, orientée selon les théories existantes (Mayer et Deslauriers, 2000).

## **CHAPITRE IV : Présentation des résultats**

### **4.1 Trajectoire de vie – approche développementale**

Tout d'abord, il convient de préciser que le phénomène des conduites agressives est complexe et que, par le fait même, son explication l'est tout autant. L'interprétation des résultats obtenus par le biais des récits des participants a ainsi permis de mettre en lumière de multiples facteurs d'influence. Invités à parler des événements marquants de leur vie, tant à l'enfance, à l'adolescence qu'à l'âge adulte, les participants ont identifié divers contextes sociaux d'influence tels que la famille, les pairs et l'école. Or, bien qu'il soit impossible d'établir une relation de cause à effet entre ces éléments et les conduites des participants, il n'en demeure pas moins que certaines caractéristiques propres à chacun de ces environnements sont reconnues comme ayant une incidence sur le développement et le maintien des conduites agressives. Les études suggèrent également qu'elles interagissent entre elles (Bègue, 2015; Laub et Lauritsen, 1995).

Les informations recueillies, par le biais d'une approche développementale, permettent de mettre en lumière les éléments qui, selon la perception des personnes rencontrées, ont favorisé leur incursion dans la criminalité et l'actualisation des conduites agressives ainsi que le maintien de tels comportements. Enfin, ces données s'avèrent intéressantes à considérer en vue de cerner des pistes d'intervention visant à promouvoir une meilleure gestion des émotions et des conduites agressives.

#### **4.1.1 La famille**

Au plan familial, il appert que les impacts d'un passé d'abus ou de négligence, une fois adulte, sont nombreux : des difficultés dans la régulation des émotions, des distorsions cognitives, la consommation ou la compulsion, une mauvaise estime de soi et des difficultés sur les plans des relations interpersonnelles et la maîtrise de soi (Agnew, 2006; Heidgerken et al., 2004; Joussemet, Landry et Koestner, 2008; Smith et al., 2005; Tremblay, 2010; Widom, 2000). La relation conflictuelle entre le parent et l'enfant, le rejet du parent ainsi que les situations d'abus et de négligence risquent de perturber le développement affectif de l'enfant.

Plus spécifiquement, les affects négatifs (frustration et colère) suscités par ces situations génèrent des tensions qui augmentent la probabilité que le jeune adopte des conduites marginales (délinquance et agressivité) (Agnew, 2006; Schneider et Normand, 2009; Smith et al., 2005). Il est d'autant plus important de porter attention aux situations familiales marquantes ainsi qu'aux facteurs contextuels qui les caractérisent (les valeurs véhiculées et les interactions familiales) considérant leur incidence sur l'adhésion des jeunes, à un mode de vie marginal, empreint de criminalité et d'agressivité (Farrington, 2010; Hawkins et al., 2000; Huesmann et al., 2002). Bref, les mauvais traitements administrés aux enfants représentent une menace sérieuse pour leur développement, notamment en ce qui a trait aux émotions, aux valeurs, aux cognitions et à l'identité personnelle ainsi qu'à l'atteinte des buts et à la satisfaction des besoins.

Les parents agissent également à titre de modèle, ce qui implique que leurs conduites influencent celles de leur enfant, notamment par le biais de processus tels que le modelage et les conditionnements opérant et vicariant (Bandura, 1973; Schneider et Normand, 2009; Smith et al., 2005; Widom, 1989, 2000).

Le discours des participants s'avère concordant, à plusieurs égards, avec les informations relevées dans la littérature. En effet, selon eux, diverses caractéristiques relatives à la cellule familiale font partie d'un ensemble de facteurs qu'ils jugent liés à l'émergence de leurs comportements antisociaux tels que la délinquance et le potentiel agressif : la violence et les conflits familiaux, l'absence d'un parent, la toxicomanie, le faible statut économique et la maladie d'un parent.

### **Violence conjugale et familiale**

D'abord, trois des quatre participants ont mentionné qu'ils ont grandi dans un milieu empreint de violence physique et verbale. Deux d'entre eux, Victor et Daniel, ont été témoin de la violence de leur père, à l'endroit de leur mère ainsi que de leur fratrie, en plus d'en être victime eux-mêmes.

«Je me faisais battre tout le temps. Aussitôt que je lui faisais face, il me battait. [...] À 12 ans, là j'ai commencé à lui faire face un peu plus. Mais [...] j'avais peur de lui pareil. [...] J'ai toujours eu peur de mon père dans le fond.» –Daniel



«Certains types de violence [...] Dans le fond ... plus physiquement envers moi, puis plus verbalement envers les autres. [...] Quand on était plus vieux, c'était plus verbal, mais beaucoup envers ma mère en fait.» –Victor

À l'adolescence, ils ont tous deux tenté d'intervenir, pour épargner leur famille des frasques de leur père. Ils ont également verbalisé en avoir voulu à leur père d'agir de la sorte. Dans le cas de Daniel, il a mentionné avoir adopté une attitude intimidante, dans le but de lui faire peur à son tour, et surtout de mettre un frein à la violence. Il a ensuite ajouté que sa mère a tenté de le dissuader de menacer son père, de quelque façon que ce soit.

«À 15, à 16, à 14. J'ai déjà voulu tuer mon père avec la 308 qu'il avait. [...] Je chargeais les carabines là, dans le chalet, puis je le regardais, je *crinquais* ça, puis là, je mettais des balles, je les ressortais, je les rentrais, puis je faisais ça devant lui, pour lui faire peur.» –Daniel

«À 17 ans et demi que je me suis révolté contre lui. Il venait de *clencher* (battre) ma mère, puis il venait de me *clencher* dans la douche. Il m'avait assommé dans douche, je me suis pété, sûrement, la tête sur les robinets, je sais pas trop. [...] Là, ma mère, elle voulait pas que je sorte. J'ai dit non, maman c'est fini. Là c'est vrai qui nous battra plus. [...] Je me suis battu avec mon père, puis là j'ai tiré une roche bord en bord de son char. [...] Je voulais le tuer.» –Daniel

Pour ce participant, le fait de parler de son père est un sujet sensible sur le plan émotionnel, ce qui laisse croire qu'encore aujourd'hui, certaines blessures du passé sont non traitées. Selon ses dires, la relation entre son père et lui ne s'est jamais améliorée et, bien qu'il soit décédé, il maintient des affects négatifs à son endroit. Dans ses propres mots, il nous dira qu'il lui en veut de lui avoir gâché sa vie. À cet effet, précisons qu'il a entrepris des démarches auprès de la Direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) afin de recevoir des services qui l'aideront à traiter ses traumatismes en lien les sévices que son père lui aurait infligés durant sa jeunesse ainsi que la violence conjugale dont il a été témoin. En outre, les conséquences affectives de la violence de son père semblent perdurer à travers le temps.

Victor a également tenté de mettre un terme à la violence de son père, alors qu'il avait 17 ans, en ripostant violemment, s'armant d'un couteau pour le menacer et le faire sortir de la maison. Toutefois, selon ses dires, son père aurait alors pris la décision d'appeler la police, ce qui a valu une première incarcération à Victor. Aujourd'hui, celui-ci a mentionné avoir repris contact avec son père. Il a néanmoins précisé qu'il le voyait uniquement lors d'activités structurées et en présence d'au moins une de ses sœurs.

Victor et Daniel associent directement la violence dont ils ont été victimes durant leur enfance à leurs comportements agressifs. Selon leurs dires, bien que durant une période, les conduites de leur père leur ont fait peur, à un certain âge, ils ont intégré que ces comportements étaient un moyen efficace pour obtenir gain de cause, soit être le persécuteur plutôt que la victime. Or, au fil du temps, ce comportement a finalement fait partie intégrante de leur mode de vie.

«J'envoyais chier tout le monde. Je me suis défoulé de même en envoyant chier tout le monde. Mange de la *marde*, va chier. Ton père était né avant *toé* mon *estie*. En tout cas, j'en ai dit des saletés, puis j'en dis encore des fois. Faut je fasse bien attention. (Soupir). Mais *asteure*, il y a plus personne qui va m'écœurer par exemple. *Asteure*, je fais face, je fais face à mes... [...] Je me suis laissé bien que trop abaissé, bien que trop, fessé par des gars aussi.» –Daniel

«Bien, c'est sûr que quand j'étais jeune là, dans le fond ... moi j'avais peur de mon père là, il était grand, j'étais petit là. Puis ... tu sais je m'en suis tout le temps ... un peu voulu de pas avoir pu défendre mes sœurs, ma mère. Fait que, c'est sûr que rendu à un certain âge ... j'ai *catché* que si tu veux avoir le dessus sur les gens, c'est toi qui faut qui fasse peur. [...] Ça m'a amené justement à faire, à avoir tous les comportements violents que j'ai eus ... bon plusieurs autres raisons au fil du temps-là ... Mais ... je pense que ça a parti un peu de ça quand même.» Victor

Dans ces deux cas, l'agressivité apparaît, d'une part, être un comportement appris et, d'autre part, être un moyen utilisé pour mettre un terme à une situation inconfortable (agression instrumentale), soit la violence du paternel dans le milieu familial et les affects négatifs qui y sont rattachés. Étant jeunes, Victor et Daniel ont, en quelque sorte, appris que

l'agressivité et la violence sont des moyens efficaces pour parvenir à ses fins. Or, dans leur cas, le père semble constituer un modèle qui a encouragé l'utilisation de la violence. Aussi, le contexte dans lequel ils ont grandi laisse présager un manque éducatif au niveau de l'apprentissage d'habiletés prosociales nécessaires pour gérer sagement les problèmes rencontrés.

Guillaume a raconté que sa mère employait des mesures disciplinaires dures (violence physique : des gifles au visage) et restrictives à son endroit (privé de contact avec autrui). Notamment, lorsqu'elle le réprimandait pour son mauvais rendement académique et pour ses inconduites. Il a aussi parlé de l'incohérence des méthodes éducatives employées par sa mère et ses grands-parents.

Selon ses souvenirs, il a coupé les ponts avec sa mère alors qu'il avait 16 ans, puis il aurait repris contact avec elle, pour une courte durée seulement, vers 21 ans. À l'heure actuelle, ses grands-parents représentent la principale figure parentale stable.

Or, la littérature suggère que les mesures disciplinaires abusives, dures, irrégulières ou incohérentes sont également des facteurs de risque associés à l'adoption de comportements délinquants et antisociaux (Farrington, 2010; Heidgerken et al., 2004; Joussemet et al., 2008; Sampson et Laub, 1995). L'incohérence quant aux méthodes éducatives employées par les personnes qui en avaient la garde est susceptible de créer des conflits quant aux valeurs qui constituent le principal guide de conduite des individus (Farrington, 2010).

En outre, au sein de ces trois familles, il appert qu'au moins un parent présente des difficultés aux plans des habiletés sociales relativement à la capacité de résolution de problèmes ainsi qu'à la capacité d'autocontrôle. En effet, ils ont tous été exposés à des modèles violents et agressifs pour parvenir à leurs fins et régler une situation problématique ou conflictuelle. Ces trois participants jugent que ces situations font partie d'une succession d'évènements survenus au cours de leur vie, lesquels ont eu une incidence sur leurs propres comportements délinquants et agressifs.

### **Conflits parentaux et absence d'un parent**

Toujours au plan familial, les conflits au sein de la dyade parentale et la séparation de l'enfant avec un parent constituent des facteurs de risque à la délinquance (Derzon, 2010).

Victor a rapporté que des conflits éclataient entre ses parents, notamment en ce qui a trait à l'éducation des enfants. Le père se montrait en désaccord avec les méthodes employées par la mère. Cette situation a donné lieu à une instabilité quant à la présence de la figure paternelle, en ce sens où le père quittait le domicile familial pour un certain temps, puis revenait.

«Il était pas d'accord avec ce que ma mère faisait pour nous élever, tu sais dans le fond, mais en bout de ligne il faisait rien lui pour le faire. Fait que c'est sûr que ça créait des chicanes. Puis ma mère coupait les ponts à ce moment-là, pendant un certain temps, puis tu sais je veux dire, nous on cherchait pas nécessairement à le voir parce qu'on voyait le, le mal qu'il faisait à notre mère là finalement, fait que ça nous donnait pas envie en fait de le voir ou de le côtoyer là. Mais c'est ça, des fois eh ... ça allait un peu mieux, fait que là on le voyait peu, jusqu'à tant que eh ... justement des situations eh ... de violence.» –Victor

L'étude d'Agnew (2006) suggère que le vide créé par l'absence de lien significatif entre le parent et l'enfant puisse inciter le jeune à combler ce besoin en s'affiliant à des pairs marginaux ou à développer des relations avec des personnes en rupture avec les formes de contrôle social informel et, par conséquent, favoriser l'adhésion à des valeurs et des attitudes délinquantes.

### **Autres caractéristiques**

Victor a ciblé la toxicomanie de son père comme étant un élément marquant de son enfance, lequel a eu un effet indirect sur son développement. Il a mis l'accent sur les répercussions du problème de consommation de son père telles que les excès de violence et d'agressivité de ce dernier et son absence prolongée, la monoparentalité de la mère ainsi qu'une instabilité sur le plan des revenus familiaux.

«Mon père mettons qui était eh ... pas adapté socialement, puis qui, admettons, a perdu deux jobs justement par rapport à son agressivité, puis par rapport au fait qu'il buvait de l'alcool. [...] (Mon père), il travaillait des p'tites jobines par-ci par-là ou il recevait son chèque de *BS* mettons là.» –Victor

Plus spécifiquement, il a fait le lien entre la précarité financière de sa famille et la commission de ses premiers délits, des vols à l'étalage. Se sentant envieux de ce que possédaient les jeunes de son entourage, il a pris des moyens marginaux pour se munir d'objets dont il avait envie. En effet, en ce qui concerne ce participant, il appert que les aléas de son père ont eu une incidence sur la supervision et l'encadrement parental offert, de même que sur les comportements du père, caractéristiques qui, selon plusieurs études, peuvent être associées à l'émergence de conduites marginales des enfants (Fortin et al., 2000; Marmorstein et al., 2009; Schneider et Normand, 2009).

Le cas de Stéphane est différent de ceux présentés précédemment. Il a mentionné avoir grandi dans une famille prônant des valeurs prosociales. Néanmoins, il estime qu'un évènement manquant a ébranlé leur dynamique familiale, soit l'accident cérébral vasculaire de sa mère. Il avait 11 ans et, dès lors, l'ensemble des responsabilités familiales a incombé à son père. Il a raconté que bien que deux ans plus tard, sa mère soit rentrée à la maison, elle n'avait toutefois plus de mémoire à court terme et n'a pu reprendre son rôle. Stéphane dit avoir souffert de l'hospitalisation de sa mère et s'être demandé «pourquoi ça m'arrivait à moi...». Il est d'avis que cet évènement a appauvri la qualité de la supervision parentale. Il croit se rappeler que c'est à partir de ce moment qu'il a présenté de comportements problématiques à l'école. Ces propos sont cohérents avec les études suggérant que la supervision parentale, absente ou incohérente, influence les conduites des enfants (Brendgen et al., 2001; Vaillancourt et al., 2007).

En somme, il ressort de cette section que le milieu familial des participants a présenté des lacunes au plan éducatif, notamment en ce qui a trait au développement des habiletés sociales, de la gestion des émotions de la maîtrise de soi et de la résolution de conflits. Ces éléments s'avèrent d'ailleurs être des leviers d'intervention clé en matière de prévention (Tremblay, 2010), notamment pour les personnes ayant de la difficulté à gérer leurs émotions et à maîtriser leur comportement agressif. En effet, les mauvais traitements subis durant l'enfance peuvent susciter l'émergence d'émotions négatives (p. ex. la colère) qui, lorsqu'elles ne sont pas gérées adéquatement, risquent de favoriser la commission de comportements et délits violents (Hollist et al., 2009; Tremblay, 2010).

Le rejet, l'abus, le faible soutien parental ainsi que la surveillance et la supervision défaillantes peuvent, d'une part, être liées à l'adoption de conduites antisociales et agressives (Farrington, 2010; Hawkins et al., 2003; Heidgerken et al., 2004). D'autre part, ces caractéristiques constituent des modérateurs de la relation entre l'affiliation à des pairs délinquants et les comportements délinquants. Lorsque les contrôles parentaux ou l'attachement parent-enfant sont précaires, les jeunes sont susceptibles de développer un attachement plus fort envers les pairs délinquants et sont, par conséquent, plus à risque d'être impliqués dans des activités criminelles (Weatherbum, 2001). Bien que la famille fournisse une part d'explication aux conduites agressives et délinquantes, elle ne peut à elle seule expliquer l'émergence et le maintien. En outre, la prochaine sous-section s'intéresse aux fréquentations des participants, à la nature de leur relation, et ce, relativement à l'adoption de conduites antisociales.

#### **4.1.2 Les pairs**

Victor a mentionné que durant son enfance, il s'est senti plutôt isolé et défavorisé contrairement aux jeunes de son entourage. Or, arrivé au secondaire, il s'est naturellement rapproché des personnes qui se trouvaient dans une situation semblable à la sienne, ce qui concorde avec le postulat de l'effet sélection et de l'influence réciproque de Cohen (1983).

« Il y avait peut-être sept, huit personnes plus comme moi justement, moins aisées, qui ... faisaient un peu comme moi aussi pour se procurer leurs choses, ils les prenaient où ils pouvaient, tu sais. Fait que, je me suis bien entendu avec eux, puis bon bien ça été ... ma gang du secondaire pendant trois ans environ» –Victor

Daniel a indiqué que ses séjours en centre d'accueil lui ont permis d'élargir son cercle social. Toutefois, il a fait la rencontre de personnes qui ont influencé sa trajectoire criminelle, dont une personne avec qui il a commis ses premiers vols.

«Là, veut, veut pas, j'étais avec des *bums*, on était en prison, c'est parce qu'on est *bum*. Puis là, je me suis fait un *chum*, là. Puis avec lui, quand je suis sorti du centre d'accueil, on a commencé à voler des motos.» –Daniel

Guillaume a signifié que ses choix en matière d'amitié ont été critiqués par ses grands-parents, lesquels estimaient qu'ils n'avaient pas une bonne influence sur lui. C'est d'ailleurs avec ces individus qu'il a commis un vol qualifié, délit qui est à l'origine de sa première sentence.

Selon le cas, la rencontre de ces individus et le maintien des liens avec ceux-ci ont pu contribuer à l'incursion et à l'enracinement dans un mode de vie criminalisé (Boivin et al., 2005; Vitaro et al., 2007). Comme leur discours en témoigne, leurs délits juvéniles ont été commis avec des complices. Qui plus est, dans les cas de Victor et Guillaume il semble que la fréquentation de ce milieu ait renforcé la croyance selon laquelle l'adoption de comportements empreints de violence et d'agressivité est un moyen efficace de parvenir à ses fins (Greenman, 2009; Hymel et al., 2002). En effet, Victor s'est trouvé impliqué dans des règlements de comptes. Aussi, ces pairs l'ont soutenu dans l'adoption d'un mode de vie en marge de celui valorisé par la société.

«Tout tourne un peu autour du mode de vie. Tu sais, je veux dire un qui vend de la drogue, fait que là, faut que tu le défendes, parce que quelqu'un l'a volé ou quelqu'un l'a menacé. Tu sais, des affaires de mêmes, ou quelqu'un veut pas payer ... bon bien faut j'aille chercher l'argent. Tu sais, c'est tout ... tout tourne un peu autour de ça. Tu sais, je veux dire, toutes les raisons qu'un criminel peut avoir pour, pour aller violenter quelqu'un là finalement.» –Victor

Dans un autre ordre d'idées, trois participants ont déclaré avoir souffert du rejet de leurs camarades de classe, ce qui a, selon le cas, favorisé l'affiliation à des camarades marginalisés qui adhèrent à des valeurs antisociales, l'adoption de conduites agressives ainsi que l'implication dans un mode de vie criminalisé (Greenman et al., 2009; Laird et al., 2001). Dans les cas de Daniel et Victor, la fréquentation de personnes marginales leur a permis de satisfaire son besoin d'appartenance. Daniel a d'ailleurs précisé que, durant son parcours scolaire, il avait peu d'amis et il faisait rire de lui. Selon lui, le climat de terreur instauré par son père le stressait à un point tel qu'il a nui au développement d'habiletés sociales nécessaires pour développer des relations interpersonnelles.

«Dans le fond le monde riait de moi parce que j'étais niaiseux. Je sais pas pourquoi, mon père m'a trop marqué. Puis je comprenais pas. Je comprenais pas la vie, je le sais pas. J'étais *fucké*, j'étais mêlé. » –Daniel

Le concept d'amitié demeure flou pour ce participant. En effet, bien qu'il admette que la nature des liens qu'il a entretenus avec ses pairs criminalisés relevait plutôt de la camaraderie, ces individus demeurent les seuls avec qui il a tissé des liens. Or, encore aujourd'hui, quoiqu'il reconnaisse que le maintien des relations avec ces personnes est néfaste, il lui est difficile d'y mettre un terme définitif. D'autant plus, que sa faible estime personnelle entrave son aptitude à rencontrer ainsi qu'à maintenir des contacts avec des personnes dites prosociales. Qui plus est, il est d'avis que sa difficulté à maintenir des relations peut être influencée par ses lacunes sur le plan de la communication, son impulsivité ainsi que sa difficulté à composer avec ses affects négatifs.

Pour Stéphane, l'intimidation dont il a été victime durant son enfance a, selon lui, influencé son mode de vie. Il dit se souvenir qu'on se moquait de lui parce qu'il faisait de l'embonpoint, ce qui l'aurait incité à s'entraîner ardemment, et ce, pour acquérir un physique plus imposant et être en mesure de se défendre (Sabo, 2001). À cette époque, il a également fait l'association positive entre l'amélioration de sa forme physique (plus imposant), l'utilisation de violence et la fin de l'intimidation, ce qui a renforcé la croyance selon laquelle ces moyens sont efficaces pour mettre un terme à une situation source d'inconfort et de frustration. Guillaume a également utilisé de violence pour faire cesser les moqueries dont il était la cible. Dès lors, il a mis en place des mécanismes de défense tels que le sarcasme et l'agression. Les résultats présentés ci-haut témoignent de la complexité des liens existants entre les fréquentations et les phénomènes d'agression et de délinquance, lesquels peuvent être nuancés par l'interaction avec d'autres facteurs tels que la famille, les caractéristiques personnelles ainsi que la nature des relations (rejeté ou accepté par un groupe de pairs).

### **4.1.3 Le milieu scolaire**

L'ensemble des participants dit avoir rencontré des difficultés académiques, que ce soit en raison de leur faible rendement scolaire, de leur difficulté d'intégration ou de leurs comportements turbulents et délinquants. Ils ont tous parlé d'un faible engagement scolaire et



ont abandonné l'école durant le secondaire. Ces caractéristiques, tout comme celles propres à la famille et aux pairs, peuvent avoir une incidence sur l'adoption de conduites antisociales (délinquance, agressivité/violence, consommation) (Bryant et al., 2003; Fréchette et Leblanc, 1987; Reid et al., 2002) ainsi que l'adaptation sociale déficiente (French et Conrad, 2001; Fortin et al., 2004).

Daniel a raconté que, pour attirer l'attention des autres jeunes de sa classe, il faisait le clown, attitude qui témoigne de son besoin d'attention. Cependant, cette manière de se comporter le menait à être réprimandé par les enseignants.

En outre, les comportements dérangeants en classe, jumelés à des contacts conflictuels avec les professeurs ainsi qu'à ses relations difficiles avec les camarades de classe, compromettent l'établissement d'un sentiment d'appartenance à l'école et favorisent le décrochage scolaire (Rumberger, 1995).

Qui plus est, au primaire, ce même participant a vécu une expérience qu'il qualifie de traumatisante, lors de laquelle il s'est senti ridiculisé devant toute la classe. Il estime que cette expérience a nui à son engagement scolaire.

«4e année, je me chicanais avec le prof. [...] Je m'en rappelle de son nom encore. [...] Ah, c'est parce que je voulais aller aux toilettes, puis il voulait pas me laisser aller aux toilettes. Puis il m'a levé, de même, par la gorge, puis j'ai pissé dans mes culottes devant tout le monde. Tout le monde a ri de moi.» –Daniel

Or, il appert qu'un jeune qui s'absente de l'école est moins susceptible de bénéficier des apprentissages qui pourraient lui être transmis, notamment aux plans des valeurs et des habiletés sociales encouragées par la société. De surcroît, ces jeunes bénéficient de plus de temps libres non structurés et auront davantage tendance à s'affilier à des fréquentations peu recommandables (d'autres décrocheurs, des individus plus âgés) qui adhèrent à un schème de valeurs marginales et antisociales qui tolère, excuse ou exige une réponse violente dans le cadre de situations sociales difficiles (Andrews et Bonta, 2010; Ousey et Wilcox, 2005).

Victor rapporte s'être désintéressé de l'école, dès son entrée au secondaire, préférant plutôt s'adonner à un mode de vie oisif avec ses amis, soit jouer aux jeux vidéo, trainer dans les parcs et consommer.

«Je loafais tout le temps [...] Je me suis fait mettre dehors d'une autre école parce que j'avais fumé du pot dans l'école. Eh ... je me suis fait mettre dehors d'une autre école pour trois bagarres en fait eh ... qui avaient eu lieu dans l'école. [...] Je me suis fait mettre dehors eh ... quatre fois dans même année, des écoles différentes, fait que la dernière c'était genre classe ressource là eh ... qu'ils disent. École de la dernière chance là ... mettons qu'après m'être fait mettre dehors de là, il y a plus une école qui voulait de moi vraiment.» –Victor

Stéphane a également été envoyé dans une école spécialisée, soit au Centre Psycho-Pédagogique de Québec, en raison de ses difficultés d'apprentissage ainsi que de ses comportements problématiques. Dans ces conditions, il lui a été difficile de développer un attachement avec le milieu scolaire, ce qui a eu une incidence sur l'abandon de sa scolarité.

Malgré les diverses difficultés scolaires auxquelles ces participants ont été confrontés, Victor et Guillaume sont de retour sur les bancs d'école, en vue d'obtenir un diplôme d'étude professionnelle (DEP).

En regard des éléments discutés dans cette section, il ressort du discours des participants que plusieurs facteurs d'influence, relatifs aux milieux dans lesquels ils ont évolué depuis leur enfance, ont eu une incidence sur leurs comportements problématiques, tant au niveau de leur criminalité que de leur potentiel agressif. Parmi ceux identifiés par les participants, on retrouve des modèles parentaux présentant des lacunes sur le plan des habiletés de résolution de problème et de communication, des milieux familiaux empreints de violence, l'utilisation de mesures disciplinaires incohérentes et dures, l'instabilité familiale (maladie d'un parent, absentéisme récurrent d'un parent), la précarité financière, la toxicomanie d'un parent ainsi que les mauvais traitements reçus. Dans ces conditions, le développement d'habiletés sociales et relationnelles nécessaires à la saine gestion des émotions et à la résolution de conflits a été lacunaire, de même que la transmission des valeurs prosociales. À cela s'ajoute la fréquentation de pairs marginaux et délinquants qui a, entre autres, favorisé l'adhésion à un mode de vie ainsi que le renforcement d'un schème de valeurs antisociales, encourageant les conduites délinquantes et agressives. Enfin, les comportements perturbateurs des participants, conjugués à leurs difficultés scolaires, aux relations conflictuelles avec les professeurs et à leur faible motivation ont eu, selon eux, une incidence

sur leur désaffiliation scolaire. L'ensemble de ces facteurs interagit entre eux et leur influence respective est susceptible d'évoluer au fil du temps, certains étant plus importants à une période donnée. Pris ensemble, ils permettent de dresser un portrait plus exhaustif des éléments sociaux et environnementaux qui ont influencé l'occurrence de conduites antisociales chez les participants. Somme toute, ces caractéristiques ne peuvent, à elles seules, expliquer le phénomène de l'agression. En conséquence, un pan de la littérature s'est penché sur les caractéristiques individuelles qui y sont favorables.

En ce qui a trait à l'objectif du présent projet, les résultats obtenus ont permis de mettre en lumière certains éléments associés à la délinquance et aux conduites agressives qu'il serait pertinent de travailler dans le cadre d'un programme visant la réduction des conduites agressives et impulsives : la régulation des émotions défaillante, la tendance à éviter les émotions négatives, les aptitudes relationnelles et interpersonnelles déficitaires, l'adhésion à un système de valeurs soutenant l'agir délictuel et violent, les habiletés de communication précaires (Andrews et Bonta, 2010; Arthur et al., 2002).

## **4.2 Caractéristiques individuelles et comportements antisociaux**

La recension de la littérature permet de constater l'existence d'un lien entre les caractéristiques individuelles (tempérament, émotions et comportements) et l'adoption d'un mode de vie marginal. Or, il est intéressant de relever que lors des entrevues, les participants ont ciblé quelques caractéristiques individuelles qu'ils estiment associées à leur criminalité et à leur agressivité.

Tout d'abord, Victor a admis avoir commis sa première infraction alors qu'il avait environ sept ans. Depuis, il est demeuré actif en matière de criminalité. Aussi, l'ensemble des participants a présenté des comportements problématiques durant l'adolescence, ce qui a nui à leur cheminement, notamment au plan scolaire. Par exemple, c'est durant cette période que Guillaume a fait son premier vol et a commencé à consommer du cannabis. Victor préférait mener un mode de vie oisif et consommer, plutôt que d'aller à l'école. Les quatre individus rencontrés ont également connu une première incarcération provinciale alors qu'il avait entre

18 et 21 ans. Toujours dans cette tranche d'âge, dans les jours ou les mois suivants leur sortie de détention, ils ont soit récidivé, soit commis de nouveaux délits. En outre, durant leur vingtaine, aucune accalmie délictuelle n'est observée.

Tous les participants ont fait mention des comportements problématiques présents dès l'enfance ou l'adolescence, lesquels ont manifestement perduré dans le temps. De fait, les études ont démontré que la commission d'infractions et l'adoption de conduites agressives précoces augmentent la prévalence des problèmes psychosociaux, en plus d'être d'importants prédicteurs de la criminalité à l'âge adulte (Huesmann et al. 2002).

En ce qui a trait au tempérament, Victor a mentionné qu'à partir de l'adolescence, sa faible capacité d'autocontrôle (explosif) et son intolérance ont été la source de différends avec sa mère, et ce, principalement lorsqu'elle manifestait son désaccord quant à ses comportements marginaux : consommation, non-fréquentation scolaire, fugue du domicile. Une telle attitude témoigne d'une difficulté avec la figure d'autorité. Il a spécifié que, lorsqu'il avait consommé, il lui était plus difficile de faire la part des choses et il devenait plus agressif (agression réactive-impulsive). Il a spécifié que, confronté aux figures d'autorité (sa mère : durant sa jeunesse, puis les intervenants : durant ses séjours en maison de transition), il lui est plus difficile de faire la part des choses et il devient plus impulsif, impatient et agressif. Ces traits sont d'ailleurs désignés comme étant positivement associés aux conduites antisociales et nuisibles sur le plan de l'adaptation sociale (Morizot et Miranda, 2007; Moffitt, 2003).

« [...] En maison de transition je réagissais [...] à n'importe quoi, j'étais encore dans mes années où j'étais très agressif, très impulsif, où est-ce que j'avais aucun ... aucune forme de communication possible avec moi dans le fond. Dès qu'il y avait de quoi qui faisait pas mon affaire je criais, j'étais pas content, puis il fallait qu'il y aille de quoi qui se brise ou qui se passe là parce que ... c'était le seul moyen que je connaissais là, pour faire baisser un peu la pression dans le fond.» –Victor

«J'avais pas le goût de me faire dire quoi faire, puis j'avais pas encore décidé de changer mon mode de vie en fait là. [...]En maison de transition, c'était pas tant d'être restreint qui me faisait réagir, c'était vraiment juste parce que bon ... moi le soir j'avais

pas le goût de rentrer, j'avais juste le goût de continuer à boire avec mes chums, ouais bon, tu comprends.» –Victor

Ce participant a parlé de son attrait pour les sensations fortes (recherche d'adrénaline) et a ajouté que la nature de ses infractions, laquelle lui demande d'agir rapidement et d'assurer une certaine maîtrise de la situation et des victimes, lui permet de répondre à son besoin (Berkowitz, 2008; Glenn et al., 2007; Moffit, 2003).

« [...] Tout se passe à une vitesse incroyable là, dans le fond là [...] *Ouin*, c'est, c'est la grosse adrénaline, veut, veut pas.» –Victor

Daniel et Stéphane ont constaté que leur tempérament impulsif et agressif ainsi que leurs lacunes au plan de la communication ont nui à l'établissement de relations interpersonnelles saines et durables (Mathias et al., 2007).

«Je parlais rien qu'agressivité pour moi ... je sais pas quoi, je parlais, mais je devais tout le temps être agressif. Parce qu'elles aimaient pas mon parler.» –Daniel

Selon les dires de Daniel, ce trait lui a nui tant en contexte conjugal ainsi qu'au travail. Il a expliqué que sa difficulté à s'exprimer clairement et, par conséquent, sa certitude qu'il sera incompris l'incite à opter pour un mode de communication empreint de violence et d'agressivité (Schneider et Normand, 2009). Aussi, sa faible tolérance avec ses collègues, sa propension à s'emporter facilement lorsqu'il vit une insatisfaction ainsi que son attrait pour la facilité (voler pour avoir plus d'argent) ont occasionné son renvoi de différents garages où il a travaillé. Des études ont d'ailleurs démontré que l'impulsivité incite les personnes à agir avec urgence lorsqu'elles sont aux prises avec des émotions négatives, ce qui entrave leur capacité à réfléchir aux conséquences de leurs actes avant d'agir (Lynam et Miller, 2004).

La littérature suggère également que les valeurs auxquelles adhère une personne ont une incidence sur ses comportements. Par exemple, les valeurs marginales et antisociales légitiment des attitudes et des comportements tels que la malhonnêteté, le non-respect des règles, l'attitude favorable à la violence, l'hostilité face à l'autorité, l'impulsivité ainsi que la consommation d'alcool et de drogues (Arthur et al., 2002). De telles valeurs vont à l'encontre de celles prônées par la société et, par conséquent, risquent d'entraver l'adaptation prosociale de ceux qui y adhèrent.

Les informations rapportées par Victor sont cohérentes avec ces études. En effet, il a mentionné que, durant son secondaire, il a préféré consommer et passer du «bon temps» avec ses camarades (adhésion à mode de vie oisif) plutôt que d'aller à l'école. Qui plus est, il a parlé de l'influence du milieu qu'il a fréquenté, lequel valorisait la consommation, la violence et l'attitude de refus face à l'autorité, sur ses conduites.

Daniel a parlé de son manque de persévérance et de sa difficulté à terminer ce qu'il entreprend. Il a notamment fait le lien avec les activités positives auxquelles il s'est adonné durant sa jeunesse et qu'il a laissées tomber, au profit d'un mode de vie axé sur le crime, et ce, bien qu'elles lui faisaient du bien. Cette attitude fait référence à un déterminant de l'impulsivité, soit le manque de persévérance et la recherche constante d'expériences nouvelles.

De plus, la toxicomanie fait partie des attitudes antisociales, au même titre que la délinquance et l'agressivité. Certaines études ont démontré que la consommation d'alcool et de substances illicites est liée à la délinquance et aux conduites violentes (Armstrong et al., 2005; Hammersley et al., 2003). L'effet désinhibiteur des substances psychoactives peut, entre autres, favoriser le passage à l'acte.

Victor estime d'ailleurs que le fait de consommer de substances psychoactives avait une incidence sur ses conduites et augmentait son intolérance ainsi que son impulsivité (Gavray, 2015). Il a ajouté qu'en étant sous l'effet de la drogue, cela facilitait les passages à l'acte, plus spécialement l'usage de la violence qui s'y rattachait.

«Moi, un de mes gros problèmes ça été de consommer de la drogue, qui me rendait très agressif et qui me m'empêchait de, de voir les choses ... dans le fond de voir la réalité en face là justement là. [...] Je consommait de la drogue, fait qu'en plus, j'étais impatient, impulsif.» –Victor

«*Ouin*, à ce moment-là (au moment des délits, entre deux sentences) je m'étais mis à consommer pas mal là.» –Victor

«*Ben* ... c'est pas de là à dire que j'y prenais un certain plaisir ... j'étais ... j'avais la tête gelée accotée. Te sais ... sans ... je sais même pas si je ressentais quelque chose vraiment finalement. Autant ... plaisir ... pas de honte, ... » –Victor

Guillaume est d'avis que la consommation d'alcool, jumelée à la pression des pairs, a favorisé la commission de son vol qualifié. De surcroît, la consommation de marijuana, comportement illégal qui contrevient aux règlements des ressources tels que le centre d'accueil (CA) et les maisons de transition, lui a occasionné des ennuis ainsi que la révocation de son séjour en maison de transition.

À la lecture du PIC de Stéphane, il appert que la consommation est un facteur contributif à sa criminalité. Bien qu'il n'ait pas établi ce lien direct en entrevue, il a néanmoins rapporté, qu'au tiers de sa première peine provinciale, il a eu la possibilité de sortir de détention pour compléter le programme thérapeutique offert par le Centre de traitement des dépendances le Rucher.

Bref, plusieurs caractéristiques personnelles telles que la précocité des comportements problématiques (délinquance, trouble du comportement, consommation), le tempérament agressif et explosif, l'intolérance face à la frustration, la faible maîtrise de soi, la difficulté avec les figures d'autorité, l'impatience et l'impulsivité, la recherche d'adrénaline à travers la violence et les délits, la consommation (désinhibiteur qui favorise l'acting out délictuel et agressif) ainsi que l'attitude procriminelle ont été identifiées, par les participants, comme contributive à leurs comportements agressifs et criminels. Les discours des participants ont permis de mettre en lumière la complexité du phénomène des conduites agressives et de relever de multiples éléments qui ont influencé leurs comportements. Ceux-ci révèlent l'influence de facteurs relationnels (famille et pairs), individuels et contextuels, lesquels interagissent entre eux et évoluent au fil du temps.

Pour la prochaine section, comme le projet concerne des personnes impliquées dans la criminalité, il a paru pertinent d'explorer les liens existants, le cas échéant, entre leur implication dans la criminalité et leurs conduites agressives. D'autant plus qu'en regard de la littérature, ces deux comportements dits antisociaux sont intimement liés.

### **4.3 Trajectoire criminelle**

D'abord, les individus qui présentent des comportements antisociaux, soit agressifs et délinquants, en bas âge, sont plus enclins à se conduire de la sorte une fois adulte (Keenan,

2003). De surcroît, la délinquance est intimement liée aux conduites agressives (Gauthier et al., 2010). Elles témoignent d'une difficulté sur le plan de l'adaptation sociale. Enfin, certaines infractions, notamment celles contre la personne, impliquent un potentiel agressif.

Les personnes rencontrées sont toutes judiciairisées en raison de leurs conduites criminelles et elles sont l'auteure d'au moins un délit violent. Par conséquent, il est pertinent d'explorer l'évolution de leurs conduites délinquantes, c'est-à-dire de s'intéresser à leurs incursions dans la criminalité ainsi qu'au maintien de tels comportements au fil des années. Ces données pourront faciliter l'analyse des résultats, tout en permettant une meilleure compréhension des dynamiques entourant les passages à l'acte, tant délinquants qu'agressifs.

### **4.3.1 Les crimes au juvénile**

Chacun des participants a dressé le portrait de sa criminalité et, bien qu'ils aient tous des parcours différents, certaines similitudes ont émergé de leur discours. D'abord, ils ont tous connu leurs premiers démêlés avec la justice alors qu'ils étaient adolescents.

Pour ce qui est de Daniel, vers 16-17 ans, il se rappelle avoir fait deux séjours en centre jeunesse, d'environ six mois chacun, sans toutefois se souvenir des raisons qui ont justifié son placement. Il tient toutefois son père responsable de ses placements et son ton de voix a laissé transparaître une amertume à son endroit ainsi qu'un sentiment d'injustice.

Victor a, pour sa part, identifié que la pauvreté de sa famille avait influencé la commission de son premier délit. Par ailleurs, il est intéressant d'observer que ces premières infractions étaient de nature acquisitive. Il a été intercepté, à 7 ans, à voler une petite voiture, alors qu'il accompagnait sa mère à la pharmacie, ce qui lui a valu un avertissement. Ensuite, entre 13 et 16 ans, il aurait commis diverses infractions acquisitives et contre la personne. À 13 ans, il a été l'auteur d'une introduction par effraction, pour voler de l'alcool, à 14 ans, il a commis une voie de fait simple, puis à 16 ans, il a fait un vol à l'étalage. Enfin, à 17 ans, il a été l'auteur de voies de fait armées et de deux vols qualifiés. Les sanctions auxquelles il a été assujetti varient d'une lettre d'excuse au séjour en CA, en passant par les travaux communautaires (TC).



Pour ce qui est de Guillaume, il a, vers l'âge de 16 ans, volé de l'argent à ses grands-parents, lesquels ont alors pris la décision de le placer dans un pensionnat, afin qu'il bénéficie d'un meilleur encadrement. Il rapporte ensuite avoir abandonné l'école, ce qui lui a valu un placement en CA. Durant ce séjour, suspecté d'avoir de la drogue en sa possession, il aurait fait l'objet de deux ou trois fouilles de sa chambre, lesquelles se sont avérées fondées (possession simple de stupéfiant – cannabis).

Enfin, Stéphane estime avoir perpétré son premier délit alors qu'il était au présecondaire et complétait une 7<sup>e</sup> année. Il a donc été jugé, au juvénile, pour trafic de stupéfiants et se rappelle avoir reçu 40 heures de TC.

Les résultats précédents sont cohérents avec la littérature qui stipule que la plupart des individus qui vont persister dans la commission de délits auront débuté alors qu'ils étaient adolescents (Weatherbum, 2001). Durant leur jeunesse, les participants ont adopté des comportements allant à l'encontre des normes et règles de la société, attitudes qui dénotent d'un non-conformisme et, dans certains cas, la nature des délits perpétrés atteste de la présence d'un potentiel agressif. Voyons maintenant l'évolution de leur criminalité respective une fois adulte.

### **4.3.2 La diversification criminelle**

Il est intéressant de constater que l'ensemble des personnes interviewées a à son actif plus d'une incarcération. Aussi, une aggravation de l'agir délictuel est observée chez tous les participants. Une fois adultes, ils ont été sentenciés pour des délits impliquant des victimes directes et des agissements agressifs (vol qualifié, violence conjugale, menaces, extorsion, voies de fait, agression armée). En outre, leur témoignage respectif atteste d'une diversification criminelle.

Par ailleurs, il appert que le phénomène des conduites agressives en milieu carcéral est influencé par divers éléments tels que la multiplication des peines et la quantité d'antécédents cumulés (Chamayou, 2012; Schenk et Fremouw, 2012). Bien que les participants correspondent à ce profil, aucun d'entre eux n'a fait de lien entre son parcours criminel et ses conduites agressives en détention.

Afin de faciliter la lecture ainsi que l'analyse des résultats, nous avons scindé les données relatives à la délinquance adulte en deux parties, soit les délits à caractère violent et les autres délits. Commençons d'abord par les crimes qui n'impliquent pas de modalité violente ou agressive.

Dans le cas de Daniel, entre 18 et 23 ans, les données recueillies dans le LS/CMI permettent de répertorier des infractions de nature acquisitives (fraudes, vols, vol par effraction, possession de biens criminellement obtenus et dommage).

Pour ce qui est des délits subséquents, il a affirmé avoir principalement agi en solo. Entre 1989 et 2002, le LS/CMI relate qu'il a commis une kyrielle de délits de nature acquisitive et qu'il n'a pas respecté les conditions auxquelles il a été assujéti. Il a également avoué avoir commis des vols sur son lieu de travail. Il a expliqué que considérant sa difficulté à maintenir un emploi et ses difficultés financières, cette option lui est apparue intéressante. Ce raisonnement témoigne, entre autres, de sa difficulté en qui a trait à la résolution de problème.

En ce qui concerne Guillaume, il a rapporté avec commis un vol (introduction par effraction) dans une maison, ce qui lui a valu une peine d'un an, et ce, près d'une semaine après être sorti de détention. Il estime que son but était lucratif et il attribue une part de responsabilité à ses grands-parents qui auraient refusé de l'héberger, lui proposant plutôt d'aller le conduire dans une ressource qui pourrait l'aider le temps qu'il stabilise sa situation résidentielle et pécuniaire. Il a refusé cette offre.

«Donc j'ai comme essayé quelques (vols) ni vu ni connu, mais ça a pas marché. [...] J'avais pas de projet en tant que tel, mais je voulais pas rester dans rue.» –Guillaume

Ce discours témoigne de son faible niveau de responsabilisation en regard de ses délits ainsi que de ses lacunes sur le plan de la résolution de problème. À 21 ans, sa sentence précédente ne semble pas avoir eu l'effet dissuasif escompté, puisqu'alors qu'il était en liberté depuis près de huit mois, il a récidivé, commettant, une fois de plus, une introduction par effraction.

Stéphane possède seulement un antécédent non violent. À 30 ans, il a été sentencié à dix mois pour possession et culture de cannabis ainsi que bris de probation.

Enfin, dans le cas de Victor, pour deux de ses trois sentences répertoriées, il a été incarcéré pour des crimes, à la fois des délits violents et non violents. Il a, notamment, reçu des charges pour fraudes, introductions par effraction, possession en vue de trafic et vol de véhicule.

Ce participant a également indiqué qu'il agissait avec des complices. De fait, la documentation consultée à son dossier indique une affiliation au crime organisé. Cependant, en entrevue, bien qu'il ait admis fréquenter des pairs criminalisés, il a nié toute association à un groupe en particulier.

«*Ouais*. Des complices. *Ouin*. En fait la première fois on était, quatre avec moi, puis c'était pour aller récupérer des choses qu'une personne avait volées à une fille qu'on connaissait dans le fond. [...] Ma deuxième sentence c'est un peu la même histoire.» – Victor

«Puis, j'ai été recherché par la police pendant environ huit mois de temps. Puis dans le fond j'habitais dans un appartement qu'un de mes amis avait demandé à un de leur prête-nom dans le fond, ils appellent ça de même là, les gars qui mettent toutes leurs affaires à leur nom, parce que les autres peuvent pas dans le fond.» – Victor

### **4.3.3 Les crimes violents**

L'objet du projet concerne les comportements agressifs et violents des personnes incarcérées. Vu le lien étroit qui existe entre la violence et la délinquance, il paraît d'autant plus pertinent d'explorer ces conduites dans leur ensemble et, par conséquent, leur criminalité impliquant un potentiel de violence. D'ordre général, les crimes contre la personne (voies de fait, vol qualifié, harcèlement criminel, extorsion, menaces, séquestration) impliquent l'utilisation de la violence. Chacun des participants a commis des délits de cette nature.

Daniel et Victor ont obtenu une peine provinciale adulte, pour un délit violent, alors qu'ils étaient à l'aube de la majorité, c'est-à-dire qu'ils avaient environ 17 ans et demi. Ils ont allégué que la relation conflictuelle avec leur père a eu une incidence majeure quant à leur incursion dans la criminalité adulte, de même que la manifestation de leurs conduites agressives. Leur discours a également laissé sous-entendre un sentiment d'injustice,

considérant qu'ils ont eu l'impression d'être punis alors qu'ils tentaient de se défendre et de défendre des personnes qui leur étaient chères, soit leur mère et/ou leur fratrie.

Daniel a expliqué que son père s'en est pris à sa mère, puis à lui, alors qu'il se douchait et que, cette fois, il a choisi de répliquer.

«La première fois que je suis allé à Orsainville, c'est mon père qui m'a fait embarquer. [...] Je me suis révolté contre lui. Il venait de *clencher* (battre) ma mère, puis il venait de me *clencher* dans douche. Il m'avait assommé dans douche, je me suis pété, sûrement, la tête sur les robinets, je sais pas trop. Quand, je me suis réveillé, il était encore dehors. C'est là que j'ai mis mes culottes, mes *shoes-clac*. Là, ma mère, elle voulait pas que je sorte. J'ai dit non, maman c'est fini. Là c'est vrai qui nous battra pu. [...] Je me suis battu avec mon père, puis là j'ai tiré une roche bord en bord de son char, puis là je me suis fait embarquer.» –Daniel

Victor a raconté que son père s'est présenté au domicile de sa mère, alors qu'il était intoxiqué. Il a ajouté que, cette fois, il ne tolérait pas qu'il use de violence envers sa mère.

«À 17 ans [...] il (mon père) était venu chez ma mère puis ... après avoir voulu me donner un coup de poing on s'est tiraillé, puis ... bon j'ai réagi, j'ai pris un couteau puis je lui ai demandé de sortir de chez moi dans le fond. Fait que lui il a décidé qu'il appelait la police, puis bon bien c'est moi qui s'est fait arrêter.» –Victor

Après-coup, Victor et Daniel ont continué à user de violence et d'agressivité dans la commission de certains de leurs crimes. Entre 18 et 23 ans, le LS/CMI de Daniel permet de répertorier des infractions de nature violente (méfaits). Nous n'avons toutefois pas de détail à cet effet, puisque le participant n'en a pas parlé en entrevue. Ensuite, il a mentionné avoir commis des vols qualifiés alors qu'il avait 24 ans (en 1980). Ayant été libéré sous caution de sa précédente sentence, sa récidive (délits de même nature) lui a valu sa première sentence fédérale, totalisant près sept ans, soit un an et demi de détention provisoire et environ cinq ans de pénitencier.

Entre 1989 et 2002, toujours selon LS/CMI, Daniel a commis une infraction en matière de violence conjugale. Après cela, bien que le sujet n'ait fait l'objet d'aucune arrestation jusqu'en 2013, il a admis avoir adopté un mode de vie marginal, avoir commis des crimes,

notamment avoir usé de violence en contexte conjugal. Enfin, les délits qu'il a perpétrés en 2013, ceux à l'origine de sa sentence actuelle, sont survenus en contexte conjugal : extorsion, menaces, agression armée, entrave à la justice et bris d'engagement STAT-A.

Ce participant reconnaît que son impulsivité et son agressivité sont toutes les deux intimement liées à ses agirs délictuels. Il a également admis que les gens et les milieux qu'il fréquente ont eu une incidence sur ses comportements. Qui plus est, il a mentionné qu'en commettant ses crimes, il tentait de projeter une image de dure et de s'en convaincre également.

«*Crisser* des volées à du monde, faire des vols, essaye de me montrer que ... que je suis un *hot* ... je le sais-tu ... me prouver que je suis un homme quoi ? » –Daniel

En ce qui concerne Victor, il a rapporté qu'alors qu'il avait que 18 ans, onze charges pesaient contre lui, relativement à des délits contre la personne (voies de fait armées et vol qualifié) auxquelles se sont ajoutées des charges pour fraudes, introduction par effraction et possession en vue de trafic. À 19 ans, il a reçu une première sentence fédérale de 2 ans. Puis, quelques mois après avoir été libéré, il s'est, de nouveau, fait arrêter pour deux introductions par infractions qui ont également impliqué des vols qualifiés, voies de fait, dont un simple et un armé, des menaces de mort et un vol de véhicule. Comme il s'est introduit dans deux endroits différents, il a reçu chacune des charges en double et il a été sentié à cinq ans d'emprisonnement, précédé d'un an de détention provisoire.

Il appert que l'agressivité et la violence font partie intégrante du *modus operandi* de Victor, et ce, à chacun de ses passages à l'acte. Son discours permet, une fois de plus, de constater que ses conduites ont été encouragées et supportées par le milieu qu'il fréquente.

En ce qui a trait à Guillaume, il a reçu sa première peine adulte pour un vol qualifié qu'il a commis à l'aube de ses 18 ans. Selon ses dires, il s'est laissé influencer par des amis, lors d'une soirée festive, lesquels lui ont laissé croire que, comme il venait tout juste d'atteindre la majorité, les conséquences de ses gestes en seraient amoindries et qu'il serait sans doute jugé comme un mineur. Guillaume a ajouté que la recherche d'adrénaline, «pour le *thrill*», est le principal motif sous-jacent à son passage à l'acte. Il a alors reçu une sentence de 18 mois.

« J'ai taxé le gars. Je l'ai pas vraiment frappé, j'ai comme demandé son portefeuille. J'avais une hache dans les mains. Donc il me l'a comme donné puis, dans le fond j'ai donné le portefeuille à ces amis-là. Moi, j'avais pas techniquement, j'ai pas touché aux cartes de crédit. J'ai même pas regardé si... » –Guillaume.

Enfin, Stéphane a dit qu'à 25 ans, il a reçu une sentence de 30 mois pour extorsion, vol qualifié, voies de fait. À 32 ans (2014), il a commis les délits à l'origine de sa sentence actuelle, soit des voies de fait simple et des menaces de mort. L'évènement est survenu alors qu'il sortait du travail. Il a expliqué avoir sorti deux jeunes du bar où il est portier, puis ceux-ci l'auraient suivi jusqu'à un restaurant rapide où il s'est rendu après son quart de travail. Stéphane justifie son délit par le fait que les individus en question l'ont d'abord menacé, il ne s'est donc pas laissé faire. Il a reçu une sentence de dix mois. Enfin, quatre jours avant d'être libéré de prison, il s'est battu avec un codétenu. Cette altercation lui a valu un nouveau chef d'accusation, voies de fait avec lésions, et une prolongation de sentence d'environ huit mois.

En somme, l'ensemble des participants a cumulé plusieurs séjours en détention et/ou en pénitencier depuis l'âge adulte. Qui plus est, ils ont tous présenté des comportements problématiques dès leur enfance et commis leur première infraction alors qu'ils étaient adolescents. L'adoption d'attitudes criminalisées et agressives semble avoir occupé une place importante dans la vie des individus rencontrés. Plus spécifiquement, pour Daniel et Victor, ce mode de vie paraît plus difficile à remettre en question, et ce, puisqu'il leur a permis de faire la rencontre de diverses personnes et, par la même occasion, de développer leur cercle social.

L'agir délictuel est, dans tous les cas, un moyen de répondre à divers besoins fondamentaux (appartenance/amour, pouvoir, liberté, plaisir et survie), lequel s'avère certes inadéquat. De fait, selon la théorie du choix de William Glasser (1997), tous les individus ont des buts et cherchent des moyens pour les atteindre. Or, en regard des milieux dans lesquels les participants ont évolué, nous constatons que la transmission d'aptitudes et d'habiletés permettant de satisfaire sainement les besoins manifestés s'est avérée lacunaire. Toujours selon Glasser (1997), l'individu qui est confronté à des besoins insatisfaits se trouve en position de déséquilibre, ce qui l'incite à opter pour des moyens détournés, rapides et accessibles afin d'y remédier, notamment par l'entremise de comportements agressifs et criminalisés. Toutefois, bien qu'elles soient efficaces à court terme, ces conduites le sont

rarement à long terme. De fait l'ensemble des participants a été confronté à une conséquence commune, soit l'incarcération.

Dans la prochaine section, l'expérience de détention, de même que les relations interpersonnelles sont abordées. Ces données visent à permettre de mieux saisir le lien entre l'incarcération, les caractéristiques qui définissent ce milieu et l'adoption de conduites agressives chez les participants, et ce, toujours selon leur expérience subjective.

#### **4.4 Expérience de détention**

Jusqu'à présent, nous avons exploré les facteurs de risques prédisposants, tant individuels qu'environnementaux à l'adoption de conduites agressives. Nous nous sommes également intéressés au parcours criminel des personnes interviewées, d'une part, puisqu'il fait partie intégrante de leur vie et, d'autre part, puisque la criminalité constitue un facteur de risque à l'adoption de conduites agressives.

Pour la présente section, nous cherchons à établir, le cas échéant, les liens entre les conduites agressives des détenus et les caractéristiques contextuelles (l'enfermement) ainsi que la capacité d'ajustement des personnes incarcérées (caractéristiques personnelles). Les participants ont donc été invités à parler de leur expérience d'incarcération (les divergences entre la vie en détention et en communauté ainsi que les difficultés et défis rencontrés durant cette période, notamment au plan interpersonnel), et ce, dans le but de dresser un portrait exhaustif des facteurs de risque associés à l'adoption de comportements problématiques lors du séjour en détention. Enfin, nous dégagerons du discours des personnes, les éléments pertinents à prendre à compte, en vue de suggérer des pistes d'intervention pour l'élaboration d'un programme visant la réduction de ces conduites chez les personnes incarcérées.

À travers le discours des personnes consultées, plusieurs éléments relatifs aux conditions d'enfermement ont été mentionnés. D'abord, il est intéressant d'observer que dans deux cas, soit pour Daniel et Victor, ils gardent certains souvenirs positifs de leur séjour en détention. Pour Daniel, l'incarcération lui a permis de rencontrer des gens auprès desquels il s'est senti accepté, ce qui a répondu à certains de ses besoins fondamentaux non comblés en collectivité, soit l'amour et l'appartenance. Il a d'ailleurs mentionné s'être parfois senti mieux

en détention, considérant que son premier séjour en prison lui a permis de briser son isolement et de développer son réseau social.

«Mais avec ces gars-là, j'étais bien. Eux autres, ils m'aimaient. On s'entraînait tout le monde, on s'aimait tout. C'était le *fun* dans ce temps-là... que c'était le fun. [...] Là, je me sentais bien par exemple. C'est bizarre, j'étais en dedans, mais je me sentais mieux là que dehors.» –Daniel

Victor et Daniel ont raconté que, comme certaines personnes du milieu fréquenté à l'extérieur étaient emprisonnées en même temps qu'eux, ils avaient l'impression de se trouver en terrain connu (Cabelguen, 2006). Victor a ajouté que, tant qu'il a adhéré au style de vie antisocial et délinquant valorisé par ses pairs, il s'est avéré intéressant d'avoir des connaissances en détention. Selon lui, le réseautage facilite l'adaptation et assure une certaine continuité du mode de vie.

«Je suis arrivé à Orsainville, je suis tombé direct dans une *wing* avec trois gars que je connaissais, tu sais. Fait que, je veux dire ... tu sais j'arrive de dehors avec mes chums, puis je rentre là avec d'autres chums, là, l'adaptation là, le monde te reçoit avec un joint de pot, puis ... de la cantine, puis tout, ... c'est pas ... c'est pas si dure que ça s'adapter à la prison.» –Victor

Or, ces témoignages laissent sous-entendre que certaines conditions puissent faciliter l'adaptation des personnes incarcérées, notamment le fait de se sentir soutenu par des pairs. En outre, le maintien de telles relations entre les murs favorise la persistance des comportements antisociaux et en marge des règlements mis en place, en plus de limiter la remise en question du mode de vie considéré comme répréhensible.

En cohérence avec le modèle de privation (Sykes, 1958), les participants ont tous nommé divers défis rencontrés lors de l'incarcération et quelques éléments communs ont émergé de leur discours. D'abord, tous s'entendent pour dire que le maintien des relations avec les personnes non incarcérées est plus difficile. Stéphane a précisé avoir souffert des contacts restreints avec son fils, lesquels se sont limités au téléphone. Ce participant et Daniel ont parlé des difficultés quant au maintien des relations amoureuses. Tous les deux ont vécu au moins une rupture au fil de leurs incarcérations. Les sources de frustration, associées à la



privation ou la restriction des contacts avec le réseau extérieur, sont plus difficiles à gérer en prison et sont favorables à l'émergence de conduites impulsives et agressives (Vacheret et Lemire, 2007; Sykes, 1958).

Toujours au plan interpersonnel, Stéphane a souligné que, quoiqu'il soit constamment entouré de gens (membres du personnel de l'établissement et codétenus), les sentiments de solitude et d'isolement persistent. En contrepartie, le climat suscité par la promiscuité et la proximité, avec des personnes avec lesquelles ils n'ont pas nécessairement d'affinité, ainsi que les relations tendues entre les détenus constituent un défi majeur de l'enfermement. Les participants sont d'avis que ces éléments contribuent à une gestion difficile des émotions et à l'actualisation de comportements agressifs (Vacheret et Lemire, 2007; Sykes, 1958).

La sécurité est également compromise en détention. En effet, bien que Daniel et Victor ont rapporté avoir une bonne entente avec certains détenus, ils ont précisé qu'il n'en était pas ainsi avec l'ensemble de la population carcérale. Victor a, entre autres, cité en exemple les rivalités, entre les différents groupes criminalisés, qui donnent lieu à un climat relativement tendu.

«Ça brassait aussi pas mal. Quand je suis arrivé ... je suis allé dans une *wing* ... des gars des *blood* de Montréal qui étaient là. [...] Mais quand je suis arrivé, c'était la guerre entre les Anglais l'ouest et les Français de l'est. Donc ... je suis tombé direct dans le bain de la guerre là, finalement. [...] C'était plus anglais, puis c'est tous des gars de *perpet*. (sentence à perpétuité), qui se promènent avec des pics sur eux autres là. Fallait surveiller nos arrières là, on faisait rien tout seul. On se déplaçait à deux, puis tu sais c'était ... c'était la guerre là, c'était vraiment ça. Le terme guerre est bien choisi pour décrire la situation là. Puis, non non, ça pas été facile là. J'ai fait du trou aussi, plusieurs bagarres ... Fait que ça a duré pendant, au moins un an.» –Victor

La cohabitation constante avec d'autres individus est désignée comme une contrainte supplémentaire à l'enfermement, laquelle est exacerbée par le nombre limité de ressources matérielles (p. ex. l'accès au téléphone et le choix du poste de télévision) dont disposent les détenus. Pour ce qui est des appels, les participants ont rapporté qu'il est parfois difficile d'accepter de devoir attendre pour passer un appel, alors qu'en collectivité c'est plus facile. Il

est d'autant plus difficile de composer avec cette restriction puisque les contacts avec le réseau extérieur sont déjà limités.

La télévision est également au centre de bien des différends entre les prisonniers. Guillaume a expliqué qu'ils disposent généralement d'un seul téléviseur par rangée et qu'il est ardu pour les détenus de s'entendre sur le poste sélectionné. La situation décrite ci-dessus témoigne des faibles capacités de résolution de problème dont disposent les détenus, notamment en ce qui a trait à la négociation. L'intolérance et l'impatience sont présentes chez bien des détenus et nuisent aux relations interpersonnelles respectueuses, dans un contexte où les interactions sociales sont pourtant largement sollicitées. Qui plus est, les participants estiment qu'en détention, ils ont la mèche plus courte, c'est-à-dire qu'ils sont moins patients et indulgents, ce qui transparait, entre autres, dans les rapports avec autrui et donne lieu à des conduites agressives (agression réactive/impulsive).

«Je demande à la personne gentiment de remettre au poste, ou justement elle était. La personne bougonne. Finalement, elle le laisse même pas au poste que c'est demandé. Puis, en partant, elle m'invite pour me battre. [...] Au moment qu'elle est arrivée pour se retourner, moi j'étais comme dans ses *shorts*, pour, pour me battre, puis là je l'ai comme pris de court un peu. » –Guillaume

Les nombreuses restrictions auxquelles ils sont assujettis sont source d'inconfort pour l'ensemble des participants. À l'exception de Daniel, ils ont tous parlé de la nourriture qu'ils qualifient de mauvaise, ce qui, à long terme, rend plus laborieuse l'adaptation à la vie en prison, puisque cela affecte le moral des détenus et constitue un irritant. Certains ont ajouté que durant leur séjour, ils n'ont pas toujours mangé à leur faim, d'autant plus que les frais de cantine limitent l'accès à des aliments alternatifs pour compléter un repas par exemple. Qui plus est, il appert que certains détenus sont prêts à s'impliquer dans des activités illicites pour gagner de l'argent et s'offrir de la cantine. L'extorsion, l'échange de médicaments pour de l'argent, les menaces sont quelques exemples fournis par les personnes interviewées.

«Le 3/4 des affaires est pas mangeable. [...] Ce qui m'a beaucoup manqué, c'est vraiment de manger à ma faim, puis je le vois maintenant, parce que quand qu'il y a de quoi de bon, bien j'en mange là, j'en mange jusqu'à...avoir mal au ventre là.» –Victor

Les restrictions au niveau de la liberté d'action en général, notamment pour ce qui est des activités, sont considérées comme un désagrément de l'incarcération. Selon eux, un des moyens d'éviter de trouver le temps long est d'avoir des occupations. Toutefois, les participants s'entendent pour dire que les opportunités sont limitées, en ce qui concerne la variété d'activités et les plages horaires qui s'offrent à eux. Victor a indiqué qu'il déplorait le fait de ne pouvoir faire qu'une seule activité, à raison d'une heure par jour, et, par le fait même, de devoir faire le choix entre la sortie dans la cour et aller au gymnase.

« ... De ... jamais rien pouvoir faire, tu sais ta vie est pause en prison là, dans le fond ... Fait que, tu peux pas ... tu as une heure de gym, mais là, si tu choisis de t'entraîner, bien tu vas pas dehors. Mais si tu choisis d'aller dehors, bien vice versa, tu t'entraînes pas.» –Victor

À cet effet, il ressort du discours des personnes interviewées que la relation avec le temps et le rythme de vie sont différents, entre autres, en raison du peu d'occupations qui s'offrent aux détenus. Travailler, aller à l'école et s'entraîner sont les principales activités grâce auxquelles les détenus peuvent meubler leur temps.

«La seule affaire que je faisais c'est de m'entraîner, écrire des lettres à ma blonde, m'occuper du gymnase pour les, je m'occupais du gymnase, je m'occupais des bancs des gars, c'est moi qui les recouvrais les bancs des gars, qui peignait les poids, puis les bancs. Ça, j'aimais ça faire ça, dehors.» –Daniel

Le manque de diversité occupationnelle et les restrictions quant aux disponibilités des activités requièrent la contribution des mécanismes d'adaptation alternatifs de la part des personnes incarcérées, lesquels sont généralement limités. On parle ici d'apprendre à apprivoiser les temps libres, sans être tenté, par exemple, de les combler en s'adonnant à des activités illicites.

«Le fait d'être toujours pogné dans rangé, parce que tu as juste une heure de gym par jour, là. Sinon le reste du temps, soit tu es assis à l'école (si tu choisis de te scolariser), soit tu es assis dans ta rangée là, dans le fond. Fait que tu es assis toute la journée là finalement. [...] Y a rien qui se passe. Tu sais ... c'est juste de t'habituer à rien faire dans le fond.» –Victor

Certains ont dit qu'avec du recul, ils ont l'impression d'avoir perdu leur temps, un peu comme si leur vie était mise sur pause durant cette période. Stéphane a verbalisé s'être senti déraciné, c'est-à-dire «pas dans son élément». En effet, lors de l'incarcération, les prisonniers sont contraints de mettre un terme ou de faire une pause relativement à leurs occupations, travail ou étude, de même qu'à leurs projets personnels. Ils ont d'ailleurs tous reconnu que leur cheminement scolaire s'est trouvé ralenti, voire même freiné, par leur implication dans la criminalité et leurs quelques allers-retours en détention.

Les résultats apparaissent, à quelques égards, cohérents avec l'hypothèse du lien frustration-agression de la théorie psychosociale (Berkowitz, 2008; Miller, Pedersen, Earleywine et Pollock., 2003). Selon cette théorie, les émotions jouent un rôle important en ce qui a trait à la réponse agressive à une situation donnée. L'activation du système nerveux, en réponse à une situation qui suscite des affectes négatifs (frustration, colère, peur), conjuguée à une interprétation cognitive biaisée, risquent de susciter une réponse agressive. Qui plus est, la notion de transfert d'excitation et de rumination cognitive, laquelle maintiendrait l'activation physiologique, peut fournir une part d'explication au fait que certains individus estiment que lorsqu'ils sont incarcérés. Les participants ont verbalisé avoir la mèche plus courte face aux sources de frustrations subséquentes. En regard de ces résultats, il paraît d'autant plus pertinent d'accompagner ces individus afin qu'ils acquièrent une plus grande tolérance aux frustrations, lesquelles sont multiples en détention, en plus de travailler la restructuration cognitive, afin d'engendrer des réponses plus adaptées aux situations rencontrées.

Grosso modo, il est possible de statuer que l'incarcération entraîne un lot de restrictions et de privations (sommeil, alimentation, relations interpersonnelles, intimité, liberté, pouvoir décisionnel, etc.) qui ont une incidence sur le bien-être des individus et, par voie de conséquence, sur leur capacité d'adaptation (Bonta et Gendreau, 1990; Cabelguen, 2006; Goulging, 2005; Sykes, 1958). Bien que certains participants aient tenu des propos plus nuancés, tous s'entendent pour dire que la détention, du moins au fil des sentences, est une expérience désagréable à plusieurs égards. Les nombreuses frustrations vécues relativement aux diverses formes de privation auxquelles ils sont assujettis suscitent des affectes négatifs (frustration, colère) qui nuisent à l'adaptation au milieu carcéral et favorisent l'actualisation de

conduites non respectueuses des règles institutionnelles et agressives (Vacheret et Lemire, 2007; Sikes, 1958). Qu'en est-il des relations interpersonnelles en détention?

#### 4.4.1 La prison et les relations interpersonnelles

##### Relations entre détenus

En ce qui a trait aux relations entre les détenus, Victor et Daniel ont parlé de l'importance de l'image projetée et du statut qu'il leur est attribué. Victor a également fait le lien entre cette attitude et l'adoption de comportements violents et agressifs, laquelle sert de message et d'avertissement pour les autres détenus qui pourraient être tentés de s'en prendre à eux. Ces résultats font référence au concept de «*prisonnérification*» et de *masculinité*, qui favorise l'adoption de conduites violentes (Gilmore, 1990; Jewkes, 2005; Vacheret et Lemire, 2007).

Guillaume et Daniel ont mentionné qu'en prison, les règles internes telles que le respect sont transmises à la dure. Il convient ici de préciser que leurs propos suggèrent une définition du respect qui diverge de celle fournie par le Larousse : «Le respect est le sentiment de considération, d'égard, voire de vénération que l'on peut avoir envers un individu ou quelque chose.» Selon leurs dires, le respect passe par un climat empreint de violence, implique généralement des altercations entre les individus, en plus de susciter la méfiance et la crainte de l'autre. Ces deux individus sont d'avis que ce mode de fonctionnement est approprié et efficace pour assurer la bonne cohabitation entre les détenus. Or, la violence apparaît être une méthode encouragée, voire même valorisée, pour régler les problèmes.

«Là rendu là, bien j'ai vu que j'étais pas si ... si fort que ça. Rendu là, il y en avait des pas mal plus *hot* que moi là. Là, j'ai fermé ma gueule, je me suis fait crissé un coup de poing sur la gueule, j'ai fermé ma gueule.» –Daniel

«La détention c'est quelque chose de bon d'une certaine façon que, ça donne des leçons de vie à certains qui veulent comprendre.» –Guillaume

Néanmoins, Victor a mentionné que, pour éviter de se trouver dans ce genre de situations, il est préférable de s'occuper de ses affaires et de s'abstenir de se mêler de celles des autres. Ce principe va, selon lui, de pair avec la notion de respect. Ce discours est

consistant avec l'étude de Sykes (1958) suggérant que certaines règles implicites dictent les conduites des détenus, notamment celles de se mêler de ses affaires et d'éviter les disputes avec les autres détenus. Pour ce qui est de cette dernière, elle ne semble pas faire l'unanimité. En effet, une situation racontée par Guillaume démontre à quel point un conflit peut rapidement prendre de l'ampleur, d'autant plus que certains détenus sont plus prompts et ont l'habitude de s'armer, afin d'être prêt à faire face à toute confrontation potentielle (agression réactive/impulsive).

«Fait qu'on a perdu (au basketball), je pense par un point genre, mettons. Puis il était *fru*, puis, j'ai comme dit en anglais : «Bien tu sais, c'est pas de ma faute. Fait que si tu es pas content, tu peux aller jouer ailleurs.» Fait que là, il a comme sorti son tournevis, couteau limé ... je sais pas trop quoi. Il a essayé de, comme de se prouver devant les autres qu'il était capable de, de je sais pas quoi. Il était capable de se montrer fort. [...] Il m'a pas attaqué parce qu'il voyait bien qu'il y avait trop de témoins. » –Guillaume

Les participants s'entendent pour dire que la loi l'Omerta, aussi appelée la loi du silence, est une règle tacite du milieu criminelle importante à respecter. Daniel l'a d'ailleurs appris à ses dépens. Il a, lors d'une arrestation, dénoncé un complice pour éviter que sa conjointe de l'époque ne soit incriminée. Dès son arrivée au pénitencier, son comportement était connu et, bien qu'il ait tenté de se racheter auprès de la personne concernée, l'étiquette de délateur lui colle à la peau depuis plus de 30 ans. Cette décision lui a valu des séjours carcéraux plus ardues et lui a coûté cher.

«Il y avait deux blocs quasiment qui étaient contre moi. [...] Je pouvais plus aller jouer au billard à cause de ça. Les gars voulaient pas me voir là. [...] Tout ça (la délation), ça a tout gâché ma vie.» –Daniel

Il a ajouté qu'il ne s'est tout de même pas laissé faire. Il s'est plutôt mis à l'entraînement afin d'être suffisamment massif pour que les détenus constatent sa force (moyen qu'il voulait dissuasif) et, au besoin, il a fait usage de violence.

«Je me suis dit, je vais m'entraîner à mort, les gars m'écoeureront pas. Je vais venir assez avec des gros bras, ils vont me *câlisser* la paix. Mais, il y a pas personne qui s'est essayé avec moi, pas une fois. Comme je te dis, sauf une fois pour mon banc. Mais

quand je lui ai crissé le *dumbbell* par la tête, ils m'ont jamais écœuré par après.» – Daniel

«En 2013 [...] je suis retourné à Orsainville. J'ai été obligé d'aller sur la *protect*. [...] Ça saute trois, quatre sur toi, un bas de laine avec, avec des batteries, tu vas voir que ça fesse en *estie*. J'en ai reçu un seul un coup, ça fait mal en *tabarnak*. J'ai été capable de lui arracher par exemple là. Tu sais, ils se sont essayés, mais j'ai été capable de, de me ... Tu sais, ils m'ont pas *vargé* à terre avec des coups de pieds dans face. [...] Je me protégeais, puis là, je me durcissais. Je me disais, criss, m'a le pogner son *estie* de bas. Tu vas voir qu'il va arrêter de me *varger* avec son bas de laine. Un moment donné, je l'ai pogné.» –Daniel

Ces témoignages sont concordants avec le concept de masculinité (Gilmore, 1990) qui suggère qu'en contexte carcéral, l'agressivité, réactive et impulsive, est nécessaire à la survie des personnes.

Bref, la relation entre les détenus constitue un élément majeur relativement à l'expérience de détention. Qui plus est, la violence semble faire partie intégrante du mode de fonctionnement établi entre les murs, que ce soit pour faire régner le respect ou encore pour faire passer un message tel que manifester son désaccord et son mécontentement. Les participants ont également mentionné être plus prompts à faire usage de violence lorsqu'ils sont incarcérés. Certes, puisqu'une telle attitude est valorisée, mais également en raison des inconforts associés à l'enfermement.

En contrepartie, les inconduites des détenus (p. ex. contrevenir aux règles de l'établissement ainsi qu'agir avec violence et agressivité) sont, de manière générale, sanctionnées. Lorsque la situation est connue des gardiens, ceux-ci produisent un rapport d'évènement et les personnes concernées passent devant un comité disciplinaire. Enfin, lorsque jugée nécessaire, une sanction est donnée. À cet effet, rappelons que Stéphane a obtenu une prolongation de sentence ainsi qu'un transfert de section vers la «protection», à la suite d'une altercation avec des gars du crime organisé. D'autres participants ont également été sanctionnés après s'être battus. Il appert que pour certains détenus, les sanctions encourues

n'ont pas l'effet dissuasif escompté, notamment pour ceux qui, comme mentionné par Victor, n'ont pas encore choisi de mettre un terme à leur implication dans la criminalité.

### **Relations avec les gardiens**

Les personnes rencontrées ont parlé de la nature de leurs relations avec les gardiens. En effet, à certains moments, il semble que la relation entre les gardiens et les détenus soit plutôt tendue. Les gardiens ont, entre autres, comme mandat de s'assurer du respect des règles de l'établissement et exercent un certain pouvoir sur les détenus. Néanmoins, ces derniers, étant déjà brimés dans leur liberté d'action, peuvent se montrer plus réactifs lors des interventions des gardiens.

D'abord, Victor et Guillaume ont rapporté que les délais de traitement des demandes faites par les détenus étaient longs et laborieux, entre autres, en raison des délais administratifs et du changement fréquent d'intervenant. Ils estiment également que les agents titulaires manquent d'attention à l'égard des dossiers des personnes incarcérées. Dans tous les cas, ces situations sont source de frustration et peuvent donner naissance à divers comportements, soit la révolte ou la résignation (Chantraine, 2004; Vacheret, 2002). Par exemple, Guillaume a rapporté que, dans son cas, il s'efforçait de restreindre au minimum ses contacts avec les gardiens, c'est-à-dire pour faire une demande prioritaire ou lorsqu'il est convoqué pour s'expliquer relativement à ses inconduites.

Ensuite, Victor est d'avis que les gardiens ont peu de considération à l'égard des détenus. Dans de telles conditions, il avoue trouver difficile de garder son calme et de maintenir des relations cordiales et respectueuses à leur égard.

«Sérieux c'est une place terrible là , les gardiens, ils sont là pour te faire chier, puis ... tu as rien là dans le fond. Dès que t'as de quoi, ils te l'enlèvent en plus là. Fait qu'ils te font tout le temps des fouilles de cochon là ... rentrer dans les *wing*, puis te crisser ton linge à terre, tes photos, piler dessus, des brosses à dents dans les toilettes là, tu sais, j'en ai vu des saloperies là, sérieusement. Fait que, c'est ça c'était pas mal ... ça a brassé pas mal pendant que j'étais à Orsainville. [...] Beaucoup d'altercations avec les gardiens là [...] Après ça, ils partent avec des affaires, brisent de quoi, « non non, c'est



pas nous qui l'a brisé, c'était déjà brisé ... Fait que, ça c'est des affaires qui nous ont fait réagir.» –Victor

En effet, les gardiens sont, en milieu carcéral, en position d'autorité et disposent d'un pouvoir discrétionnaire qui peut les inciter à adopter des conduites susceptibles de provoquer la frustration des détenus. En contrepartie, les détenus peuvent, à leur tour, exercer des pressions sur les gardiens en protestant et en adoptant une attitude non conformiste, ce qui rend plus laborieux le travail des gardiens (Vacheret, 2002).

En effet, Victor a aussi souligné la solidarité qui s'installe entre les détenus lorsque des situations incommodes surviennent avec les gardiens (Vacheret et Lemire, 2007).

«Des gardiens qui se passaient, qui faisaient des affaires qui faisaient pas notre affaire, mettons, fait que bon... sans être une grosse émeute là, mais tu sais lancer des affaires dans guérites ou dans les portes là, des affaires de même. Je participais à des situations comme ça. [...] Tu sais dans le fond, quand ils font quelque chose au monde, je veux dire, ils me le font à moi aussi. Je veux dire, tu comprends, je suis dans... je suis dans même situation que les gars qui sont à côté de moi. Fait que, tu sais je veux dire, s'ils font de quoi c'est ... c'est ... je suis visé aussi. » –Victor

Il n'en demeure pas moins qu'il est conscient de l'influence de l'attitude des détenus sur les interactions entre détenus et gardiens (Schenk et Fremouw, 2012). Il a admis que tant qu'il s'est associé à des personnes qui contestent les règles et refusent de s'y soumettre, il a maintenu des comportements problématiques (attitudes et valeurs antisociales) et empreints d'agressivité (réactive/impulsive) ainsi que des relations plutôt ardues avec les gardiens. Son attitude lui a occasionné des problèmes à divers niveaux (altercations avec d'autres détenus, manquements disciplinaires, difficultés à obtenir gain de cause et à faire avancer ses demandes auprès des gardiens).

«Tu sais, si tu es dans une *wing* de tannants, les gardiens vont te faire chier, ils te donneront rien, ils répondront pas à tes questions. Puis, si tu es dans une *wing* de monde tranquille, poli, bien regarde là, ça leur fait plaisir là.» –Victor

Daniel a, pour sa part, mentionné, qu'étant conscient des enjeux encourus tels que la perte de privilèges, changement de secteur et transfert, il s'est efforcé d'éviter les problèmes

avec les gardiens, particulièrement à partir du moment où sa relation avec les autres détenus s'est détériorée.

Les détenus et les gardiens sont donc dans un contexte où ils doivent cohabiter. Or, les échanges cordiaux, qui laissent place à une collaboration mutuelle, sont plus profitables pour chacun des groupes : obtenir des privilèges pour les détenus ou remplir son mandat pour le gardien (Vacheret, 2002).

En somme, il appert que diverses variables (les caractéristiques liées au milieu ainsi qu'à la gestion des établissements et celles propres aux détenus) ont une incidence sur la nature de la relation entre gardiens et détenus. Qui plus est, les règles tacites qui dictent les conduites des détenus, qu'elles émergent du contexte de détention ou du milieu criminalisé, sont également favorables à l'actualisation de conduites violentes et agressives.

## **4.5 Activité physique**

Dans la section précédente, l'objectif était de mettre en lumière les caractéristiques du milieu carcéral qui, selon l'expérience des personnes interviewées, ont une influence sur les comportements des prisonniers et leur adaptation au milieu carcéral. Bien que, jusqu'à présent, l'attention ait été portée sur les éléments qui rendent l'adaptation plus laborieuse et favorisent l'adoption de conduites agressives, il n'en demeure pas moins que le milieu peut également promouvoir le développement d'habiletés prosociales et la motivation à se distancer du mode de vie antisocial, notamment en favorisant l'accessibilité des programmes de réhabilitation (Coalter, 2007; Ekeland et al., 2005; Morris et al., 2003; Sabo, 2001; Wagner et al., 1999). En conséquence, nous nous sommes intéressés aux éléments qui, selon l'expérience subjective des participants, favorisent le développement d'une meilleure capacité de gestion des émotions ainsi que de conduites agressives et impulsives. Qui plus est, considérant la demande de l'EDQ, nous avons porté une attention particulière à l'apport de l'activité physique et du sport.

Dans un premier temps, cette section vise à explorer la perception des participants quant aux bienfaits de l'activité physique et des pratiques sportives en ce qui a trait à la gestion de l'agressivité lors des montées de tension émotionnelle. Dans un deuxième temps,

nous nous sommes intéressés à l'accessibilité ainsi qu'aux répercussions de telles pratiques en contexte de détention, toujours selon le point de vue des personnes interviewées.

Enfin, en conformité avec l'objet du projet, nous nous permettrons quelques recommandations quant aux pistes d'intervention à cibler, en vue du développement d'un programme s'adressant aux personnes présentant des comportements impulsifs et agressifs en détention.

#### **4.5.1 Pourquoi faire de l'activité physique ?**

Rappelons que le projet a émergé d'une demande de l'EDQ, qui souhaite offrir un programme de gestion des émotions et de maîtrise des comportements agressifs auquel serait annexée une modalité sportive. Par conséquent, nous avons exploré la place qu'occupe l'activité physique dans la vie des différents participants et, le cas échéant, les circonstances ainsi que les motifs qui les ont amenés à en faire. L'objectif est d'observer si certaines modalités relatives à l'exercice physique peuvent jouer un rôle aux plans de l'adaptation personnelle, de la gestion des émotions et des conduites des individus.

L'ensemble des participants entretient une vision positive de la pratique sportive et s'entend pour dire que c'est une activité positive. D'abord, Victor a mentionné que, durant sa jeunesse, le sport lui a permis d'occuper ses temps libres de façon positive. Il a également parlé des effets bénéfiques au plan mental : faire le vide, s'évader et laisser de côté les préoccupations ou problèmes.

«En C.A., [...] on faisait beaucoup de sports, tout le temps. Tu sais, ils organisaient des games de *dek-hockey*, des games de soccer, de ballon-chasseur ... Il y avait un petit gym ... on faisait du baseball l'été ... on allait avec ... des écoles pour faire un marathon là, un *crosscountry*. [...] Tu sais, c'est toutes des affaires le *fun* qui te gardaient occupé puis qui ... C'est ça dans le fond qui te mettait en forme et te faisait penser à autre chose.» –Victor

Bien que durant sa jeunesse il ait pratiqué toutes sortes de sport, ce participant a admis que cette activité a été reléguée au second plan lorsqu'il a commencé à consommer de l'alcool et des drogues. Dès lors, l'oisiveté lui paraissait plus attrayante.

Guillaume et Victor ont parlé des bienfaits des sports d'équipe, lesquels permettent de faire des apprentissages, notamment de développer la tolérance et le lâcher-prise. Ils ont parlé de l'entraide, du développement de l'esprit d'équipe et de l'acceptation des capacités et compétences de chacun des coéquipiers, plus particulière de ceux qui sont moins performants. Ce sont des dispositions favorables à une meilleure maîtrise de soi ainsi qu'aux relations interpersonnelles saines et qui, par conséquent, peuvent avoir une incidence sur les passages à l'acte impulsifs et agressifs.

«Moi, de ma perception à moi, c'est quand tu es dans une équipe, bien c'est comme, d'une certaine façon, ta famille là. Même s'il y en a que tu aimes, que t'aimes pas, d'une certaine façon, tu apprends comme à les accepter.» –Guillaume

« [...] Faut aussi que t'acceptes que, si tu es avec quelqu'un d'un peu moins bon, qui fait une erreur, bien ... tu sais que c'est pas la fin du monde puisque c'est un sport. C'est sûr que ça peut te démontrer à accepter certaines choses, où finalement, dans le fond, tu as aucun pouvoir là.» –Victor

Cependant, force est d'admettre que tel n'est pas toujours le cas dans les équipes sportives. D'ailleurs, une situation précédemment rapportée par Guillaume, soit lorsqu'un coéquipier l'a tenu responsable de leur défaite, en témoigne.

Victor, Guillaume et Stéphane ont parlé des avantages de l'activité physique sur la production de certaines hormones telles que l'endorphine (bien-être), la dopamine (plaisir et vigilance), l'adrénaline et la noradrénaline, lesquelles ont, selon eux, incidence sur les conduites des individus.

«Le bienfait, bien ça me crée de l'endorphine qui crée (rigole) en moi un certain sentiment de bien-être et de relaxation. [...] Parce j'aime ça, ça m'occupe. ... ça libère de l'énergie négative, d'après moi. [...] » –Guillaume

«Je suis quelqu'un qui aime ça, quand même, les émotions fortes, mais, tu sais, maintenant, justement, je fais de la boxe, fait que ça, ça m'aide beaucoup. Puis je m'entraîne beaucoup aussi fait que... Des choses qui me créent de l'endorphine, puis qui, justement, me font ..., tu sais, sans nécessairement évacuer [...] toute l'énergie que

j'ai. Parce que j'ai une tendance, moi, si je fais rien de ma journée, je suis agité là, tu sais.» –Victor

Stéphane a signifié que la boxe lui permet de satisfaire son besoin d'adrénaline et de se défouler. Selon lui, le *ring* est un endroit désigné pour régler des conflits par le combat, et ce, de façon encadrée. Il est d'avis que l'entraînement en salle et le culturisme l'aident plutôt à se calmer. D'après ses dires, son implication dans le sport (muscultation, arts martiaux, kick-boxing) l'a aidé relativement à son trouble du comportement et son impulsivité. Il a ajouté que l'entraînement occupe une place importante dans sa vie.

Daniel, Victor et Guillaume estiment que l'implication dans le sport (boxe et arts martiaux) ainsi que la mise en forme par le biais de l'entraînement en salle constituent une importante source de valorisation et permettent d'avoir une meilleure confiance en soi. Ce sont, selon eux, des moyens efficaces pour développer une bonne forme physique, en plus d'acquérir et de projeter une image de soi positive.

«La boxe, admettons, ça peut t'apprendre la confiance en toi, tu sais. Certaines personnes, des fois, c'est d'avoir peur des gens qui les rendent agressifs ou des choses comme ça. Parce qu'ils se disent, si j'ai l'air fort, bien le monde, ils voudront pas se battre avec moi ou ... quelque chose du genre.» –Victor

Nous maintenons quelques réserves quant aux réels bénéfices de la muscultation et de l'apprentissage de techniques de combats en ce qui a trait aux bienfaits en matière de gestion des émotions, d'habiletés de résolution de problèmes et d'autocontrôle. De fait, ces participants ont tous commis des actes violents, et ce, malgré qu'ils connaissent les principes guides de ces pratiques.

De fait, certaines études ont indiqué que les sports et l'entraînement musculaire peuvent être utilisés à mauvais escient (Coalter, 2007; Meek, 2013; Sabo, 2001) et promouvoir des conduites antisociales et agressives. L'état d'esprit et les motifs pour lesquels l'activité est pratiquée peuvent en effet avoir une incidence. Daniel a souligné que l'activité physique a eu une visée utilitaire, soit s'endurcir, pour mieux encaisser et répliquer, et ce, tant durant sa jeunesse que lors de ses incarcérations (Cabelguen, 2006).

«À 14 ans, j'avais commencé à m'entraîner au gymnase parce que mon père m'avait, il me faisait trop mal. Je voulais m'endurcir le corps. [...]» –Daniel

Stéphane a mentionné qu'à son entrée au secondaire, il a choisi de faire des arts martiaux afin de mettre un terme à son intimidation, soit en ayant une meilleure forme physique et en développant des techniques de défense.

Selon Victor, les méthodes et la force acquises par le biais des arts martiaux et de l'entraînement musculaire peuvent constituer une arme en soi.

«J'en ai connu beaucoup aussi, que c'était des ... des vraies machines de guerre qui ont fait des arts martiaux incroyables, pendant des dizaines d'années, puis ces personnes-là, sont toujours très calmes, très posées, parce qu'ils savent. S'il arrive de quoi, ils savent ce qu'ils peuvent faire, ils savent qu'ils ... vont, ils vont bien se défendre si ... et ainsi de suite.» –Victor

Considérant ces éléments, il convient de nuancer les propos entretenus par les participants et de garder un esprit critique quant à l'effet que peut avoir la pratique sportive sur les conduites des personnes. Aussi, malgré les divers apprentissages qu'ils ont pu faire en s'adonnant à ces activités et les bienfaits qu'ils en ont retirés, la mise en application de ceux-ci dans d'autres sphères de vie semble être limitée. De surcroît, l'idée de la catharsis est remise en question par les études empiriques et, par le fait même, celle suggérant que l'activité physique, comme moyen de libérer les tensions, soit efficace pour réduire les conduites agressives. En outre, l'effet cathartique pourrait certes permettre de réduire les tensions émotionnelles et l'intensité des affects. Toutefois, donner libre-cours à sa colère risque de favoriser le maintien des pensées et des émotions qui y sont associées et, par conséquent, d'augmenter la possibilité de conduites agressives (Boivin, Ouellet-Morin et Petitclerc, 2006).

#### **4.5.2 La place de l'activité physique en détention**

Les personnes interviewées sont toutes d'avis qu'entre les murs de la prison, les pratiques sportives favorisent l'adaptation. Selon eux, elles constituent une activité positive dans laquelle ils peuvent s'investir et qui constitue un moyen intéressant pour passer le temps (Bodin et al., 2007; Gallant et al. 2015; Martos-Garcia et al., 2009; Meek, 2013; Sabo, 2001).

« Positif, parce que j'ai pu passer ... j'ai pu avoir une certaine routine. » –Guillaume

« [...], ça peut les amener à avoir un mode de vie plus sain [...] donner une opportunité d'avoir une activité dans leur vie qui va ... justement les occuper, qui va, qui va ... leur faire du bien, puis qui va leur changer les idées là. » –Victor

Dans le cas de Daniel, la musculation (poids et altères) fait partie intégrante de son mode de vie en détention. Cette activité s'est d'ailleurs avérée salvatrice, particulièrement à partir du moment où on lui a accolé l'étiquette de délateur.

Les participants ont spécifié que l'accès à la salle d'entraînement est méritoire, c'est-à-dire qu'il peut être retiré aux individus qui ont des comportements perturbateurs ou qui font l'objet de rapports disciplinaires. Par exemple, Stéphane a dit s'être fait retirer l'accès au gym, en raison de son altercation avec un codétenu. En effet, il appert que la pratique sportive est perçue, par les gestionnaires d'établissement de détention, comme un moyen pour encourager les bonnes conduites. Ainsi, dans le cas contraire, ce privilège peut être retiré (Martos-Garcia et al., 2009).

Victor déplore que l'accès aux activités physiques et aux loisirs soit restreint à une heure par jour, dans les établissements provinciaux. Il a expliqué que les prisonniers doivent faire un choix parmi les options offertes (p. ex. sortie de cours ou entraînement en salle) pour combler cette unique plage horaire. Selon lui, le fait d'être moins actif physiquement a une incidence sur sa tolérance et sa patience envers autrui. Bref, trois des quatre participants sont d'avis que la pratique sportive devrait davantage être valorisée dans le centre de détention.

## **CHAPITRE V : Discussion et recommandations**

Le projet a été réalisé durant notre stage à la Maison de transition Painchaud. Rappelons qu'il vise à répondre à une demande l'EDQ, qui travaille en étroite collaboration avec l'organisme au sein duquel nous avons fait notre stage. Cette institution a fait le constat que la manifestation de conduites agressives s'avère un phénomène préoccupant et s'est montrée intéressée à offrir un programme visant la gestion des émotions et des comportements agressifs. Or, afin d'être en mesure de répondre à cette demande, une étude de cas a été menée auprès de quatre individus ayant connus l'incarcération et ayant été désignés, par les intervenants, en raison leur potentiel agressif durant cette période.

Dans le cadre de ce projet, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés auprès de quatre personnes sentenciées, dont une résidait à la Maison de transition Painchaud, deux y étaient suivis durant la période de probation et une était incarcérée l'EDQ. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à leur récit de vie respectif, plus particulièrement à leur expérience subjective qui accompagne leurs conduites agressives. L'objectif étant de cerner les points tournants ainsi que les facteurs qui, selon ces individus, ont influencé l'émergence de ces comportements, l'approche développementale a été choisie. Dans l'optique de dresser un portrait global de la place qu'occupe l'agressivité dans la vie des personnes interviewées, nous avons pris en considération les caractéristiques individuelles et environnementales, actuelles et passées.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes penchés sur l'expérience subjective d'incarcération. Ils ont été invités à décrire comment ils l'ont vécue ainsi qu'à soulever, le cas échéant, les divergences entre la vie en communauté et celle en détention, notamment au plan interpersonnel. Grosso modo, nous avons tenté de dégager, du discours des participants, l'influence du contexte d'incarcération sur l'adoption de tels comportements, tout en prenant compte le bagage avec lequel elles sont arrivées dans ce milieu : antécédents familiaux, relations avec les pairs, parcours scolaire, historique criminel. Nous les avons également questionnés, à savoir s'ils jugent que cet environnement (les conditions d'emprisonnement, la nature des relations avec le personnel qui y travaille, les autres détenus et leur réseau qui est en liberté) puisse avoir, ou non, une influence sur l'adoption de conduites agressives.



Dans un dernier temps, nous avons exploré les moyens qui, selon le point de vue des participants, peuvent être bénéfiques quant à la gestion des émotions négatives (colère) et des conduites agressives. Comme l'EDQ a d'emblée démontré de l'ouverture à annexer une modalité sportive ou activité physique au programme de gestion des émotions et des conduites agressives qu'il envisage d'offrir, nous avons sollicité le point de vue des participants.

En somme, l'objectif de ce chapitre est de faire le point sur les éléments principaux qui ont émergé du discours des participants, relativement à la représentation qu'ils ont de leur agressivité et des facteurs qui y sont rattachés, et ce, plus particulièrement en contexte d'enfermement. Ensuite, quelques pistes de réflexion seront suggérées en ce qui a trait aux interventions à prioriser en vue d'accompagner ces individus vers une meilleure capacité à réguler leurs conduites impulsives et agressives en détention, tout en favorisant leur réinsertion sociale. Puis, nous concluons en abordant les limites rencontrées lors de la réalisation du projet de stage présenté.

## **5.1 L'agressivité : de la conduite normale à la conduite antisociale**

Le premier objectif était d'explorer les représentations des participants en ce qui a trait leur trajectoire de vie par le biais des événements marquants à chacune des étapes de la vie, pour en dégager les sphères qui ont influencé l'émergence et le maintien des conduites agressives à travers le temps. Le discours des participants permet de mettre en perspective l'influence de leur bagage antérieur, aux plans familial, amical et scolaire, sur leur cheminement personnel et, plus spécifiquement, relativement à leur propension à agir de manière agressive.

En ce qui a trait à l'influence du milieu familial, le discours des participants s'est avéré concordant avec les données relevées dans la littérature, et ce, à plusieurs égards. En effet, ils ont ciblé les mauvais traitements (négligence et abus), les mesures disciplinaires abusives, les modèles de résolution de conflits lacunaires, les comportements délinquants des parents (violence, tolérance à la violence, toxicomanie), le faible statut socioéconomique ainsi que la

maladie et l'absence d'un parent comme ayant contribué à leur adhésion à un mode de vie antisocial, marqué par la criminalité et l'agressivité (Farrington, 2010).

Trois des quatre personnes rencontrées ont été exposées à des modèles parentaux lacunaires à certains égards. Deux d'entre elles disent avoir été témoin des conduites violentes du père envers leur mère et de la fratrie, en plus d'en avoir été eux-mêmes victime. Ils ont ensuite fait le lien entre la charge émotionnelle qui est rattachée (l'impuissance, la peur, le désir de vengeance et de protéger leur famille) et, conséquemment, leur conduite agressive envers leur père. Selon eux, cet événement constitue leur premier passage à l'acte violent, en plus d'être à l'origine de leur première incarcération adulte. Hollist et ses collaborateurs (2009) ont identifié l'effet médiateur des émotions négatives engendrées par la maltraitance sur l'adhésion à un mode de vie antisocial. Ce facteur constitue donc, selon eux, une cible d'intervention de choix.

Qui plus est, les témoignages de ces mêmes participants concordent avec la théorie de l'apprentissage social suggérant que l'enfant puisse apprendre par modelage, c'est-à-dire reproduire les comportements d'autrui en les observant et en portant attention aux réactions, conséquences qui y sont rattachées. De tels modèles tendent à légitimer l'usage de la violence pour obtenir gain de cause et, par ricochet, l'apprentissage de la gestion des émotions et de la capacité d'autocontrôle s'en trouvent affectées (Smith et al., 2005; Widom, 1989, 2000). Leblanc et Desbiens (2008) parlent de la peur engendrée par la violence laquelle pourrait entraîner un biais d'attribution hostile (cognition) pour la personne concernée. Ils suggèrent également que l'expérience de rapports violents renforce la croyance selon laquelle les relations sociales s'exercent dans la coercition.

Un participant a abordé les mesures disciplinaires de sa mère à son endroit, lesquelles étaient, selon lui, dures et parfois empreintes de violence. La littérature a d'ailleurs identifié cet élément comme pouvant contribuer à l'adoption de conduites antisociales (Farrington, 2010; Heidgerken et al., 2004). Les conflits entre les parents y seraient également associés, notamment en raison de l'instabilité qu'elle peut occasionner ainsi qu'une incohérence quant à la transmission des valeurs, lesquelles constituent le principal guide de conduite de l'être humain. Deux personnes interviewées ont identifié les conflits entre leurs parents ou entre leur mère et grand-mère (adultes se partageant la garde) comme des événements perturbants de

leur jeunesse, sans toutefois faire le lien avec leurs propres comportements. Ils ont plutôt misé sur l'inconfort ressenti quant au climat qu'une telle dynamique a instauré.

Un participant a rapporté avoir grandi au sein d'une famille qu'il qualifie d'adéquate. Le seul évènement marquant qu'il a soulevé est la maladie de sa mère, ce qui a créé un vide et suscité un sentiment d'injustice, en plus de changer la dynamique familiale ainsi que la supervision parentale offerte.

Bref, il appert que les influences du milieu familial sur les conduites des enfants sont importantes à considérer. En effet, la négligence de l'enfant impliquerait des lacunes à plusieurs niveaux, dont l'apprentissage du contrôle de soi, une faible stimulation intellectuelle et des déficits dans l'apprentissage de plusieurs compétences sociales (Leblanc et Desbiens, 2008). L'ensemble des participants a évolué dans des milieux où la mise en place de balises (contrôle externe) et la transmission d'outils de régulation interne se sont avérées lacunaires, ce qui est associé à la présence de difficultés quant à l'inhibition de comportements inadéquats chez les enfants. Les résultats obtenus suggèrent effectivement l'apprentissage quant aux capacités de gestion des émotions, aux habiletés sociales et, plus spécifiquement en ce qui a trait à la capacité de résoudre des conflits a été défaillant. Ce sont là des cibles d'interventions pertinentes à considérer dans le cadre d'un programme visant le développement d'aptitudes relatives à une meilleure gestion des émotions (colère et tolérance à la frustration) et des conduites agressives (Hollist et al., 2009; Tremblay, 2010). D'autant plus que l'apprentissage de la saine gestion des émotions et de la tolérance aux frustrations est déterminant en ce qui a trait aux conduites agressives, puisqu'il est directement lié à l'inhibition des impulsions (Sobsey, 2002).

Les amis constituent une seconde sphère de contrôle social d'influence (Haynie et Osgood, 2005). Des liens familiaux sont fragiles, conjugués à des parents qui ont de faibles habiletés parentales et sociales, favoriseraient l'association à des pairs qui adhèrent à des valeurs marginales et adoptent des conduites antisociales (Weatherbum, 2001). Les données recueillies pour ce projet rapportent d'ailleurs que c'est le cas de trois des quatre participants. Deux des participants ont admis que ces rencontres leur ont permis de briser leur isolement, puisque pour une première fois, ils ont senti qu'ils faisaient partie d'un groupe (besoin d'appartenance). Or, leurs premiers «vrais» amis ont été des pairs adhérents à un mode de vie

antisocial, avec lesquels ils s'adonnaient à des activités marginales (consommer, s'absenter de l'école, commettre des infractions).

En ce qui a trait aux conduites agressives, deux des personnes rencontrées ont indiqué que la fréquentation de ces individus a favorisé l'adoption de conduites agressives, notamment lors de la commission de délits, soit par l'effet d'encouragement ou en raison du mode de vie du groupe (règlement de compte, valorisation de l'agressivité et de la violence) (Greenman, 2009; Vaillancourt et al., 2007).

Toujours en lien avec les amis, deux participants ont fait le lien entre leurs conduites agressives et l'intimidation dont ils ont été victimes. Selon eux, à une certaine période, l'agressivité s'est avérée un moyen efficace de mettre un terme à une situation vécue comme insupportable. Un participant a souligné que ses caractéristiques personnelles (impulsivité, agressivité, naïveté, manque de confiance en soi, faible estime) ont nui au développement de saines amitiés durant sa jeunesse, ce qui n'a toutefois pas été le cas auprès de pairs qu'il a rencontrés lors de sa première incarcération (Deater-Deckard, 2001; Hymel et al., 2002). En outre, dans tous les cas, les fréquentations semblent avoir impulsé, voire même favorisé, l'enracinement de l'adhésion à un schème de valeurs et de croyances cautionnant l'utilisation de la violence et du potentiel agressif comme un moyen légitime de parvenir à ses fins.

Le troisième et dernier contrôle social concerne le milieu scolaire (Bryant et al., 2003; Fréchette et Leblanc, 1987). L'ensemble des participants a décroché de l'école alors qu'ils étaient au secondaire. Un participant a désigné ses relations difficiles, tant avec le corps professoral que les autres élèves, comme ayant nui à l'établissement d'un lien d'appartenance à cette institution. Deux autres participants ont également mentionné que leurs comportements problématiques ont suscité leur renvoi de plusieurs écoles, ce qui a pu être vécu comme une stigmatisation supplémentaire et, par le fait même, renforcer l'adhésion à un mode de vie marginal. Un d'entre eux a explicitement nommé, qu'à l'époque où il a rencontré des pairs avec qui s'adonner à des activités oisives et consommer, l'école ne constituait désormais plus une priorité.

Les diverses formes de contrôle social et environnemental présentes dans la vie d'un individu ne peuvent expliquer qu'une partie du phénomène des conduites agressives, d'où

l'intérêt de prendre en considération l'effet des caractéristiques propres à l'individu lui même. En effet, les traits de personnalité de la personne ont une influence sur les gens avec qui il entre en relation, les situations dans lesquelles il se trouve impliqué ainsi que sur ses comportements (Glenn et al., 2007; Moffit, 2003).

À travers leur discours, les participants ont ciblé certains traits caractéristiques concordants avec les informations relevées dans la littérature. Deux participants ont parlé de leur impulsivité et de leur impatience, traits qui les ont incités à être plus réactifs lors de situations sources d'inconfort. Ces traits ont été la source de conflits interpersonnels et ont, dans certaines occasions, favorisé l'occurrence de conduites agressives. Un participant a fait le lien entre ses traits impulsifs et ses difficultés sur le plan relationnel, c'est-à-dire à maintenir des relations saines et durables. Or, la transmission d'outils favorisant une meilleure capacité d'autocontrôle ainsi qu'à faire preuve de plus de tolérance quant aux émotions vécues et aux évènements sources d'inconfort paraît appropriée.

Certaines personnes interviewées ont également fait le lien entre leurs difficultés sur le plan de la communication, soit à s'exprimer clairement et à percevoir que leur message sera bien compris, et leurs traits agressifs et violents. Ils semblent avoir intégré qu'en utilisant la violence et l'agressivité comme médium de communication, ils arrivaient à être plus facilement compris. Toutefois, outre le fait que cette façon de communiquer témoigne du mécontentement de l'individu, elle est peu appropriée et ne permet pas régler la réelle source du problème. Ainsi, il paraît approprié de permettre aux individus de parfaire leurs compétences et connaissances relativement à la communication non violente. Une des composantes clés de ce guide de communication consiste à apprendre à exprimer les sentiments ressentis et, par le fait même, à parfaire ses aptitudes en matière de gestion des émotions.

Un participant a mentionné que son besoin d'adrénaline a, entre autres, été satisfait par ses passages à l'acte, lesquels ont impliqué des victimes directes, une dose de violence et d'agressivité ainsi qu'une nécessité d'opérer rapidement. Il reconnaît désormais qu'il existe des moyens alternatifs de satisfaire ce besoin, notamment par le biais du sport.

Toujours au plan personnel, les études ont également démontré que le schème de valeurs auquel adhère un individu a une incidence sur ses conduites. En effet, elles constituent la principale balise qui guide nos comportements (Arthur et al., 2002). L'adhésion aux valeurs antisociales nuit à l'adaptation prosociale. Par la nature de leurs conduites, l'ensemble des participants adhère à certaines de ces valeurs. Il s'avère donc pertinent d'accompagner ces individus dans un processus de réflexion quant à leurs besoins et ambitions ainsi qu'aux valeurs à prioriser pour y parvenir. Il n'en demeure pas moins que, tant que la personne elle-même ne sera pas disposée à changer, un tel travail sera plutôt difficile à opérer.

La toxicomanie est également reconnue comme un élément pouvant favoriser les conduites délinquantes et agressives (Armstrong et al., 2005; Hammersley et al., 2003), notamment par son effet désinhibiteur. Deux participants ont parlé de leur état d'intoxication lorsqu'ils ont commis leurs délits contre la personne, lesquels ont impliqué une dose d'agressivité de leur part. De surcroît, pour l'ensemble des participants, la toxicomanie fait partie des besoins criminogènes à travailler, ce qui laisse croire qu'elle a un rôle à jouer dans leurs conduites criminalisées.

En somme, plusieurs cibles d'intervention ont pu être extraites des données recueillies dans cette section. L'accompagnement de ces personnes s'avère nécessaire, dans un processus de cheminement quant à leur tempérament agressif et explosif, leur intolérance face à la frustration, leur faible maîtrise de soi, leur difficulté avec les figures d'autorité, leur impatience et leur impulsivité, la satisfaction de leur besoin d'adrénaline à travers la violence et les délits ainsi que l'attitude procriminelle. Les interventions sont d'autant plus pertinentes qu'elles pourront cibler à la fois la réduction des conduites agressives et des conduites criminelles. En effet, ce sont des facteurs reconnus comme étant contributifs à ces deux types de conduites, lesquelles sont d'ailleurs intimement liées (Gauthier et al., 2010). Est-ce le cas pour les personnes que nous avons rencontrées ? C'est ce que nous verrons dans la prochaine section.

## **5.2 Les conduites délinquantes et les conduites agressives, quel est le lien ?**

Les personnes rencontrées dans le cadre de ce projet ont été ciblées, par les intervenants des milieux sollicités, comme présentant ou ayant présenté, des difficultés quant à la gestion de leur agressivité. L'ensemble des participants a, d'abord et avant tout, été incarcéré en raison de leurs comportements criminels. Nous avons donc cru bon de nous intéresser à leur trajectoire criminelle vu le lien étroit entre l'adoption de conduites délinquantes et agressives en bas âge et le maintien de celles-ci une fois adulte (Keenan, 2003), et même de leur accentuation au fil du temps.

D'abord, les personnes rencontrées ont connu plus d'une peine d'incarcération et ont été impliquées dans des délits variés, soit de nature acquisitive et concernant les stupéfiants (possession simple et trafic). Pour ce qui de l'objet d'étude, c'est-à-dire les conduites agressives en détention, il appert que le fait de cumuler plusieurs antécédents et peines d'incarcération est positivement associé à la manifestation d'inconduites (violence, comportements délinquants et agressifs) entre les murs, et ce, peu importe la nature des délits commis (Chamayou, 2012; Schenk et Fremouw, 2012). Ce style de vie témoigne d'un manque de contrôle de soi ainsi que d'une forme d'enracinement dans un mode de conduite non conforme aux règles et normes jugées socialement acceptables. Il est possible de croire que cette difficulté à respecter les règles de conduite en collectivité se manifeste également en détention.

Ensuite, tous les participants ont été impliqués dans des délits contre la personne, présentant un potentiel d'agressivité et de violence. Or, il est possible de constater, chez ces individus, une certaine cristallisation des croyances favorables à l'utilisation de moyens illicites et violents pour satisfaire un besoin non comblé. Une fois de plus, il apparaît donc nécessaire d'accompagner ces individus dans le développement de leurs habiletés à faire face aux situations problématiques ainsi qu'à tolérer les inconforts ressentis, afin d'éviter d'agir impulsivement et avec violence.

Maintenant que nous avons dressé un portrait des éléments qui ont pu avoir une incidence sur les conduites agressives des participants alors qu'ils sont en communauté

(l'influence des contrôles sociaux formels et informels, de leur personnalité et de leur parcours criminel), portons notre attention sur les effets de l'enfermement quant aux conduites agressives des personnes incarcérées.

### **5.3 La prison, milieu propice à l'agressivité ?**

Comme l'objet du projet concerne spécifiquement les inconduites des détenus (l'agressivité, l'impulsivité et le non-respect des règles de l'établissement), il paraît approprié de se pencher sur les éléments propres à ce milieu qui peuvent y contribuer ou, au contraire, constituer des facteurs atténuants. Les études qui ont porté leur intérêt sur l'expérience de la détention et les conduites des détenus tendent à intégrer deux modèles complémentaires, soit le modèle de la privation (Sykes, 1958) et le modèle de l'importation (Irwin et Cressey, 1962). Or, la combinaison de ces deux modèles permet la prise en compte simultanée et l'interaction entre les caractéristiques carcérales, c'est-à-dire propres au milieu (diverses privations subies : liberté, biens et services, hétérosexualité, autonomie et sécurité) et les caractéristiques personnelles (l'expérience pré carcérale) pour expliquer les conduites des individus emprisonnés (Gendreau et al., 1997; Hochstetler et DeLisi, 2005).

Les personnes rencontrées ont relevé des insatisfactions quant aux aspects privatifs et répressifs de la détention. En effet, ils se sont sentis brimés quant à leur liberté d'action et à leur autonomie. En plus de devoir adresser leurs demandes aux agents responsables, ceux-ci ont souligné leur mécontentement quant aux délais de traitements et de réponse. Deux participants ont rapporté avoir senti qu'on négligeait leur demande. Un participant a également parlé des fouilles de cellules et de la façon peu respectueuse dont les gardiens manipulaient leurs effets personnels et, dans certains cas, leur tendance à les abîmer. Ce contexte est, selon ces participants, favorable à l'adoption de comportements réactifs envers les gardiens (Vacheret, 2001). À cet effet, un participant a parlé de l'effet de groupe qui enflamme les détenus, expliquant que lorsqu'une personne incarcérée est la cible d'un mauvais traitement, l'ensemble des personnes de la section peuvent être tentées de manifester leur frustration, et ce, considérant qu'ils se sentent tous concernés. Cette attitude renvoie d'ailleurs au concept de *prisonnérification*, soit à l'émergence d'une solidarité pour s'acclimater aux aspects privatifs de l'établissement (Clemmer, 1940).



Outre les caractéristiques propres au contexte d'enfermement, ce participant est d'avis que l'affiliation à des pairs réactifs ainsi que l'attitude négative quant à l'autorité sont deux éléments qui favorisent l'adoption de conduites agressives en détention. Il a également mentionné que tant qu'il a souhaité bénéficier de l'avantage d'avoir un réseau en détention, il était davantage porté à adopter des comportements en cohérence avec les règles du groupe, lesquelles vont à l'encontre de celles de l'établissement. Dans ces conditions, la relation avec les gardiens est plus tendue et les détenus s'exposent à recevoir de mesures disciplinaires.

Le contexte de proximité et les relations difficiles entre détenus ont également été ciblés comme des caractéristiques propres à la détention qui peuvent avoir une incidence sur les conduites et la tolérance des personnes incarcérées. Le fait d'être constamment entouré d'individus, avec lesquels ils n'ont pas d'affinité, constitue un défi sur le plan de la maîtrise de soi. La vie de groupe ne convient pas à tous et il peut s'avérer difficile de partager le peu de ressources dont ils disposent ou de s'entendre sur un mode de fonctionnement, d'autant plus que ces individus ont de la difficulté à se montrer flexibles et à faire des compromis. Ces témoignages concordent avec la littérature qui suggère que la densité carcérale, la surpopulation sont susceptibles d'influencer négativement l'adaptation des détenus et de favoriser l'émergence de comportements problématiques, comme la menace et la victimisation (Cabelguen, 2006; Vacheret et Lemire, 2007). À cet effet, les participants ont tous raconté avoir été mêlés dans des altercations avec d'autres détenus, et ce, pour divers motifs : rivalité entre groupes criminalisés, désaccord quant au mode de fonctionnement, conflits de personnalités, vengeance, etc. Cette réalité incite les personnes incarcérées à être sur le qui-vive, prêtes à toute éventualité. L'intimidation paraît être une technique utilisée et légitimée pour imposer le «respect», laquelle favorise une attitude agressive et menaçante.

Enfin, au plan occupationnel, les opportunités et les options s'avèrent restreintes. Ainsi, la balance entre les nombreuses sources d'inconforts ressentis et le peu d'occupations positives est inégale, ce qui laisse une grande place pour la prolifération des affects négatifs, lesquels sont directement liés à l'adoption de conduites impulsives et agressives.

Deux participants ont clairement énoncé que, lorsqu'ils sont incarcérés, ils considèrent être plus agressifs, et ce, en raison des nombreux aspects répressifs qu'implique la détention et de la nature des relations entre détenus ainsi qu'entre détenus et gardiens. La notion de

respect, telle que définie par les personnes incarcérées, sert également de justification pour justifier une altercation entre détenus. Deux participants sont d'avis que les conduites agressives ainsi que l'attitude menaçante sont nécessaires entre les murs, entre autres afin d'être traité avec respect et d'éviter la victimisation. Or, les défis relatifs à l'adaptation des détenus ainsi que la présence de conduites agressives sont une réalité observée dans les établissements de détention, lesquels sont, à la fois, influencés par des caractéristiques externes (propre au milieu) et des caractéristiques personnelles (propre à l'individu lui-même).

Les participants semblent tous être aux prises avec des difficultés au plan de la gestion des émotions. De fait, ils présentent une faible tolérance aux émotions négatives et semblent disposer de peu d'outils pour les réguler. Qui plus est, ils présentent d'importantes lacunes aux plans de la communication et de la résolution de problèmes, lesquelles, conjuguées à leur impulsivité ainsi qu'à l'adhésion à un schème de valeurs antisociales, ont une influence positive sur l'adoption de conduites agressives et rend plus laborieuse la remise en question quant à leurs agissements.

## **5.4 Et le sport dans tout ça ?**

L'EDQ a démontré de l'ouverture à annexer une modalité sportive à un programme ciblant la gestion des émotions et de l'agressivité. Nous nous sommes donc intéressés au point de vue des participants quant aux effets de l'activité physique sur la gestion des conduites agressives. L'objectif consiste à explorer le rôle de l'exercice physique en ce qui a trait à l'adaptation personnelle ainsi qu'à la gestion des émotions et des conduites des individus, selon l'expérience subjective des personnes interviewées.

Tous les participants sont d'avis que l'activité physique et sportive est bénéfique, et ce, à divers égards. Ces activités sont, selon eux, un moyen positif d'occuper ses temps libres et constituent une alternative à l'oisiveté. Qui plus est, ils estiment que cette occupation est un bon moyen pour pratiquer le lâcher-prise, puisque lorsqu'ils s'adonnent à cette activité, il devient plus facile de faire le vide et de laisser de côté les problèmes auxquels ils sont confrontés. Pour ce qui est des sports d'équipe, deux participants ont rapporté qu'ils favorisent le développement d'habiletés favorables aux interactions sociales, plus spécifiquement de la tolérance et du lâcher-prise. La valorisation personnelle et la confiance en soi, par l'entremise

du développement des aptitudes et d'une meilleure forme physique, font aussi partie des bienfaits que les participants ont relevés (Ekeland et al., 2005; Sabo, 2001).

Plus spécifiquement, sur le plan biologique, ils sont d'avis que le sport et les activités physiques aident au mieux-être des individus (libération d'endorphine) et permettent de ressentir du plaisir. De surcroît, certaines activités permettent de satisfaire au besoin d'adrénaline et de libérer le trop-plein d'énergie, «se défouler».

Toutefois, certaines études ont indiqué que, bien que l'activité physique soit profitable à divers égards, les motifs sous-jacents à la pratique peuvent parfois être discutables et, par voie de conséquence, les bénéfices qui y sont rattachés. Deux participants ont d'ailleurs admis s'être consacrés à l'entraînement en salle ou aux arts martiaux, afin de parfaire leur endurance et leur force physique, pour ainsi être mieux disposés à encaisser les coups et à répliquer. Un troisième participant a renchéri en mentionnant que, dans certains cas, les aptitudes physiques des individus constituent une arme en soi (Martos-Garcia et al., 2009; Sabo, 2001).

Lors de l'incarcération, les participants estiment que les moments consacrés à la pratique d'un sport, à l'entraînement en salle ainsi qu'aux sorties de cour devraient être bonifiés. Le principal argument à l'appui est le manque d'activités positives offertes en détention ainsi que les plages horaires restreintes pour s'y adonner.

Enfin, les participants ont tous démontré de l'ouverture quant à l'introduction d'une activité physique dans un programme visant la meilleure gestion des émotions et des conduites agressives. Selon eux, une telle pratique aide à la canalisation de leurs énergies, tout en favorisant la détente et un état de bien-être. Cependant, force est d'admettre qu'en réalité, l'incidence de la pratique sportive et de l'activité physique, sur la gestion des émotions et des conduites agressives, demeure discutable, et même négligeable. C'est notamment le cas lorsque ces activités sont utilisées pour améliorer sa condition physique dans le but de mieux encaisser et répliquer dans le cas d'altercations physiques ou encore d'acquérir des moyens de défense. Or, en utilisant la pratique sportive pour façonner son corps, se construire une réputation et obtenir un statut (Sabo, 2001), il semble qu'elle contribue plutôt à l'émergence de comportements empreints d'agressivité et de violence (Coalter, 2007; Meek, 2013).

Rappelons également qu'à l'heure actuelle, l'effet cathartique, soit faire sortir le méchant pour réduire les tensions, est remis en question empiriquement (Boivin et al. 2006).

Invités à déterminer les outils qui, selon eux, sont aidants, trois participants ont mentionné se retirer de la situation avant qu'elle ne s'envenime, puis se changer les idées le temps de diminuer la charge émotionnelle qui y est associée, afin d'être en mesure de réfléchir plus calmement. Toutefois, malgré qu'ils aient une connaissance théorique des moyens favorisant une gestion des conflits et des émotions adéquate, il appert que la mise en application de ceux-ci s'avère parfois plus difficile : aptitudes limitées au niveau de la gestion des émotions, de la communication et de la résolution de conflits, adhésion à des valeurs qui encouragent l'utilisation de la violence, tempérament impulsif et explosif, recherche d'adrénaline, faible tolérance. En contexte de détention, certaines contraintes s'ajoutent telles que la surpopulation, les restrictions et les pertes multiples, l'aspect coercitif omniprésent ainsi que les relations tendues entre les murs et la difficulté à maintenir des liens avec l'extérieur.

En définitive, nous avons exploré, brièvement, les programmes qui misent sur des interventions favorisant une meilleure adaptation au contexte d'enfermement ainsi que le développement de la tolérance et des compétences sociales.

## **5.5 Piste de réflexion : modalité d'intervention à prioriser en détention**

Un pan de la littérature s'est intéressé à une approche thérapeutique émergente, la pleine conscience («*mindfulness*»), qui est inspirée d'une pratique ancienne, le bouddhisme (Kabat-Zinn, 2003). La respiration et l'attention orientée vers le présent sont deux techniques mises de l'avant. La pleine conscience encourage l'individu à porter une attention, sans jugement et avec ouverture, à l'instant présent (André, 2011; Baer, 2003). Ce traitement thérapeutique cible, notamment, la réduction des comportements agressifs en promouvant le développement des habiletés cognitives favorisant une meilleure capacité d'autocontrôle, en partie par l'entremise d'exercices de respiration. Des études rapportent que la pleine conscience est efficace en matière de réduction de la colère et des conduites agressives

(Chilvers, Thomas et Stanbury, 2011). Plus spécifiquement, Heppner et ses collaborateurs (2008) ont trouvé une corrélation négative entre l'état de pleine conscience et l'agressivité.

À titre d'exemple, en 1992, la fondation internationale Art de Vivre a développé un programme SMART (Stress Management And Rehabilitation Training), aux États-Unis. Ce programme de gestion du stress et des émotions négatives, offert dans les prisons, s'adresse tant aux détenus qu'aux agents correctionnels. En ce qui a trait aux détenus, les interventions visent, par l'entremise du yoga postural et des exercices de pleine conscience, la réduction des comportements problématiques tels que la violence et la consommation. Elles ont également comme objectif de promouvoir l'acquisition d'une meilleure compréhension de leurs pensées et des leurs émotions ainsi que le lâcher-prise, c'est-à-dire la capacité à laisser les regrets du passé de côté ainsi que les sentiments de revanche. Un objectif sous-jacent consiste à s'assurer que les outils qui leur sont transmis sont transposables dans la vie de tous les jours, et ce, afin d'en optimiser les bénéfices. En effet, les techniques de yoga postural et de pleine conscience ne nécessitent pas d'installation particulière et peuvent donc être utilisées à l'extérieur du programme. Au terme du programme, il est attendu que les détenus aient développé une meilleure estime personnelle ainsi que des habiletés de résolution de conflits et soient en mesure d'utiliser des moyens alternatifs à la violence. Les détenus qui en ont bénéficié ont rapporté divers effets positifs : cycle de sommeil plus régulier, réduction de la dépression et de l'anxiété, meilleure confiance en sa capacité d'autocontrôle, énergie accrue et esprit plus clair, plus grande résilience quant aux stressors de la vie quotidienne, diminution des conflits interpersonnels, diminution des comportements destructeurs (<http://www.prisonmart.org/>; <http://www.prisonmart.ca/>).

Les personnes rencontrées ont toutes présenté, à un moment ou à un autre, des difficultés à composer avec les émotions ressenties ainsi qu'une faible tolérance relativement à l'expérience de la colère, deux composantes associées aux conduites violentes et agressives. Ces comportements peuvent avoir été intégrés comme des moyens efficaces de mettre un terme ou de modifier une situation afin de réduire les affects négatifs qui y sont attachés. Les stratégies utilisées afin de réguler les émotions, dans le cas des individus violents et agressifs, sont qualifiées d'inadéquates considérant les conséquences encourues par de telles conduites. Qui plus est, dans ces conditions, plutôt que de tenter de comprendre l'origine des émotions

négatives et de l'utiliser comme levier de changement, l'individu est tenté d'intervenir directement sur son environnement, qu'il tient responsable de sa colère (Gardner et al., 2014; Gardner et Moore, 2014). Considérant qu'une bonne proportion des personnes criminalisées présentant des comportements violents et agressifs ont des antécédents de maltraitance durant l'enfance, lesquels sont liés à des problèmes de gestion de la colère, il paraît opportun de miser sur des interventions ayant pour objectif d'adresser ce déficit sur le plan de la régulation des émotions (Gardner et Moore, 2014).

## **5.6 Limites du projet de stage**

D'abord, le contenu recueilli par l'entremise d'entrevues semi-dirigées s'est avéré riche. Néanmoins, comme les participants sont assujettis à une mesure légale, il est possible de croire que certaines informations pertinentes ont pu être biaisées ou omises, que ce soit par désir de conformisme et de désirabilité sociale. Ajoutons également que notre rôle à la Maison Painchaud (stagiaire à la SMO et aux admissions des personnes incarcérées) peut également avoir eu une incidence sur le discours des personnes interviewées, et ce, bien que le concept de confidentialité ait été expliqué. De surcroît, il est possible que certaines personnes rencontrées aient éprouvé des difficultés à exprimer leur pensée avec justesse ainsi qu'à mentaliser leur vécu, ce qui peut avoir une incidence sur la cueillette de données. D'autant plus que certains éléments font référence à des souvenirs de jeunesse.

Ensuite, le projet avait une visée exploratoire, et ce, dans l'objectif de faire des recommandations quant aux interventions à considérer dans le cadre d'un programme visant à adresser cette problématique auprès des personnes incarcérées à l'ÉDQ. Par conséquent, l'échantillon est composé de quatre personnes. Bien que les résultats soient difficilement généralisables à une population, ils nous ont informés sur les éléments que les participants jugent associés à leurs conduites agressives. Plusieurs éléments de leur discours sont cohérents avec la littérature. Il faut néanmoins aborder avec nuance les propos des participants, entre autres, considérant leur faible niveau de responsabilité quant à leurs conduites agressives et leur propension à cibler des causes qui leur sont externes. Qui plus est, les personnes interviewées ont parfois eu tendance à se positionner en tant que victimes face à leur vécu et aux conséquences rattachées à leurs conduites. Il n'en demeure pas moins que chacun de ces

individus est responsable de ses actions et que le principal agent de changement pour modifier les conduites réside en la personne elle-même. Néanmoins, l'analyse des verbatim a permis de mieux comprendre les dynamiques dans lesquelles les conduites agressives s'inscrivent et de relever quelques pistes d'interventions à intégrer dans le cadre d'un programme s'adressant aux personnes criminalisées présentant des difficultés aux plans de la maîtrise des comportements agressifs et de la gestion des émotions.

La sélection de l'échantillon s'est faite sur une base volontaire, c'est-à-dire que les personnes intéressées à participer au projet devaient en faire part à leur intervenant ou s'adresser directement à nous. Comme il ne s'agit pas d'un échantillonnage aléatoire, le biais de sélection est envisageable.

Enfin, initialement, l'objectif était de rencontrer des personnes incarcérées, et ce, considérant qu'elles sont les principales concernées par l'objet du projet. Toutefois, en raison des importants délais administratifs de l'EDQ quant à la référence de participants, nous avons dû trouver une alternative. En conséquence, les participants étaient assujettis à des mesures légales différentes lors des entrevues : sous probation (2 cas), en semi-liberté et incarcéré. En conséquence, bien que chacune des personnes sélectionnées a fait au moins un séjour, pour trois d'entre eux, l'expérience carcérale ne faisait pas partie de leur quotidien actuel et ils ont donc partagé des souvenirs, plutôt qu'un vécu direct. Qui plus est, le participant rencontré en détention nous a été recommandé sur une base spontanée, ce qui a fait en sorte que nous n'avons pas été en mesure de procéder à l'enregistrement de l'entretien. En conséquence, l'analyse du contenu recueilli s'est fait sur la base des notes que nous avons prises, avec le plus de précision possible.

## Conclusion

En conclusion, l'objectif principal du projet de stage était de recueillir des informations quant à l'expérience subjective de détention, auprès d'individus présentant un potentiel d'agressivité. L'objectif sous-jacent était d'observer si, du point de vue des participants, certains éléments propres au contexte d'incarcération contribuent ou non à l'adoption de tels comportements, tout en prenant compte le bagage avec lequel ils sont arrivés dans ce milieu. En outre, une méthodologie de type qualitative s'est avérée propice. Des entrevues semi-dirigées ont donc été réalisées auprès de quatre individus sentenciés qui, au moment de procéder, étaient soumis à diverses mesures légales : en probation, en semi-liberté et incarcéré.

Les données recueillies ont permis de constater la diversité des sources d'influences quant à l'adoption et au maintien des conduites agressives. D'abord, le discours des participants a permis de constater que certaines caractéristiques propres au milieu familial ont influencé leurs conduites. En effet, les conduites des membres de la famille ainsi que l'éducation reçue ont une incidence sur les conduites des personnes qui y vivent. En effet, ces éléments ont une incidence sur le développement affectif ainsi que des aptitudes prosociales. Les relations sociales, notamment celles avec les pairs, ont également été identifiées comme étant contributives à l'adoption de conduites antisociales, entre autres, en favorisant l'enracinement de certaines croyances et attitudes procriminelles et antisociales, telles que la valorisation de l'agressivité et de la violence comme moyens légitimes de parvenir à ses fins. Enfin, l'école constitue une troisième cellule importante, en ce qui a trait au développement des habiletés prosociales. Toutefois, l'influence positive de ce milieu semble avoir été limitée par la faible appartenance des personnes envers cette institution. En outre, la désaffiliation scolaire constitue un facteur favorisant l'adoption de comportements marginalisés chez les jeunes et une embûche à l'apprentissage d'aptitudes prosociales (développement d'outils favorisant la saine gestion des émotions, la communication non violente, la résolution des problèmes ainsi qu'une meilleure maîtrise de soi (autorégulation de ses conduites impulsives/agressives). Outre les facteurs relationnels et environnementaux, les caractéristiques personnelles, notamment le tempérament, ont une incidence sur leurs conduites criminelles et agressives. La recherche de sensations fortes (adrénaline), l'émotivité négative (agressivité, faible tolérance



et irritabilité) ainsi que la faible maîtrise de soi (impatience et impulsivité) en font partie. Le schème de valeurs auxquelles la personne adhère soit des valeurs antisociales qui encouragent le non-respect des règles, la violence, l'hostilité face à l'autorité et l'impulsivité influence également sur les conduites des personnes. Enfin, la consommation d'alcool et de drogues illicites est considérée comme ayant un effet désinhibiteur quant aux marginales et violentes ainsi qu'anesthésiant des états émotionnels tels que la culpabilité qui pourrait favoriser une remise en question.

L'analyse du discours des participants a permis de mettre en évidence le bagage avec lequel les participants ont intégré l'établissement de détention. Ces éléments, conjugués aux caractéristiques propres au contexte de l'emprisonnement, ont vraisemblablement une influence sur les conduites des détenus. Les multiples pertes encourues, les contraintes et les restrictions auxquelles ils sont assujettis ainsi que l'aspect coercitif de cet environnement, conjugués à la cohabitation constante avec les autres détenus, les relations tendues entre détenues, de même qu'avec les agents, l'austérité du milieu, la présence de menace et la victimisation probable, sont des éléments qui exercent une influence négative sur le bien-être physique et psychologique ainsi que sur la capacité d'adaptation des prisonniers. Ils sont, par la même occasion, susceptibles de favoriser l'émergence d'attitudes agressives et violentes.

En outre, le phénomène des conduites agressives semble bel et bien présent entre les murs des établissements de détention et divers éléments y contribuent. Il appert que les détenus présentent des lacunes sur le plan des habiletés sociales, lesquelles risquent d'entraver l'adaptation au contexte particulier qu'est l'enfermement. Le présent projet laisse sous-entendre que l'acquisition d'outils de communication, de gestion des émotions et de tolérance aux frustrations, de résolution de conflits, d'autorégulation et de relaxation ainsi que l'amorce d'une réflexion quant aux croyances et pensées sous-jacentes aux conduites serait pertinente à considérer dans le cadre d'un programme s'adressant aux personnes aux prises avec problématique de gestion de l'agressivité et de l'impulsivité en détention. À l'heure actuelle, peu de programmes offerts en détention s'adressent directement à cette problématique.

Considérant le modeste apport de ce projet, il paraît pertinent que des études subséquentes se penchent sur le phénomène de la violence et des conduites agressives en détention, lequel constitue une réalité bien présente et préoccupante. À cet effet, il serait

intéressant d'explorer plus en profondeur les programmes déjà existants et leur efficacité, en ce qui a trait à la problématique d'agressivité ainsi qu'aux besoins manifestes de cette population. Qui plus est, vu l'efficacité mitigée des programmes intégrant des pratiques sportives comme moyen d'intervention, l'avenue des programmes intégrant l'approche de la pleine conscience pourrait être approfondie.

## Bibliographie

- Agnew, R. (2006). General strain theory: Current status and directions for further research. *Taking stock: The status of criminological theory*, 15, 101-123.
- Allport, G. W. (1937). *Personality: A psychological interpretation*.
- American Psychiatric Association. (1968). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders*. 4. Washington, DC: American Psychiatric Association; 2000. *Text revision*, 589-94.
- André, C. (2011). *Méditer, jour après jour. 25 leçons pour vivre en pleine conscience*. Paris : L'Inconoclaste.
- Andrews, D. A., & Bonta, J. (2010). *The psychology of criminal conduct*. Routledge.
- Armstrong, D., Hine, J., Hacking, S., Armaos, R., Jones, R., Klessinger, N., & France, A. (2005). *Children, risk and crime: the On Track Youth Lifestyles Survey*. © Crown copyright.
- Arthur, M. W., Hawkins, J. D., Pollard, J. A., Catalano, R. F., & Baglioni Jr, A. J. (2002). Measuring risk and protective factors for use, delinquency, and other adolescent problem behaviors: The Communities That Care Youth Survey. *Evaluation review*, 26(6), 575-601.
- Baer, R.A. (2003). Mindfulness training as a clinical intervention : A conceptual and empirical review. *Clinical Psychology: Science and Practice*, 10, 125–143.
- Bandura, A. (1973). *Aggression: A social learning approach*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Barratt, E. S., Stanford, M. S., Dowdy, L., Liebman, M. J., & Kent, T. A. (1999). Impulsive and premeditated aggression: a factor analysis of self-reported acts. *Psychiatry research*, 86(2), 163-173.
- Barratt, E. S., Stanford, M. S., Felthous, A. R., & Kent, T. A. (1997). The effects of phenytoin on impulsive and premeditated aggression: a controlled study. *Journal of clinical psychopharmacology*, 17(5), 341-349.
- Baylé, F. J., & Olié, J. P. (1998). Concept d'impulsivité. In *Annales médico-psychologiques* (Vol. 156, No. 9, pp. 588-595). Elsevier.

- Bègue, L. (2015). *L'agression humaine*. Dunod.
- Berkowitz, L. (1981). The concept of aggression. *Multidisciplinary approaches to aggression research*, 3-15.
- Berkowitz, L. (2008). On the consideration of automatic as well as controlled psychological processes in aggression. *Aggressive behavior*, 34(2), 117-129.
- Bodin, D., Robène, L., Héas, S., & Sempé, G. (2007). Le sport en prison: entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée. *Revue d'histoire de l'enfance «irrégulière». Le Temps de l'histoire*, (9), 145-171.
- Boivin, M., Ouellet-Morin, I., & Petitclerc, A. (2006). Une analyse psychosociale de l'agression. Dans R.J. Vallerand (Ed.). *Les fondements de la psychologie sociale*. Montréal : Gaétan Morin.
- Boivin, M., Vitaro, F., & Poulin, F. (2005). Peer relationships and the development of aggressive behavior in early childhood. *Developmental origins of aggression*, 376-397.
- Bonta, J., & Gendreau, P. (1990). Reexamining the cruel and unusual punishment of prison life. *Law and Human Behavior*, 14(4), 347-372.
- Brendgen, M., Boivin, M., Vitaro, F., Bukowski, W. M., Dionne, G., Tremblay, R. E., & Pérusse, D. (2008). Linkages between children's and their friends' social and physical aggression: Evidence for a gene–environment interaction?. *Child development*, 79(1), 13-29.
- Brendgen, M., Vitaro, F., Tremblay, R. E., & Lavoie, F. (2001). Reactive and proactive aggression: Predictions to physical violence in different contexts and moderating effects of parental monitoring and caregiving behavior. *Journal of abnormal child psychology*, 29(4), 293-304.
- Broidy, L. M., Nagin, D. S., Tremblay, R. E., Bates, J. E., Brame, B., Dodge, K. A., ... & Lynam, D. R. (2003). Developmental trajectories of childhood disruptive behaviors and adolescent delinquency: a six-site, cross-national study. *Developmental psychology*, 39(2), 222.
- Bryant, A. L., Schulenberg, J. E., O'malley, P. M., Bachman, J. G., & Johnston, L. D. (2003). How academic achievement, attitudes, and behaviors relate to the course of substance

- use during adolescence: A 6-year, multiwave national longitudinal study. *Journal of research on adolescence*, 13(3), 361-397.
- Bullock, R. J. (1986). A meta-analysis method for OD case studies. *Group & Organization Studies*, 11(1-2), 33-48.
- Buss, A. H., & Plomin, R. (2014). *Temperament (PLE: Emotion): Early developing personality traits* (Vol. 3). Psychology Press.
- Byrne, J. M., & Hummer, D. (2007). Myths and realities of prison violence: A review of the evidence. *Victims and Offenders*, 2(1), 77-90.
- Cabelguen, M. (2006). *Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral* (Doctoral dissertation, Université Rennes 2).
- Capaldi, D. M., & Patterson, G. R. (1993). Interrelated influences of contextual factors on antisocial behavior in childhood and adolescence for males. *Progress in experimental personality & psychopathology research*, 165-198.
- Chamayou, J. L. (2012). Actualités sur la théorie des tensions psychiques et des phénomènes violents en prison. *Psychologie française*, 57(4), 291-303.
- Chan, Y. C., & Yeung, J. W. K. (2009). Children living with violence within the family and its sequel: A meta-analysis from 1995–2006. *Aggression and violent behavior*, 14(5), 313-322.
- Chantraine, G. (2000). La sociologie carcérale: approches et débats théoriques en France. *Déviance et société*, 24(3), 297-318.
- Chilvers, J., Thomas, C., & Stanbury, A. (2011). The impact of a ward-based mindfulness programme on recorded aggression in a medium secure facility for women with learning disabilities. *Journal of Learning Disabilities and Offending Behaviour*, 2(1), 27-41.
- Church, W. T., Wharton, T., & Taylor, J. K. (2009). An examination of differential association and social control theory: Family systems and delinquency. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 7(1), 3-15.
- Clemmer, D. (1940). *The prison community*. Boston: Christopher Publishing.
- Coalter, F. (2007). *A wider social role for sport: who's keeping the score?* Routledge.

- Cohen-Salmon, C., Côté, S., Fourneret, P., Gasquet, I., Guedeney, A., Hamon, M., ... & Tremblay, R. E. (2005). *Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent* (Doctoral dissertation, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)).
- Cohen, J. (1983). Commentary: The relationship between friendship selection and peer influence. *Friends in school*, 163-174.
- Coie, J. D., Lochman, J. E., Terry, R., & Hyman, C. (1992). Predicting early adolescent disorder from childhood aggression and peer rejection. *Journal of consulting and clinical psychology*, 60(5), 783.
- Colvin, M. (2007). Applying differential coercion and social support theory to prison organizations: The case of the penitentiary of New Mexico. *The Prison Journal*, 87(3), 367-387.
- Connor, D. F. (2012). *Aggression and antisocial behavior in children and adolescents: Research and treatment*. Guilford Press.
- Cooper, C. E., McLanahan, S. S., Meadows, S. O., & Brooks-Gunn, J. (2009). Family structure transitions and maternal parenting stress. *Journal of Marriage and Family*, 71(3), 558-574.
- Côté, S., Vaillancourt, T., LeBlanc, J. C., Nagin, D. S., & Tremblay, R. E. (2006). The development of physical aggression from toddlerhood to pre-adolescence: A nation wide longitudinal study of Canadian children. *Journal of abnormal child psychology*, 34(1), 68-82.
- Cunningham, M. D., & Sorensen, J. R. (2007). Predictive factors for violent misconduct in close custody. *The Prison Journal*, 87(2), 241-253.
- Deater-Deckard, K. (2001). Annotation: Recent research examining the role of peer relationships in the development of psychopathology. *The Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, 42(5), 565-579.
- Del Vecchio, T., & O'leary, S. G. (2006). Antecedents of toddler aggression: Dysfunctional parenting in mother-toddler dyads. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 35(2), 194-202.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (Eds.). (2011). *The Sage handbook of qualitative research*. Sage.

- Derzon, J. H. (2010). The correspondence of family features with problem, aggressive, criminal, and violent behavior: A meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 6(3), 263-292.
- Desbiens, N. (2003). Adaptation scolaire et sociale en classe ordinaire d'élèves en difficulté de comportement. *Approche neurologique et psychologique des apprentissages chez l'enfant*, 71(15), 14-27.
- Descormiers, K., Bouchard, M., & Corrado, R. (2011). Strain, social capital, and access to lucrative crime opportunities. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2(1/2), 83-98.
- Dionne, G., Tremblay, R., Boivin, M., Laplante, D., & Pérusse, D. (2003). Physical aggression and expressive vocabulary in 19-month-old twins. *Developmental psychology*, 39(2), 261.
- Dufour, S., Fortin, D., & Hamel, J. (1991). L'enquête de terrain en sciences sociales. *L'approche monographique et les méthodes qualitatives*. Montréal : Les Éditions Saint-Martin.
- Ekeland, E., Heian, F., & Hagen, K. B. (2005). Can exercise improve self esteem in children and young people? A systematic review of randomised controlled trials. *British journal of sports medicine*, 39(11), 792-798.
- Ellis, D., Grasmick, H. G., & Gilman, B. (1974). Violence in prisons: A sociological analysis. *American Journal of Sociology*, 80(1), 16-43.
- Else-Quest, N. M., Hyde, J. S., Goldsmith, H. H., & Van Hulle, C. A. (2006). Gender differences in temperament: a meta-analysis. *Psychological bulletin*, 132(1), 33.
- Eysenck, H. J. (1953). The structure of human personality.
- Fanner, D.A. et Bierman, K.L. (2002). « Predictions and consequences of aggressive withdrawn problem profiles in early grade school ». *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 31, 299-311.
- Farrington, D. P. (2010). Family influences on delinquency. *Juvenile justice and delinquency*, 10, 203-222.
- Farrington, K. (1992). The modern prison as total institution? Public perception versus objective reality. *NPPA Journal*, 38(1), 6-26.

- Fortin, L., Marcotte, D., Royer, E., & Potvin, P. (2000). Les facteurs discriminants sur les plans personnel, familial et scolaire entre les troubles de comportement intériorisés, extériorisés et concomitants chez des élèves de première secondaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 26(1), 197-218.
- Fortin, L., Royer, É., Potvin, P., Marcotte, D., & Yergeau, É. (2004). La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires [Prediction of risk for secondary school dropout: Personal, family and school factors]. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, 36(3), 219-231.
- Fréchette, M., & Leblanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. G. Morin.
- French, D. C., & Conrad, J. (2001). School dropout as predicted by peer rejection and antisocial behavior. *Journal of Research on Adolescence*, 11, 225-244.
- French, S. A., & Gendreau, P. (2006). Reducing prison misconducts: What works!. *Criminal Justice and Behavior*, 33(2), 185-218.
- Frick, P. J., Lahey, B. B., Loeber, R., Tannenbaum, L., Van Horn, Y., Christ, M. A. G., ... & Hanson, K. (1993). Oppositional defiant disorder and conduct disorder: A meta-analytic review of factor analyses and cross-validation in a clinic sample. *Clinical Psychology Review*, 13(4), 319-340.
- Gallant, D., Sherry, E., & Nicholson, M. (2015). Recreation or rehabilitation? Managing sport for development programs with prison populations. *Sport management review*, 18(1), 45-56.
- Gannon, T. A., Ward, T., Beech, A. R., & Fisher, D. (2007). Aggressive offenders' cognition: Research, theory, and practice.
- Gardner, F. L., & Moore, Z. E. (2014). Contextual Anger Regulation Therapy (CART). *Forensic CBT: A Handbook for Clinical Practice*, 161-183.
- Gardner, F. L., Moore, Z. E., & Dettore, M. (2014). The relationship between anger, childhood maltreatment, and emotion regulation difficulties in intimate partner and non-intimate partner violent offenders. *Behavior modification*, 38(6), 779-800.
- Gauthier, I., Gignac, M., Lafortune, D., & Cousineau, M. M. (2010). Trouble des conduites: compréhension et typologie proposée. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 58(4), 208-217.



- Gavray, C. (2015). 14. L'alcool favorise-t-il l'agressivité et les actes criminels?. In *L'alcool en questions* (pp. 71-76). Mardaga
- Gendreau, P., Goggin, C. E., & Law, M. A. (1997). Predicting prison misconducts. *Criminal Justice and behavior*, 24(4), 414-431.
- Gilmore, T. 1990. *Manhood in the making*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Glasser, W. (1997). *La théorie du choix*. Montréal, QC: Chenelière/McGraw-Hill.
- Glenn, A. L., Raine, A., Venables, P. H., & Mednick, S. A. (2007). Early temperamental and psychophysiological precursors of adult psychopathic personality. *Journal of Abnormal Psychology*, 116(3), 508.
- Goulding, D. (2007). *Recapturing freedom: Issues relating to the release of long-term prisoners into the community* (No. 24). Hawkins Press.
- Greenman, P. S. (2009). L'enfant agressif et le rejet par les pairs: le paradoxe de l'oeuf et de la poule. *Couduites agressives chez l'enfant: perspectives développementales et psychosociales*, 155-174.
- Greenman, P. S., Schneider, B. H., & Tomada, G. (2009). Stability and change in patterns of peer rejection: Implications for children's academic performance over time. *School Psychology International*, 30(2), 163-183.
- Hammersley, R., Marsland, L., & Reid, M. (2003). *Substance use by young offenders: the impact of the normalisation of drug use in the early years of the 21st century*. London: Home Office.
- Hawkins, J. D., Herrenkohl, T. I., Farrington, D. P., Brewer, D., Catalano, R. F., Harachi, T. W., & Cothorn, L. (2000). Predictors of Youth Violence. *Juvenile Justice Bulletin*.
- Hawkins, J. D., Smith, B. H., Hill, K. G., Kosterman, R., Catalano, R. F., & Abbott, R. D. (2003). Understanding and preventing crime and violence. In *Taking stock of delinquency* (pp. 255-312). Springer Us.
- Haynie, D. L., & Osgood, D. W. (2005). Reconsidering peers and delinquency: How do peers matter?. *Social Forces*, 84(2), 1109-1130.
- Heidgerken, A. D., Hughes, J. N., Cavell, T. A., & Willson, V. L. (2004). Direct and indirect effects of parenting and children's goals on child aggression. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 33(4), 684-693.

- Heppner, W. L., Kernis, M. H., Lakey, C. E., Campbell, W. K., Goldman, B. M., Davis, P. J., & Cascio, E. V. (2008). Mindfulness as a means of reducing aggressive behavior: Dispositional and situational evidence. *Aggressive behavior, 34*(5), 486-496.
- Hetherington, E. M., & Stanley-Hagan, M. (1999). The adjustment of children with divorced parents: A risk and resiliency perspective. *The Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines, 40*(1), 129-140.
- Higgins, G. E. (2010). *Race, crime, and delinquency: A criminological theory approach*. Prentice Hall.
- Hill, J., & Maughan, B. (Eds.). (2001). *Conduct disorders in childhood and adolescence*. Cambridge University Press.
- Hochstetler, A., & DeLisi, M. (2005). Importation, deprivation, and varieties of serving time: An integrated-lifestyle-exposure model of prison offending. *Journal of Criminal Justice, 33*(3), 257-266.
- Hollist, D. R., Hughes, L. A., & Schaible, L. M. (2009). Adolescent maltreatment, negative emotion, and delinquency: An assessment of general strain theory and family-based strain. *Journal of criminal justice, 37*(4), 379-387.
- Huesmann, L. R., Eron, L. D., & Dubow, E. F. (2002). Childhood predictors of adult criminality: are all risk factors reflected in childhood aggressiveness?. *Criminal Behaviour and Mental Health, 12*(3), 185-208.
- Hymel, S., Vaillancourt, T., McDougall, P., & Renshaw, P. D. (2002). Peer acceptance and rejection in childhood.
- Irwin, J., & Cressey, D. (1962). Thieves, convicts, and the inmate culture. *Social Problems, 10*, 142-155.
- Jewkes, Y. (2005). Men Behind Bars: "Doing" Masculinity as an Adaptation to Imprisonment. *Men and Masculinities, 8*(1), 44-63.
- Jordan, M. (2011). The prison setting as a place of enforced residence, its mental health effects, and the mental healthcare implications. *Health & place, 17*(5), 1061-1066.
- Joussemet, M., Landry, R., & Koestner, R. (2008). A self-determination theory perspective on parenting. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne, 49*(3), 194.

- Kabat-Zinn, J. (2003). Mindfulness-based interventions in context: past, present, and future. *Clinical psychology: Science and practice*, 10(2), 144-156.
- Keenan, K. (2003). Le développement et la socialisation de l'agressivité pendant les cinq premières années de la vie. Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, 1-6.
- Keenan, K., & Shaw, D. S. (2003). Starting at the beginning: Exploring the etiology of antisocial behavior in the first years of life.
- Kockler, T. R., Stanford, M. S., Nelson, C. E., Meloy, J. R., & Sanford, K. (2006). Characterizing aggressive behavior in a forensic population. *American Journal of Orthopsychiatry*, 76(1), 80.
- Laird, R. D., Jordan, K. Y., Dodge, K. A., Pettit, G. S., & Bates, J. E. (2001). Peer rejection in childhood, involvement with antisocial peers in early adolescence, and the development of externalizing behavior problems. *Development and psychopathology*, 13(2), 337-354.
- Laub, J. H., & Lauritsen, J. L. (1993). Violent criminal behavior over the life course: A review of the longitudinal and comparative research. *Violence and Victims*, 8(3), 235.
- Leblanc, S., & Desbiens, N. (2008). Milieux à risque, expérience familiale et développement de conduites agressives: une recension des écrits d'un point de vue sociocognitif. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(1), 107-122.
- Lemire, G. (1990). Anatomie de la prison, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. *Economica*.
- Listwan, S. J., Sperber, K. G., Spruance, L. M., & Van Voorhis, P. (2004). High anxiety offenders in correctional settings: It's time for another look. *Fed. Probation*, 68, 43.
- Little, T. D., Brauner, J., Jones, S. M., Nock, M. K., & Hawley, P. H. (2003). Rethinking aggression: A typological examination of the functions of aggression. *Merrill-Palmer Quarterly (1982-)*, 343-369.
- Loeber, R. (1996). Developmental continuity, change, and pathways in male juvenile problem behavior. *Delinquency and crime*, 1-28.

- Marmorstein, N. R., Iacono, W. G., & McGue, M. (2009). Alcohol and illicit drug dependence among parents: associations with offspring externalizing disorders. *Psychological medicine*, 39(1), 149-155.
- Marshall, C., & Rossman, G. B. (2014). *Designing qualitative research*. Sage publications.
- Martos-Garcia, D., Devís-Devís, J., & Sparkes, A. C. (2009). Sport and physical activity in a high security Spanish prison: an ethnographic study of multiple meanings. *Sport, Education and Society*, 14(1), 77-96.
- Martrenchard, F. (2013). *Gestion de la colère et impulsivité motrice: la psychomotricité en ITEP* (Doctoral dissertation).
- Mathias, C. W., Stanford, M. S., Marsh, D. M., Frick, P. J., Moeller, F. G., Swann, A. C., & Dougherty, D. M. (2007). Characterizing aggressive behavior with the Impulsive/Premeditated Aggression Scale among adolescents with conduct disorder. *Psychiatry research*, 151(3), 231-242.
- Mayer, R., & Deslauriers, J. P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative : l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, 159-189.
- McGee, T. R., Wickes, R., Corcoran, J., Bor, W., & Najman, J. (2011). Antisocial behaviour: An examination of individual, family, and neighbourhood factors. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (410), 1.
- Meek, R. (2013). *Sport in prison: Exploring the role of physical activity in correctional settings* (Vol. 28). Routledge.
- Meek, R., & Lewis, G. (2014). The impact of a sports initiative for young men in prison: Staff and participant perspectives. *Journal of Sport & Social Issues*, 38(2), 95– 123.
- Miller, N., Pedersen, W. C., Earleywine, M., & Pollock, V. E. (2003). A theoretical model of triggered displaced aggression. *Personality and Social Psychology Review*, 7(1), 75-97.
- Moffitt, T. E. (2003). Life-course-persistent and adolescence-limited antisocial behavior: a 10-year research review and a research agenda.
- Moffitt, T. E., Caspi, A., Harrington, H., & Milne, B. J. (2002). Males on the life-course-persistent and adolescence-limited antisocial pathways: Follow-up at age 26 years. *Development and psychopathology*, 14(1), 179-207.

- Morizot, J., & Miranda, D. (2007). Développement des traits de personnalité au cours de la vie : continuité ou changement ? *Canadian Psychology/Psychologie Canadienne*, 48(3), 156.
- Morizot, J., & Vitaro, F. (2003). Tempérament et comportements perturbateurs chez l'enfant: Une revue critique des études longitudinales. *Bulletin de psychologie*.
- Morris, L., Sallybanks, J., Willis, K., & Makkai, T. (2003). Sport, Physical Activity and Antisocial Behaviour in Youth. *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, (249), 1.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.
- O'hearn, H. G., Margolin, G., & John, R. S. (1997). Mothers' and fathers' reports of children's reactions to naturalistic marital conflict. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 36(10), 1366-1373.
- Ousey G. C., & Wilcox, P. (2005). Subcultural Values and Violent Delinquency: A Multilevel Analysis in Middle Schools. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 3 (1), 3-22.
- Palermo, G. B. (2011). Prisoner misbehavior.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., Welsh, B. C., Tremblay, R., & Jennings, W. G. (2009). Effects of early family/parent training programs on antisocial behavior and delinquency. *Journal of Experimental Criminology*, 5(2), 83-120.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 173-209.
- Publications du Québec. (2016). Loi sur le système correctionnel du Québec. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/S-40.1.pdf>
- Publications du Québec. (2017). Règlement d'application de la Loi sur le système correctionnel du Québec. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cr/S-40.1,%20R.%201.pdf>
- Reid, J. B., Patterson, G. R., & Snyder, J. E. (2002). *Antisocial behavior in children and adolescents: A developmental analysis and model for intervention*. American Psychological Association.

- Rumberger, R. W. (1995). Dropping out of middle school: A multilevel analysis of students and school. *American Educational Research Journal*, 32, 583-625.
- Sabo, D. (2001). Doing time, doing masculinity: Sports and prison. *Prison masculinities*, 61-66.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1995). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (2003). Desistance from crime over the life course. In *Handbook of the life course* (pp. 295-309). Springer US.
- Samuelson, M., Carmody, J., Kabat-Zinn, J., & Bratt, M. A. (2007). Mindfulness-based stress reduction in Massachusetts correctional facilities. *The Prison Journal*, 87(2), 254-268.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 5, 337-360.
- Schenk, A. M., & Fremouw, W. J. (2012). Individual characteristics related to prison violence: A critical review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 17(5), 430-442.
- Schneider, B. H., & Normand, S. (Eds.). (2009). *Conduites agressives chez l'enfant: perspectives développementales et psychosociales* (Vol. 12). PUQ.
- Schwartz, S. H., Cieciuch, J., Vecchione, M., Davidov, E., Fischer, R., Beierlein, C., ... & Dirilen-Gumus, O. (2012). Refining the theory of basic individual values. *Journal of personality and social psychology*, 103(4), 663.
- Shonin, E., Van Gordon, W., Slade, K., & Griffiths, M. D. (2013). Mindfulness and other Buddhist-derived interventions in correctional settings: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 18(3), 365-372.
- Smith, C. A., Ireland, T. O., & Thornberry, T. P. (2005). Adolescent maltreatment and its impact on young adult antisocial behavior. *Child abuse & neglect*, 29(10), 1099-1119.
- Sobsey, D. (2002). Exceptionality, education, and maltreatment. *Exceptionality*, 10(1), 29-46.
- Sorensen, J. R., Cunningham, M. D., Vigen, M. P., & Woods, S. O. (2011). Serious assaults on prison staff: A descriptive analysis. *Journal of Criminal Justice*, 39(2), 143-150.
- Suarez, A., Lee, D. Y., Rowe, C., Gomez, A. A., Murowchick, E., & Linn, P. L. (2014). Freedom project: Nonviolent communication and mindfulness training in prison. *SAGE Open*, 4(1), 2158244013516154.
- Sykes, G. (1958). *The society of captives* Princeton. NJ: Princeton Univer.

- Thornberry, T. P., Ireland, T. O., & Smith, C. A. (2001). The importance of timing: The varying impact of childhood and adolescent maltreatment on multiple problem outcomes. *Development and psychopathology*, *13*(4), 957-979.
- Tremblay, R. E. (2010). Developmental origins of disruptive behaviour problems: the “original sin” hypothesis, epigenetics and their consequences for prevention. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, *51*(4), 341-367.
- Tremblay, R. E., & LeMarquand, D. (2001). Individual risk and protective factors. *Child delinquents: Development, intervention, and service needs*, 137-164.
- Vacheret, M. (2001). L’univers des surveillants de prison : de la dévalorisation à l’atomisation. *Revue de droit pénal et de criminologie*, juin, 532-559.
- Vacheret, M. (2002). Relations sociales en milieu carcéral : une étude des pénitenciers canadiens. *Déviance et société*, *26* (1), 83-104.
- Vacheret, M., & Lemire, G. (2007). *Anatomie de la prison contemporaine*. PUM.
- Vaillancourt, T., Miller, J. L., Fagbemi, J., Côté, S., & Tremblay, R. E. (2007). Trajectories and predictors of indirect aggression: Results from a nationally representative longitudinal study of Canadian children aged 2–10. *Aggressive Behavior*, *33*(4), 314-326.
- Vitaro, F., Barker, E. D., Boivin, M., Brendgen, M., & Tremblay, R. E. (2006). Do early difficult temperament and harsh parenting differentially predict reactive and proactive aggression?. *Journal of abnormal child psychology*, *34*(5), 681-691.
- Vitaro, F., Boivin, M., & Tremblay, R. E. (2007). Peers and violence: A two-sided developmental perspective. *The Cambridge handbook of violent behavior and aggression*, 361-387.
- Vitaro, F., Brendgen, M., & Tremblay, R. E. (2002). Reactively and proactively aggressive children: Antecedent and subsequent characteristics. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, *43*(4), 495-505.
- Vitaro, F., Gendreau, P. L., Tremblay, R. E., & Oligny, P. (1998). Reactive and proactive aggression differentially predict later conduct problems. *The Journal of Child Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, *39*(3), 377-385.
- Wagner, M., McBride, R., & Crouse, S. (1999). The effects of weight-training exercise on aggression variables in adult male inmates. *Prison Journal*, *79*, 72–89.

- Weatherburn, D. (2001). What causes crime?. *BOCSAR NSW Crime and Justice Bulletins*, 11.
- Werthamer-Larsson, L., Kellam, S., & Wheeler, L. (1991). Effect of first-grade classroom environment on shy behavior, aggressive behavior, and concentration problems. *American journal of community psychology*, 19(4), 585-602.
- Widom, C. S. (1989). The cycle of violence. *Science*, 160-166.
- Widom, C. S. (2000). Childhood Victimization : Early Adversity, Later Psychopathology. National Institute of Justice Journal, 2000. *National Institute of Justice Journal*, 242, 3-9.
- Wolff, N., Blitz, C. L., Shi, J., Siegel, J., & Bachman, R. (2007). Physical violence inside prisons: Rates of victimization. *Criminal justice and behavior*, 34(5), 588-599.
- Wooldredge, J. D. (1991). Correlates of deviant behavior among inmates of US correctional facilities. *Journal of Crime and Justice*, 14(1), 1-25.



# Annexe 1

## Grille d'entretien semi-dirigé

L'entretien sera divisé en quatre sections principales : la trajectoire de vie, expérience de détention, l'agressivité et le sport.

TRAJECTOIRE DE VIE	
Enfance	Décris-moi ta vie : <ul style="list-style-type: none"><li>• Évènements marquants : (description subjective : contexte, circonstances)</li><li>• Relations interpersonnelles</li></ul> Facteurs de risque et de protection face à la délinquance et la criminalité.
Adolescence	
Adulte	
Parcours criminel :	• Type de délit, fréquence, durée, précocité, gravité • Est-ce votre première expérience de détention ?
Carrière	
Réseau	
Passage(s) à l'acte	Accusations, contexte, personnes impliquées

---

---

---

EXPÉRIENCE DE DÉTENTION	
Comment décririez-vous votre expérience de la détention ?	Description subjective (contexte, circonstances) : <ul style="list-style-type: none"><li>• Divergences entre dehors et en dedans ;</li><li>• Défis, difficultés ;</li><li>• Au plan interpersonnel (ex : réseau, dynamique)</li></ul>

---

---

---

---

AGRESSIVITÉ	
Décrivez-moi un évènement de colère :	Le plus récent possible.
Est-ce que ça vous arrive fréquemment ?	
Quelle place elle occupe dans votre vie ?	Utile ? Nuisible ? Comment se manifeste-t-elle en général ? Décrivez le dernier évènement : Quels sont les besoins sous-jacents ?
Comment l'expliquez-vous ?	Facteurs individuels et/ou contextuels
Utilisez-vous des moyens pour vous réguler (calmer) ?	
Différence entre avant (en communauté) et maintenant (en détention) :	Tension, inactivité, climat, toxicomanie

---



---



---



---



---

ACTIVITÉ PHYSIQUE	
Pratiquez-vous un sport ou une activité de divertissement (art, musique) ?	Pourquoi ? Depuis combien de temps ? À quelle fréquence ?
Pouvez-vous encore faire cette activité depuis que vous êtes en détention ?	Quels sont les effets sur votre expérience de détention ?
Si vous pouviez pratiquer un sport ou une activité physique, ça serait lequel ? À quelle fréquence ? Quels bienfaits en retireriez-vous ?	

---



---



---



---



---

